



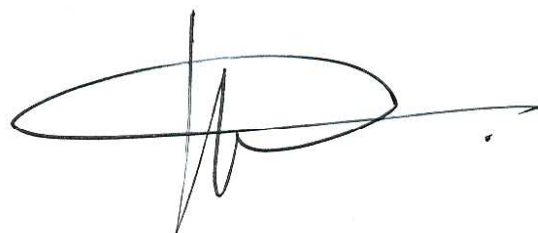
**DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE
LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS DE BREST
ACTUALISATION 2004-2008**

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
2008

Introduction

En 2003, l'Office de la Langue Bretonne a établi un plan général de développement de la langue bretonne, Brezhoneg 2015. Celui-ci se basait sur la situation réelle de la langue bretonne afin de faire des propositions ambitieuses mais concrètes visant à assurer son avenir. Pour plus d'efficacité, le choix avait été fait de décliner ce plan par pays¹, échelle propice à une approche de la réalité du terrain.

Deux documents avaient été établis pour chacun des 29 pays de Bretagne : un diagnostic et des objectifs de développement. Il nous semble opportun aujourd'hui de mettre ces études à jour et de faire le bilan des évolutions qui ont eu lieu depuis. Nous espérons que ces nouveaux diagnostics, établis sur la base des données que nous avons collectées et en lien avec les acteurs de chaque terrain, aideront à l'établissement d'une politique linguistique efficace.



*Lena Louarn,
Présidente de l'Office de la Langue Bretonne*

¹ La loi "Voynet" de 1999 a établi des pays qui reposent sur une cohésion géographique, économique, sociale et/ou culturelle. Ce sont ces pays qui sont utilisés dans ce plan.

Table des matières

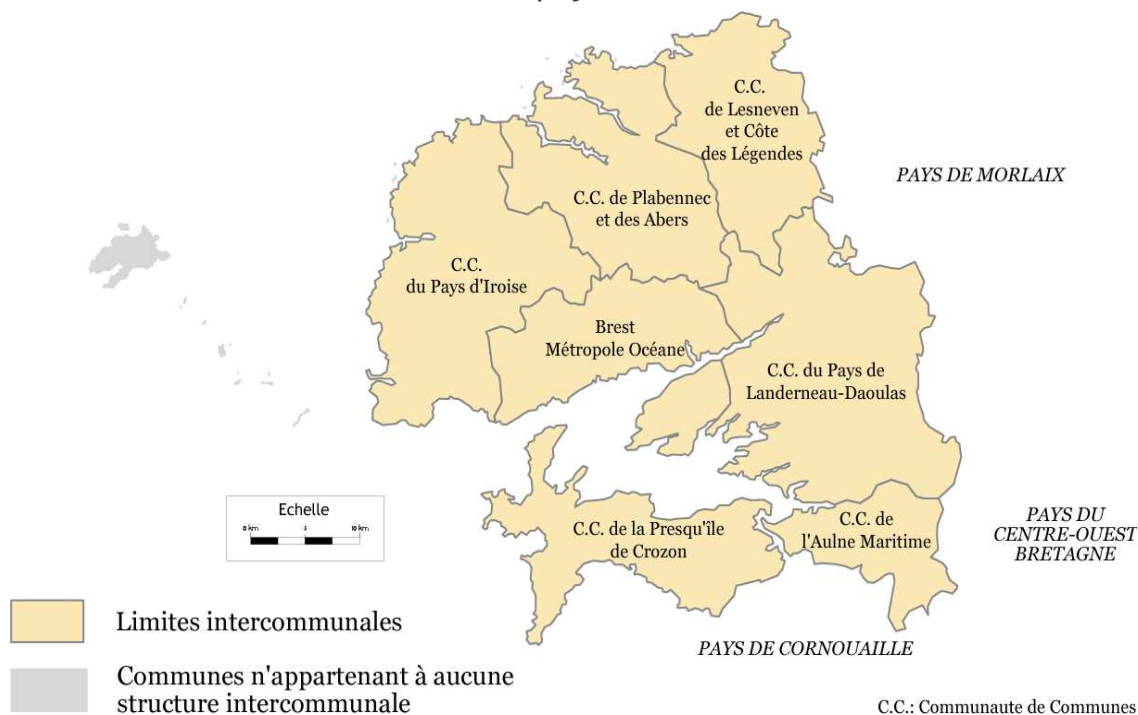
Carte d'identité du pays de Brest.....	4
Les chiffres clés du pays de Brest.....	5
Le profil du pays de Brest.....	6
La population bretonne.....	6
La langue bretonne dans l'enseignement.....	7
Enseignement à l'école.....	8
Enseignement bilingue.....	8
➤ Répartition de l'offre.....	8
➤ Effectifs de l'enseignement bilingue.....	11
➤ Statistiques de l'enseignement bilingue.....	16
Enseignement du breton.....	20
➤ L'initiation au breton dans le premier degré.....	20
➤ L'enseignement du breton dans le second degré.....	24
L'enseignement supérieur.....	27
L'Université de Bretagne Occidentale.....	27
CFP Brest.....	29
L'enseignement aux adultes.....	30
Cours du soir.....	31
Stages.....	32
Conclusion partielle.....	34
sur la langue bretonne dans l'enseignement.....	34
Situation de la langue bretonne.....	36
dans la vie publique.....	36
La politique linguistique du Conseil général.....	37
La prise en compte de la langue bretonne par le département.....	37
Le budget consacré à la langue bretonne par le département.....	37
Le contrat du pays de Brest.....	39
Actions des collectivités locales.....	40
<i>Ya d'ar brezhoneg</i>	41
Conclusion partielle sur la situation.....	44
de la langue bretonne dans la vie publique.....	44
La transmission de la langue.....	45
Services à la personne.....	46
Loisirs.....	49
Conclusion du chapitre sur les loisirs.....	53
Vie spirituelle.....	53
Les messes.....	55
Le catéchisme.....	55
L'édition.....	55
Les médias.....	56
La télévision.....	56
La radio.....	57
Le marché du travail en langue bretonne.....	60
L'économie.....	62
Conclusion partielle sur la pratique.....	64
de la langue bretonne dans la société civile.....	64
Conclusion.....	65
Annexes.....	71
Bibliographie.....	76
Sources.....	76

Carte d'identité du pays de Brest

Présentation du pays de Brest - 2008



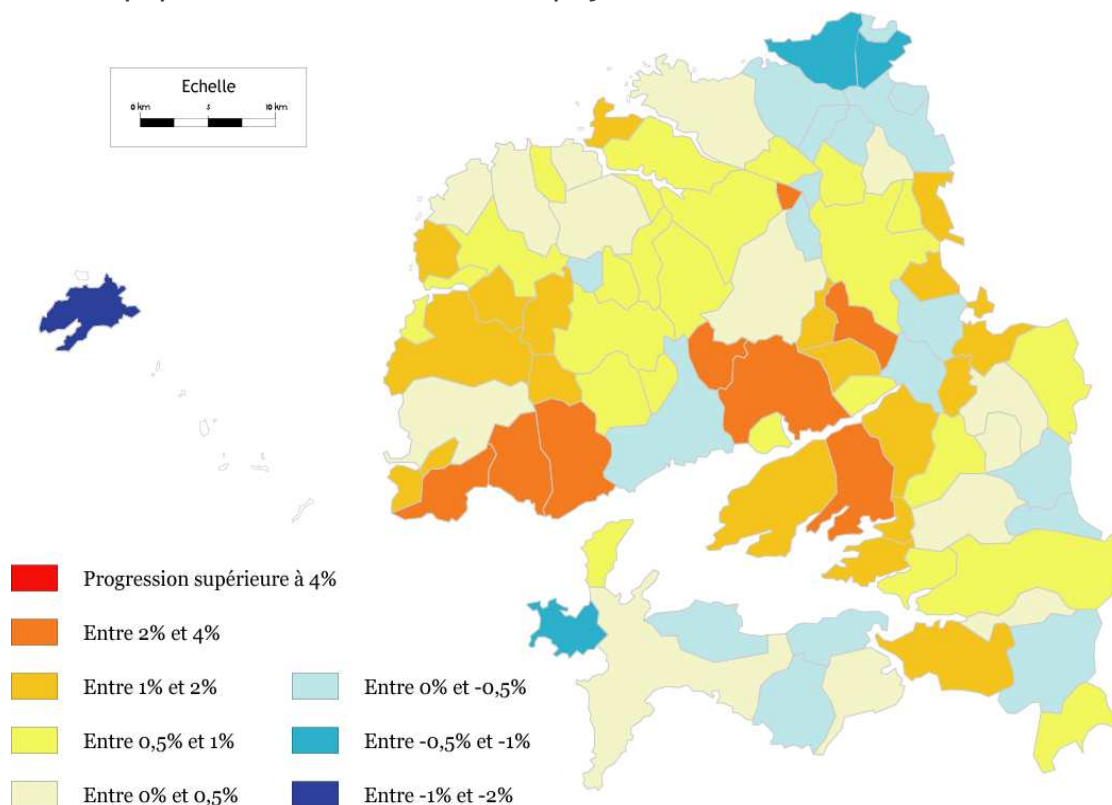
Présentation de l'intercommunalité dans le pays de Brest - 2008



Les chiffres clés du pays de Brest

Nombre de communes	89 (90 en comptant l'île d'Ouessant)
Population totale en 2005	372 945
Evolution de la population de 1999 à 2005	-0,5%
Superficie	1 678 km ²
Densité de population	222 hab./km ²

Evolution de la population des communes du pays de Brest entre 1990 et 1999



Le profil du pays de Brest

Le pays de Brest est l'un des plus peuplés de Bretagne (après celui de Rennes et celui de Nantes). C'est un pays essentiellement urbain dont la ville de Brest constitue le pôle central bien que sa zone d'influence ne couvre pas entièrement le territoire du pays. En dehors de Brest, il existe d'autres communes de moindre influence telles que Landerneau ou Lesneven.

Le pays de Brest est bien desservi par les différents modes de transports malgré sa position à l'extrémité de la péninsule armoricaine. Il a un fort caractère maritime qui favorise les activités liées à la pêche côtière et au tourisme. Le secteur tertiaire est prédominant (près des deux tiers des emplois) : **l'économie locale est portée par les services et l'industrie.**

Après une croissance faible entre 1990 et 1999 (+3,1%), la population du pays de Brest est restée plutôt stable entre 1999 et 2005 (-0,5% d'après les estimations de l'INSEE : c'est en particulier **la ville centre qui a vu sa population diminuer** tandis que **celle des communes de moins de 10 000 habitants augmentait**). La population est **assez jeune** comparée au reste de la Bretagne (la part des plus de soixante ans y est l'une des plus faibles de la région Bretagne).

Selon les estimations du scénario haut de l'INSEE, le pays de Brest pourrait compter **environ 410 000 habitants en 2015** (+10% par rapport à 2005) et 445 000 habitants en 2030 (+19% par rapport à 2005), ce qui correspondrait à la croissance moyenne de la région Bretagne.

La population brittophone

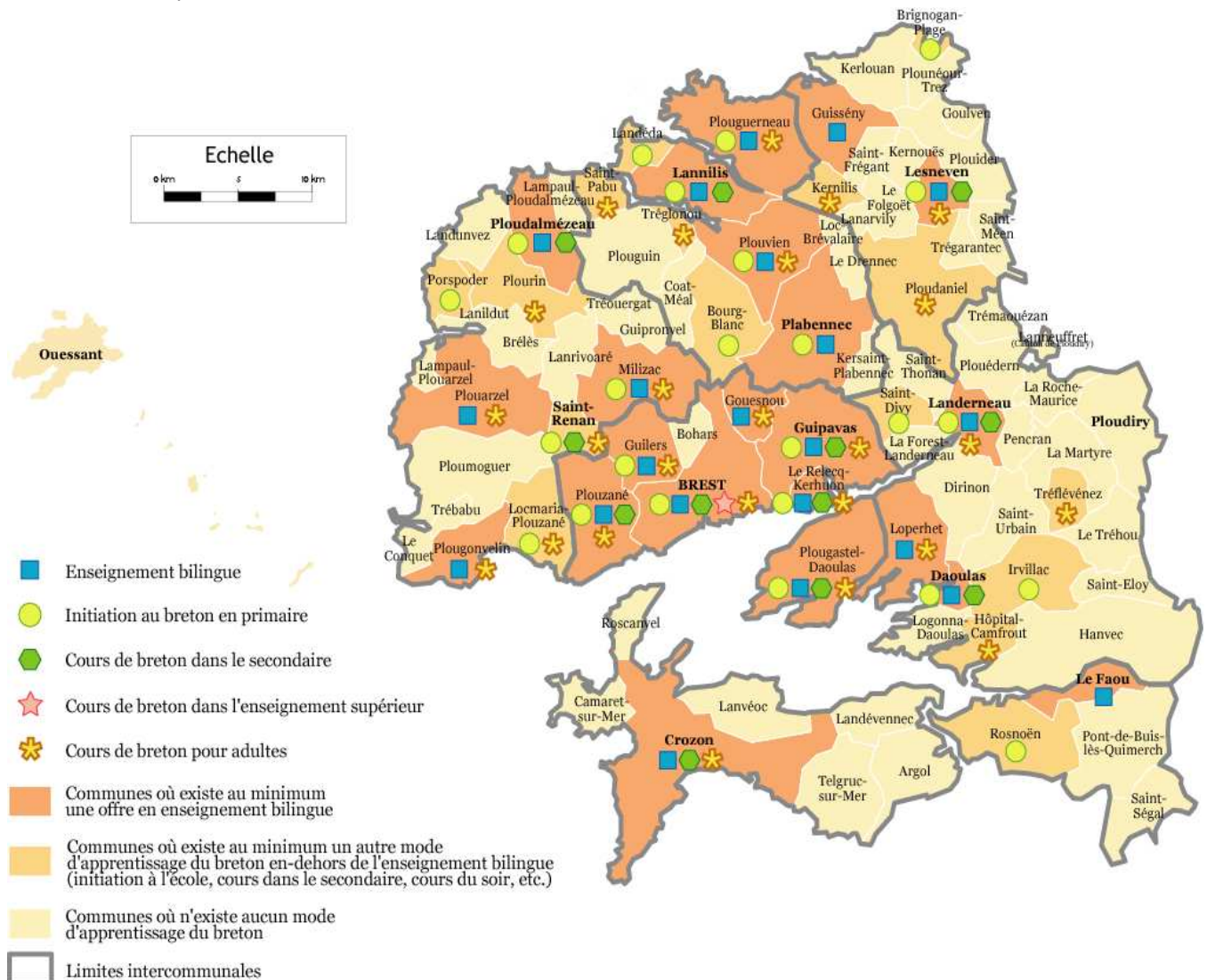
Lors du recensement de 1999, l'INSEE a réalisé une enquête intitulée *Etude de l'Histoire familiale*. Cette enquête comportait notamment des questions sur la pratique des langues à la maison. Des données fiables ont ainsi pu être recueillies par département concernant le nombre de brittophones adultes. Ces données confirment le vieillissement de la population des locuteurs dans l'ouest de la Bretagne (et donc dans le pays de Brest).

A partir de ces chiffres, de ceux de l'enseignement bilingue et en fonction des particularités de chaque pays, il est possible d'établir des estimations du nombre de locuteurs sur chaque territoire. Ainsi, nous pouvons poser que **le pays de Brest comptait entre 50 000 et 55 000 locuteurs en 1999**, soit près de **14,5%** de la population (quand le taux pour l'ensemble de la Bretagne s'élevait à 6,7%).

Par suite, nous pouvons également estimer qu'**il y aurait en 2008 entre 40 000 et 45 000 locuteurs dans le pays de Brest**, soit environ **11,5%** de la population (quand le taux pour l'ensemble de la Bretagne serait de 5%). **Plus de 10 000 locuteurs auraient donc disparus** entre 1999 et 2008 dans le pays de Brest **alors qu'on ne compte que 1 221 élèves supplémentaires** dans les établissements bilingues. Suivant cette comparaison, **le taux de renouvellement de la population des brittophones du pays de Brest serait de l'ordre de 1 pour 10**, c'est à dire qu'un nouveau brittophone est formé pour dix qui meurent.

La langue bretonne dans l'enseignement

Carte générale de l'offre d'enseignement de breton et en breton dans le pays de Brest – année scolaire 2007/2008



Il existe au moins un moyen d'apprendre la langue bretonne ou de s'y initier dans 38 communes du pays de Brest. Cela représente plus de deux communes sur cinq et même près de la moitié de celles où il est possible de scolariser les enfants.

Il est possible de scolariser les enfants dans 77 des 90 communes du pays de Brest. 22 d'entre elles proposent un enseignement bilingue (5 de plus qu'en 2004). De plus une initiation à la langue bretonne est proposée dans 24 communes, grâce au travail du Conseil général, et des cours sont proposés dans l'enseignement secondaire sur 10 communes. **Cependant il reste encore 46 communes disposant au moins d'une école où les enfants sont dans l'impossibilité d'apprendre le breton.**

En 2007/2008, ce sont près de **8000 élèves du pays de Brest²** qui suivent un enseignement de breton ou en breton de la maternelle au lycée. Cela représente près de 11% de la population scolaire (contre 9% en 2003/2004). Dans le seul premier degré, ils constituent **près de 14% des effectifs**. Il s'agit d'un pourcentage plutôt encourageant mais qui reste modeste comparé aux 30% de locuteurs au sein des générations les plus jeunes qui sont nécessaires, selon l'UNESCO, pour qu'une langue puisse survivre. D'autant plus qu'une bonne partie de ces 14% ne bénéficient que d'une initiation qui ne suffit pas à en faire des locuteurs.

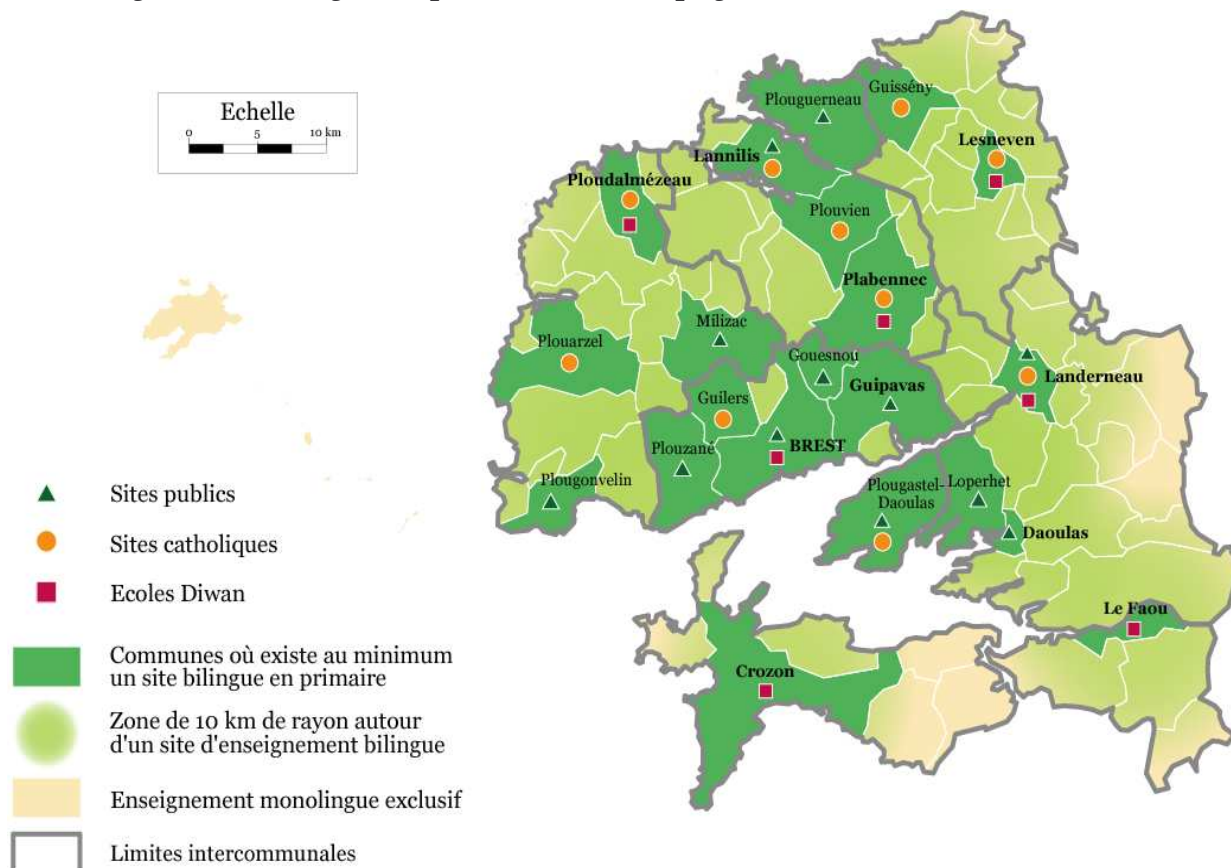
Au-delà de la population scolaire, ce sont **plus de 1 000 adultes** qui apprennent la langue bretonne d'une manière ou d'une autre (ils étaient plus de 1 300 en 2003) : enseignement supérieur (169 étudiants), cours du soir (625 apprenants) ou stages (environ 230 personnes).

Enseignement à l'école

Enseignement bilingue

➤ Répartition de l'offre

Offre d'enseignement bilingue en primaire dans le pays de Brest – Rentrée scolaire 2007



En Bretagne, c'est le pays de Brest qui dispose du réseau d'écoles bilingues le plus dense. Presque en tout point du pays on se trouve à moins de 10 km d'un site bilingue (échelle à relativiser en milieu urbain). Avec 15 communes, ce maillage était déjà assez dense

² 2652 dans les filières bilingues, entre 3 400 et 3 800 sensibilisés par l'initiation en primaire et 916 élèves du secondaire suivant des cours de langue.

en 2003/2004 mais il s'est encore resserré avec 5 communes supplémentaires en seulement 4 ans. C'est la C.C. du Pays d'Iroise qui en a le plus profité (avec Milizac, Plouarzel et Plougonvelin), suivie par la C.C. du pays de Landerneau-Daoulas (Daoulas et Loperhet).

C'est dans le pays de Brest que fut ouverte la première école bilingue de Bretagne : l'école Diwan de Ploudalmézeau en 1977. L'enseignement public est venu compléter l'offre onze ans plus tard, en 1988, avec une classe bilingue à Landerneau. Par ailleurs, c'est à Guisseny que fut ouverte l'une des premières classes bilingues de l'enseignement catholique en 1990.

Le pays de Brest est un exemple pour la Bretagne en matière d'offre d'enseignement bilingue dans les communes. C'est l'un des pôles majeurs de développement de l'enseignement bilingue, et on note que cela vaut pour les trois filières de manière assez équilibrée. **Plus de la moitié des sites bilingues catholiques du Finistère se trouvent dans le pays de Brest**, par exemple.

Il est aujourd'hui possible d'inscrire son enfant dans une filière bilingue sur plus d'un quart des communes disposant d'au moins une école : parmi les 77 communes du pays où il est possible de scolariser les enfants, 22 proposent au moins une filière bilingue (7 communes pour Diwan, 12 pour l'enseignement public et 10 pour l'enseignement catholique).

L'offre en enseignement bilingue a continué de s'étendre dans le pays : en comparaison de 2003/2004, des sites se sont ouverts dans 5 communes supplémentaires (Daoulas, Loperhet, Milizac, Plouarzel et Plougonvelin). C'est essentiellement la filière publique qui est allée de l'avant avec quatre nouveaux sites contre un seul pour l'enseignement catholique et aucun pour Diwan (jusqu'à l'ouverture du site de Saint-Renan à la rentrée 2008). Il n'y a guère que dans l'est et le sud du pays de Brest que l'offre reste quelque peu clairsemée.

Ainsi, s'est mise en place une offre de proximité qui manquait sur la côte ouest du pays : depuis la création de la première école Diwan de Bretagne à Ploudalmézeau et l'ouverture d'un site privé dans la même commune en 1997, l'offre sur la Communauté de Communes (C.C.) du Pays d'Iroise n'avait pas progressé jusqu'à l'ouverture de quatre nouveaux sites depuis 2006.

Pour le moment, ce sont les communautés de communes les plus peuplées qui disposent de l'offre bilingue la plus développée. Presque toutes les communes de Brest Métropole Océane bénéficient d'au moins un site (à l'exception de Bohars et du Relecq-Kerhuon). En outre, il est relativement aisé de se rendre dans une école bilingue lorsque l'on réside dans la C.C. de Plabennec et des Abers.

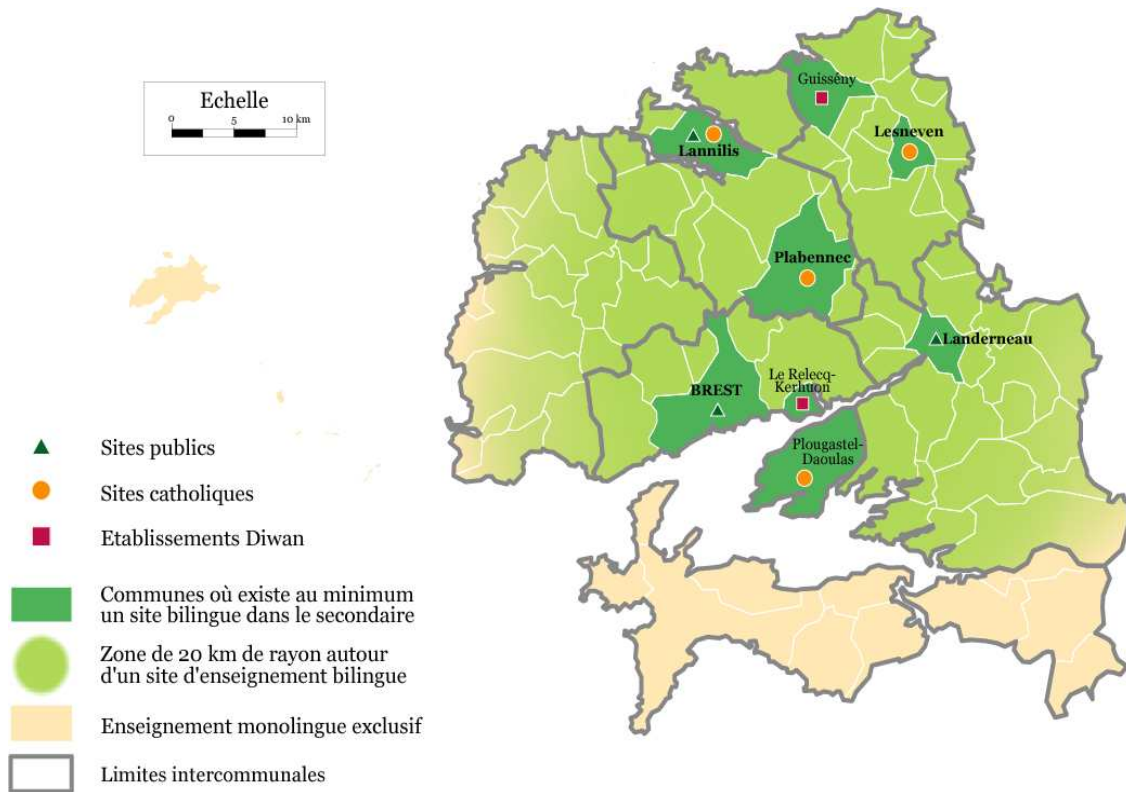
Dans deux autres communautés de communes, l'offre reste concentrée sur les communes centres : la C.C. de Lesneven et Côte des Légendes (où il n'existe encore aucune offre dans l'enseignement public) et la C.C. du Pays de Landerneau-Daoulas (qui a tout de même connu des ouvertures dans le public).

Les communautés de communes du sud du pays (C.C. du Pays de Crozon et C.C. de l'Aulne Maritime) sont les moins bien pourvues en écoles bilingues. Dans chacune d'entre elles, il n'existe qu'une école Diwan. Il est tout de même étonnant qu'il n'y ait aucun site public ou privé sur ce territoire, et pas la moindre offre sur des communes comme Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h. La progression rapide constatée dans la C.C. du Pays d'Iroise permet cependant de croire au potentiel des communautés de communes qui sont encore en retard.

Néanmoins, une telle offre de proximité n'est pas suffisante pour bon nombre de parents qui souhaiteraient disposer d'une offre bilingue dans l'établissement où ils envisagent d'inscrire leur enfant de toute façon. **Il y a donc encore matière à progresser quand on considère individuellement le réseau de chacune des filières et que l'on mesure qu'il faudrait attendre 2025, au rythme actuel, avant qu'il y ait un site bilingue**

dans la moitié des communes disposant d'au moins une école. De la même façon, il n'est pas normal que l'offre ne soit pas plus abondante dans les grandes communes du pays. Les trois filières ne sont présentes simultanément que sur la commune de Landerneau. **A Brest, il n'existe encore aucune classe bilingue privée et une seule école publique alors qu'on en compte trois à Rennes ou deux à Landerneau, Lorient ou Vannes.**

Offre d'enseignement bilingue dans le secondaire dans le pays de Brest – Rentrée scolaire 2007



Comme c'est le cas dans le reste de la Bretagne, sur le pays de Brest, l'offre dans le secondaire ne bénéficie pas d'un réseau aussi développé que dans le primaire ; il est toutefois plus dense qu'ailleurs. On note qu'aucun établissement du secondaire ne propose de filière bilingue dans l'ouest et le sud du pays.

On trouve un établissement bilingue dans 8 des 18 communes du pays disposant d'au moins un collège et dans 3 des 4 communes où l'on compte au moins un lycée. Malgré cela, l'offre dans le secondaire n'est pas aussi bonne que ce qu'elle est dans le primaire puisque les distances à parcourir pour poursuivre sa scolarisation dans une filière bilingue s'allongent. **Se pose alors un problème d'égalité des chances** puisqu'il est moins facile pour un enfant bilingue de se maintenir dans sa filière que pour un enfant "monolingue". Beaucoup d'abandons sont dus à cette difficulté.

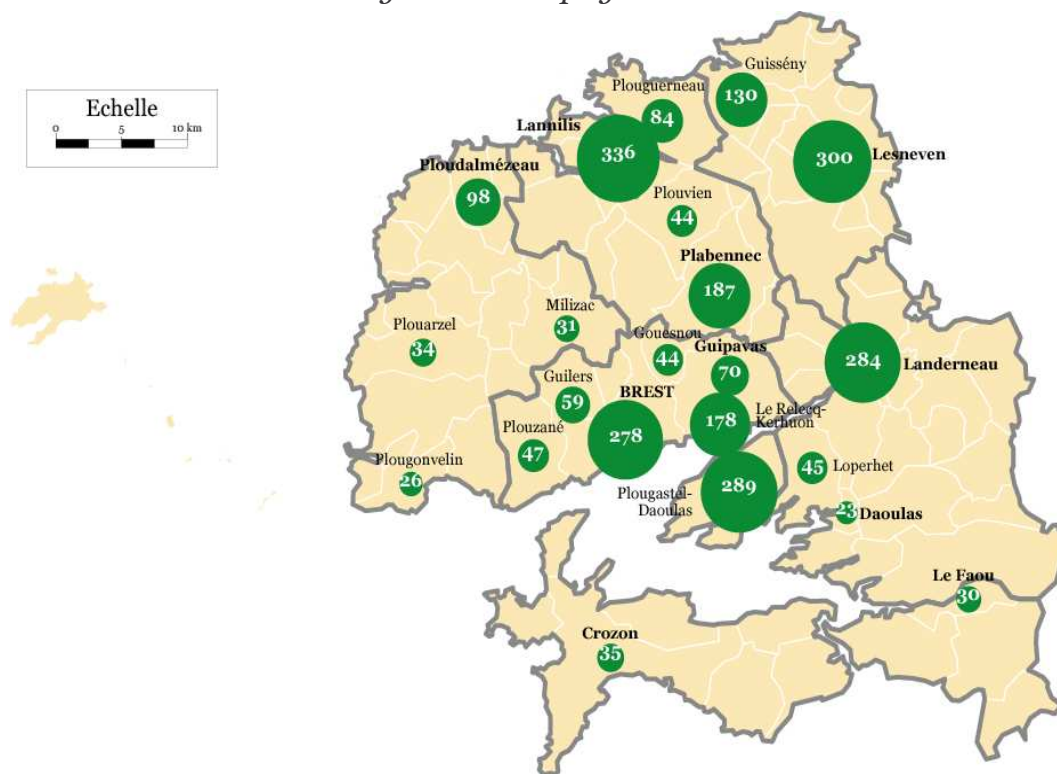
Peu d'évolutions apparaissent dans la carte ci-dessus par rapport à ce qui était proposé dans le secondaire en 2003/2004. L'antenne du collège Diwan située à Tréglonou jusqu'en 2006 s'est déplacée à Guissény. La filière bilingue catholique de Lesneven se poursuit jusqu'au Lycée depuis 2004. La filière bilingue publique a ouvert au collège et au lycée dans la ville de Brest à la rentrée 2005 tandis qu'elle fermait au collège de Plougastel-Daoulas en dépit du désaccord des associations de parents d'élèves.

➤ Effectifs de l'enseignement bilingue

Avec **2 652 élèves bilingues** à la rentrée 2007, le pays de Brest continue de dominer la répartition des effectifs des filières bilingues. **22,6% des élèves bilingues de Bretagne sont scolarisés dans le pays de Brest** ; ce pourcentage reste relativement stable depuis le début des années 2000.

En vérité, la part du pays de Brest dans les chiffres de l'enseignement bilingue n'est pas si étonnante. Le maillage des écoles bilingues est plus régulier dans l'ouest de la Bretagne et, dans ce secteur, le pays de Brest est le plus peuplé et le mieux pourvu en écoles. Lorsque l'on étudie la répartition des élèves en Basse-Bretagne uniquement, on constate que le poids du pays de Brest est le même dans l'enseignement en général et dans l'enseignement bilingue. Dans ce secteur, qui est le plus important vis-à-vis de l'ensemble de la population scolaire dans l'ouest de la Bretagne, les écoles bilingues se sont développées de manière régulière ; c'est pour cette raison que le pays de Brest se positionne en première ligne.

Répartition et nombre d'élèves bilingues dans le pays de Brest – Rentrée scolaire 2007



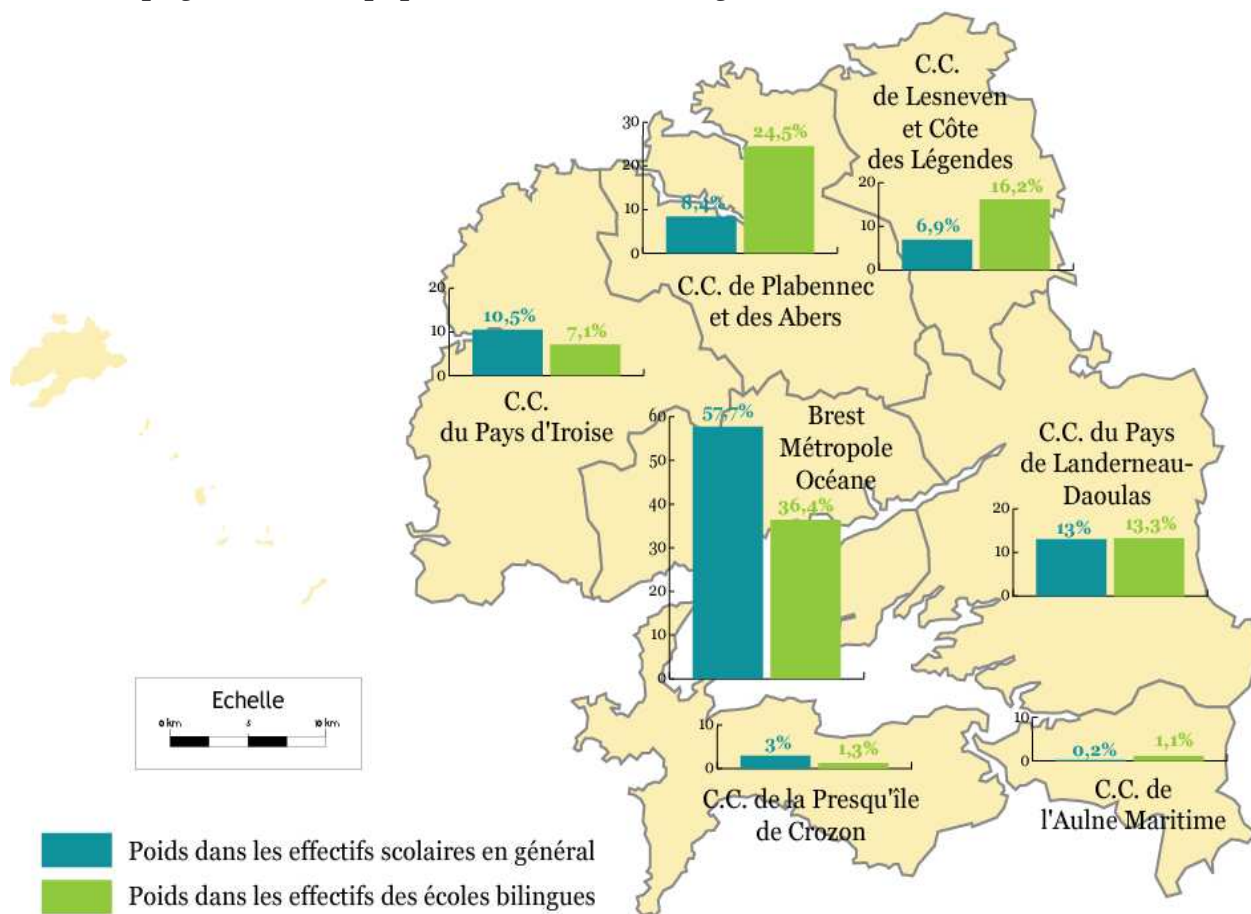
Presque toutes les communes de Brest Métropole Océane comptent au moins une école bilingue. Près de 700 enfants sont scolarisés dans le réseau relativement dense de la C.C. de Plabennec et des Abers. Lesneven et Landerneau constituent également deux sites importants (les données chiffrées par commune, par filière et par niveau sont fournies en annexe p. 71).

La carte ci-dessus confirme que la ville de Brest ne tient pas son rang quant au bilinguisme scolaire. 43% des jeunes du pays sont scolarisés sur cette commune ; il est par conséquent surprenant qu'elle n'arrive qu'au cinquième rang pour le nombre d'enfants scolarisés en filière bilingue. Avec seulement 278 élèves bilingues, Brest est en retard par rapport aux autres grandes villes de Bretagne : 577 pour Vannes, 518 pour Rennes et 451 pour Quimper. Ce manque d'élan s'explique par une offre trop faible (un seul site public, aucun site catholique).

A contrario, des villes moyennes se trouvent à l'avant-garde du pays : Lannilis et Lesneven. Cela est vrai aussi bien pour les chiffres bruts que pour les pourcentages de l'enseignement bilingue (voir le détail des pourcentages en annexe p. 73).

De manière générale, ce sont les villes grandes ou moyennes possédant une filière bilingue de longue date qui présentent les chiffres les plus élevés. Les chiffres les plus faibles correspondent aux communes où l'ouverture d'une classe bilingue est récente. Cela montre le succès rencontré par cette forme d'enseignement. Il n'y a qu'à Crozon que les chiffres ne montrent pas une évolution aussi favorable, sans doute en raison d'une offre trop peu diversifiée (limitée à Diwan pour le moment).

Comparaison de la part de chaque communauté de communes dans la population scolaire générale du pays et dans la population scolaire bilingue – Rentrée scolaire 2007



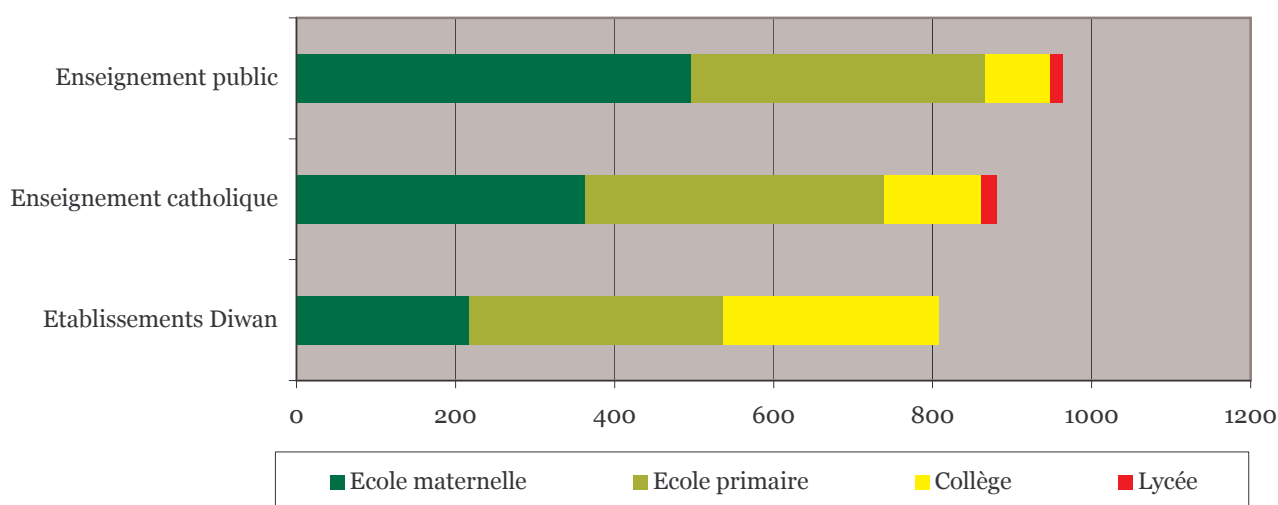
*Si l'offre d'enseignement bilingue était uniformément répartie sur le pays de Brest, la part de chaque communauté de commune dans l'enseignement bilingue serait équivalente à ce qu'elle est dans l'enseignement de façon générale. Cette carte met en lumière l'avance prise par la C.C. de Plabennec et des Abers et par la C.C. du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes. Mais son enseignement le plus flagrant est le **potentiel de développement pour l'enseignement bilingue dans Brest Métropole Océane** (plus de 20 points d'écart). Il y a également matière à progresser dans la C.C. du Pays d'Iroise (laquelle rattrape son retard comme cela a été dit) ainsi que dans la C.C. de la Presqu'île de Crozon .*

Evolution de la répartition des effectifs bilingues entre les trois filières dans le pays de Brest entre 2003 et 2007



*La répartition des élèves du pays de Brest est proche de ce que l'on observe en Bretagne par ailleurs, si ce n'est une situation un peu plus équilibrée avec Diwan qui atteint les 30% (contre 25%). En cela, le poids dans le pays des 271 collégiens de Diwan est déterminant (ils représentent 41% de l'ensemble des collégiens de la filière associative). **Cependant, on note le dynamisme de la filière publique** qui a gagné 9 points dans cette répartition en comparaison de la rentrée scolaire 2003. Les écoles publiques se retrouvent ainsi majoritaires alors qu'elles occupaient la dernière place quatre ans plus tôt. C'est le résultat de quatre ouvertures faites dans l'intervalle. A l'inverse, le poids de Diwan s'est réduit, ses chiffres n'ayant pas évolué aussi vite que ceux des autres filières, faute de nouvelles écoles. Les chiffres des écoles privées ont suivi l'évolution générale, leur poids s'est maintenu par rapport à 2003. Si le pays de Brest est le pôle le plus important de la filière catholique, l'ouverture de classes n'y progresse pas beaucoup : il n'y a eu que deux nouveaux sites depuis 2004 alors que sept avaient été ouverts entre 1994 et 1997.*

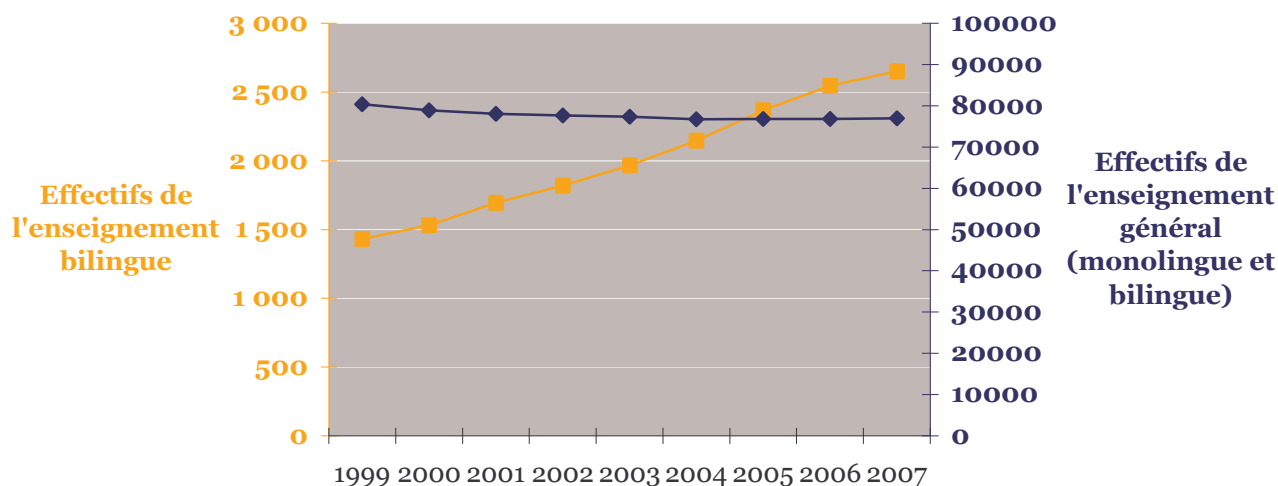
Répartition par niveau des élèves bilingues dans les trois filières dans le pays de Brest – Rentrée scolaire 2007



Cette répartition correspond à ce que l'on trouve dans le reste de la Bretagne. Les deux filières à parité ont de l'avance en primaire (particulièrement la filière publique). Le poids de

Diwan est plus faible, notamment en maternelle (faute e nouvelles ouvertures les années passées). Le secondaire y est cependant plus solide : grâce à une offre complète jusqu'à la fin du collège, il est plus facile aux enfants scolarisés chez Diwan de se maintenir dans leur filière.

Evolution comparée du nombre d'élèves bilingues et du nombre d'élèves dans l'enseignement général de la maternelle au lycée dans le pays de Brest entre 1999 et 2007



Le nombre d'élèves bilingues augmente régulièrement dans le pays de Brest (+85,3% entre 1999 et 2007) alors que les effectifs de l'ensemble des écoles y sont plutôt décroissant (-4,3% entre 1999 et 2007). Ces tendances correspondent à celles de la Bretagne (+106,9% pour l'enseignement bilingue et -1,5% pour l'enseignement dans son ensemble). Cette dynamique montre l'intérêt des parents d'élèves pour l'offre bilingue et, par suite, la nécessité qu'il y a à en faciliter et à en coordonner le développement.

Le taux d'évolution de l'enseignement bilingue entre 1999 et 2004 a été beaucoup plus faible pour le pays de Brest que pour la Bretagne (+8,3% par année en pays de Brest contre +11,9% en Bretagne). Néanmoins, entre 2004 et 2007, le taux moyen pour le pays de Brest est resté presque inchangé (+7,8% par année) alors qu'il a fortement baissé pour la Bretagne (+7,3% par année). La plus grande stabilité des tendances de l'enseignement bilingue sur le terrain étudié tient sans doute au rythme d'ouvertures qui s'y est maintenu depuis 2004 (cinq nouveaux sites en l'espace de quatre rentrées scolaires).

Comparaison de la croissance du nombre d'élèves bilingues de la maternelle au lycée en pays de Brest et en Bretagne entre 1999 et 2007

	Pays de Brest	Bretagne
Communes déjà pourvues en 1999 uniquement	+63,7%	+65,7%
Toutes les communes pourvues en 2007	+85,3%	+106,9%

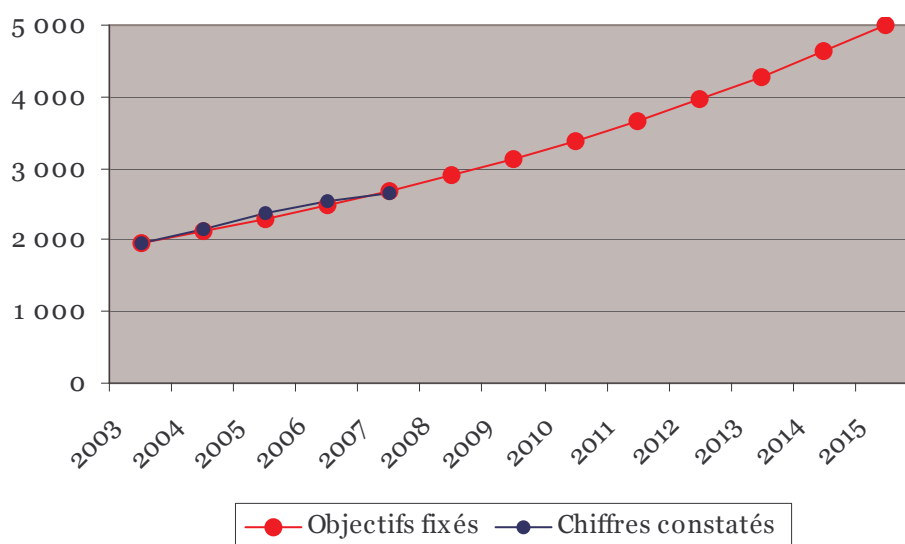
Pour apprécier le rôle des ouvertures récentes dans l'évolution de l'enseignement bilingue, il est possible de comparer la progression générale constatée entre 1999 et 2007 avec la progression qui a eu lieu dans le même temps dans les seules communes où existait déjà un site bilingue en 1999. Le tableau ci-dessus fait apparaître que l'évolution du pays de Brest est proche de celle de la Bretagne pour ce qui concerne les sites déjà ouverts en 1999

(+63,7% comparés à +65,7%) alors que la différence est grande sur l'ensemble (+85,7% pour le pays de Brest tandis que la progression s'élève à +106,9% pour la Bretagne).

Cela signifie que, pour la Bretagne, plus d'un tiers de la croissance est issu des communes dotées après 1999. Par contre, dans le pays de Brest, celles-ci n'ont apporté qu'un quart de la progression. Cela ne signifie pas pour autant que les nouveaux sites du pays de Brest sont moins dynamiques que les autres. Ils ont été ouverts plus tardivement (depuis 2004 essentiellement) et, par conséquent, ils n'ont pas eu autant de temps pour se développer. De plus, ce sont souvent des sites publics où la mise en place de la filière bilingue jusqu'au CM2 n'est pas aussi rapide que dans les écoles privées par exemple.

Lors de la rédaction de *Brezhoneg 2015 – Plan général de développement de la langue bretonne* par l'Office, des objectifs annuels avaient été définis par pays pour atteindre 25 000 élèves bilingues en Bretagne à l'horizon 2015. Bien que du retard ait été pris sur l'ensemble (dans les faits, on n'atteint que 93,6% de l'objectif prévu pour 2007), le pays de Brest est l'un des pays qui suit au plus près le rythme qui lui permettrait d'atteindre cet objectif (qu'il remplit à 98,7% en 2007).

Evolution comparée du nombre d'élèves bilingues constaté et des objectifs fixés par l'Office pour le pays de Brest de 2003 à 2015

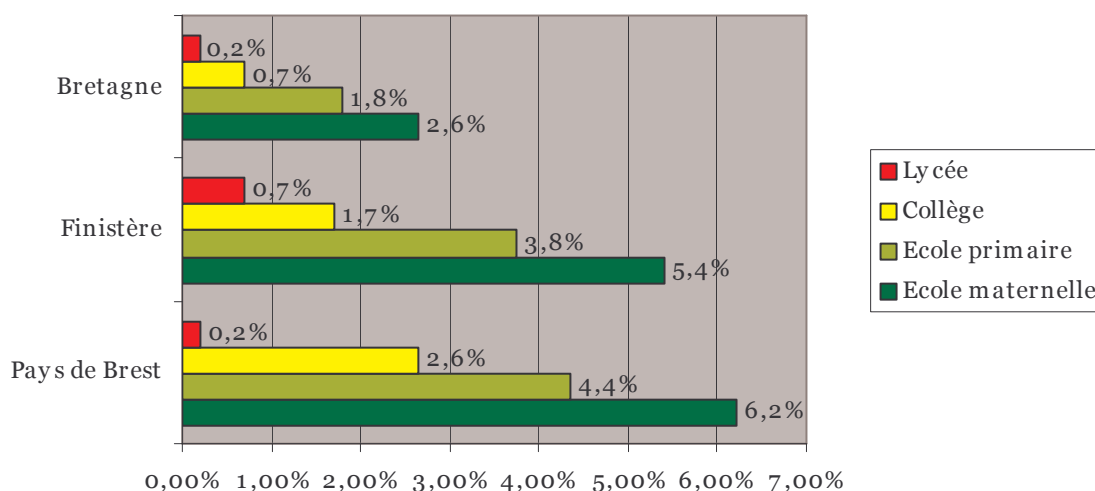


Le pays de Brest se conforme relativement bien aux objectifs qui lui ont été assignés en 2003 (il avait même un peu d'avance jusqu'à la rentrée 2007).

L'objectif de 5000 élèves bilingues d'ici 2015 pourra être atteint si le pays se maintient à une croissance annuelle moyenne de 8,1%. Mais cela ne sera possible que si le pays persiste à ouvrir de nouveaux sites chaque année (comme c'est le cas depuis 2004). Cela signifie notamment **compléter le réseau dans les communautés de communes où l'offre est maigre** (C.C. de la Prequ'île de Crozon, C.C. de l'Aulne Maritime, C.C. du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, C.C. du Pays de Landerneau-Daoulas) et **diversifier l'offre dans les communes où des classes bilingues existent déjà**. L'exemple mentionné plus haut de la ville de Brest est le plus éloquent : aucune école privée, une seule école publique et, par conséquent, des chiffres bien inférieurs à ceux d'autres communes bretonnes de taille comparable (Rennes, Quimper, Vannes).

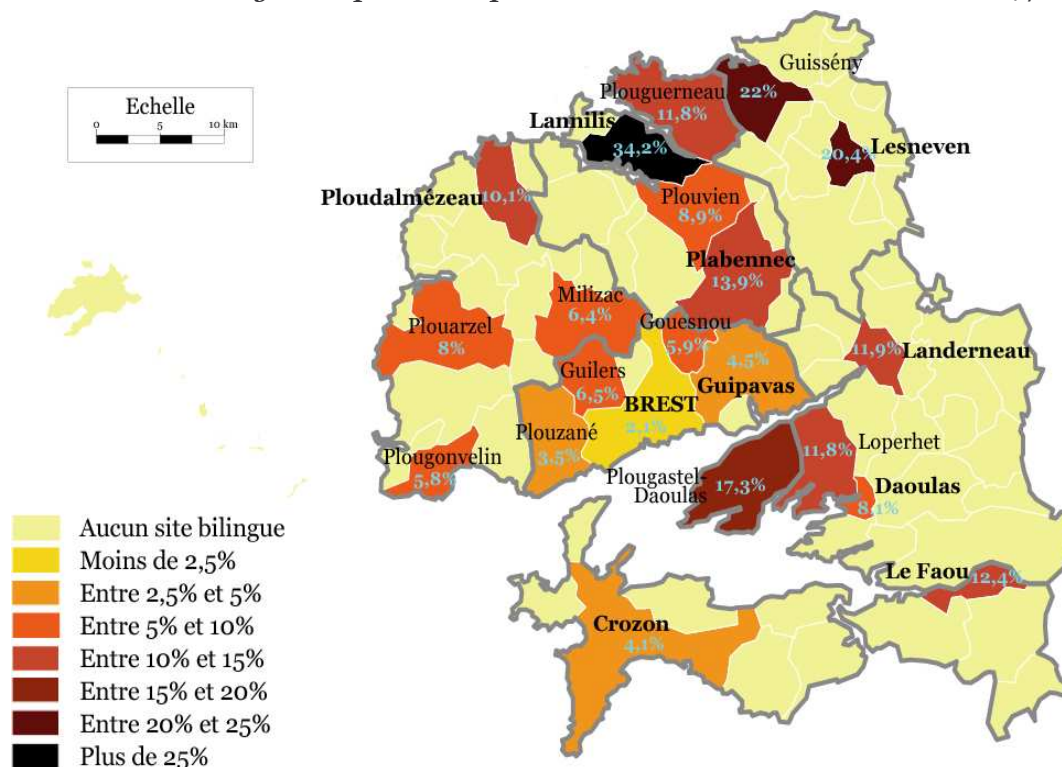
➤ Statistiques de l'enseignement bilingue

Taux de l'enseignement bilingue par niveau dans le pays de Brest comparé au taux départemental et à celui de la Bretagne – Année scolaire 2007/2008



A tous les niveaux (excepté au lycée), le taux de scolarisation en filière bilingue est supérieur dans le pays de Brest à ce qu'il est en Finistère et en Bretagne. Ce taux s'élève à 5,13% pour le primaire (de la maternelle au CM2). Ces chiffres sont relativement bons et dans certaines communes ils atteignent même des niveaux assez élevés (34,2% en primaire à Lannilis, par exemple) mais ne représentent jamais qu'une minorité. La marge de progression reste donc considérable. C'est en l'assumant que le pays de Brest gardera son statut de pays exemplaire.

Taux de scolarisation bilingue en primaire par commune³ – Année scolaire 2007/2008



³ Tous les chiffres par commune et par niveau sont disponibles en annexe p. 73.

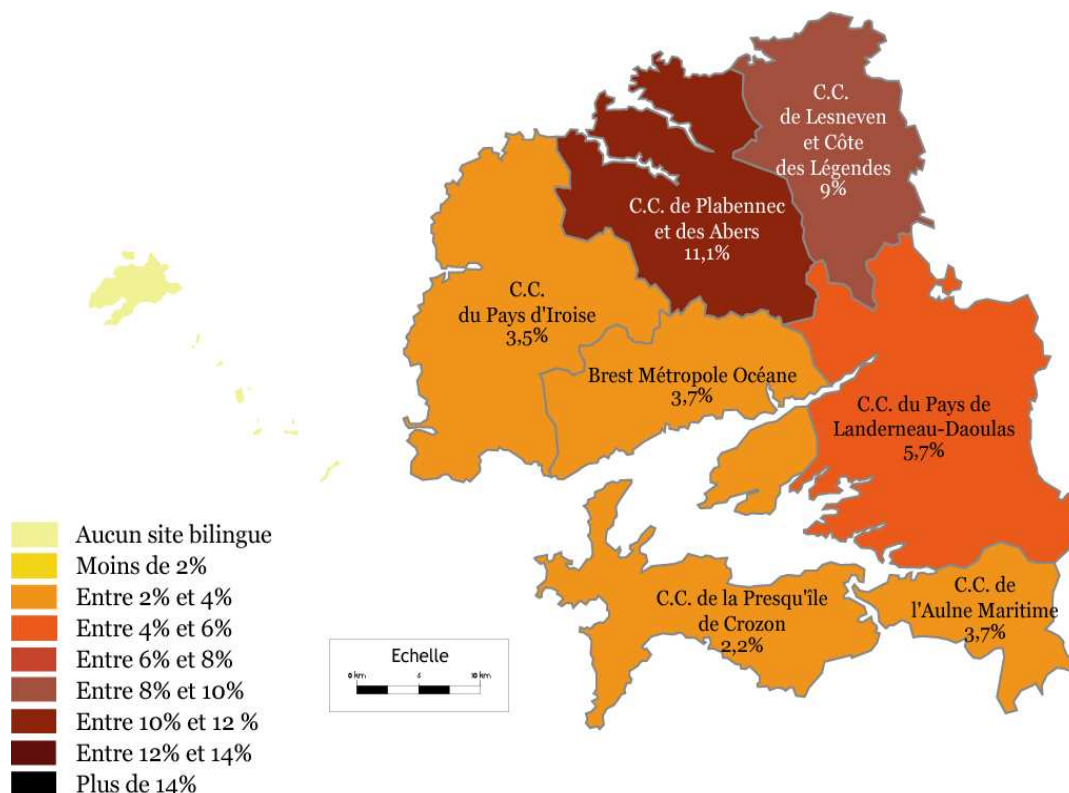
On constate de grandes disparités d'une commune à l'autre. C'est particulièrement vrai au sein de Brest Métropole Océane où l'on trouve à la fois le taux le plus bas du pays pour la ville de Brest (2,1%) et l'un des plus élevés pour Plougastel-Daoulas (17,3%). Rien ne permet de justifier une telle différence. L'explication la plus simple que l'on puisse trouver est celle d'une offre bien insuffisante sur la commune de Brest. Dans les grandes villes, il n'est pas possible d'amener son enfant à l'école à l'autre bout de la commune, il est nécessaire de trouver une offre dans son quartier de résidence.

Presque toutes les communes du pays ont vu progresser leur taux de scolarisation bilingue en primaire entre 1999 et 2007⁴. La ville de Landerneau (deuxième commune du pays par sa population) est à l'avant-garde, le taux y a presque doublé. C'est le fruit de la politique volontaire menée durant les mandats de Jean-Pierre Thomin. **Cela illustre la capacité des municipalités déterminées à développer les filières bilingues sur leur territoire.**

Ce taux a également bien progressé à Lannilis (multiplié par 1,9 entre 1999 et 2007), ou encore à Plougastel-Daoulas (commune signataire de la charte *Ya d'ar brezhoneg*, tout comme Landerneau).

A l'inverse, après des fluctuations, les pourcentages ont légèrement diminué à Plouvien, Ploudalmézeau et Guissény. Sur les autres communes le taux de scolarisation bilingue a globalement progressé entre 1999 et 2007. Les chiffres de Brest connaissent une progression régulière mais trop lente : il n'y a qu'une seule école publique et aucune école privée. A Crozon, l'école Diwan peine à faire progresser le taux à elle seule.

Taux de l'enseignement bilingue en primaire par structure intercommunale – Année scolaire 2007/2008



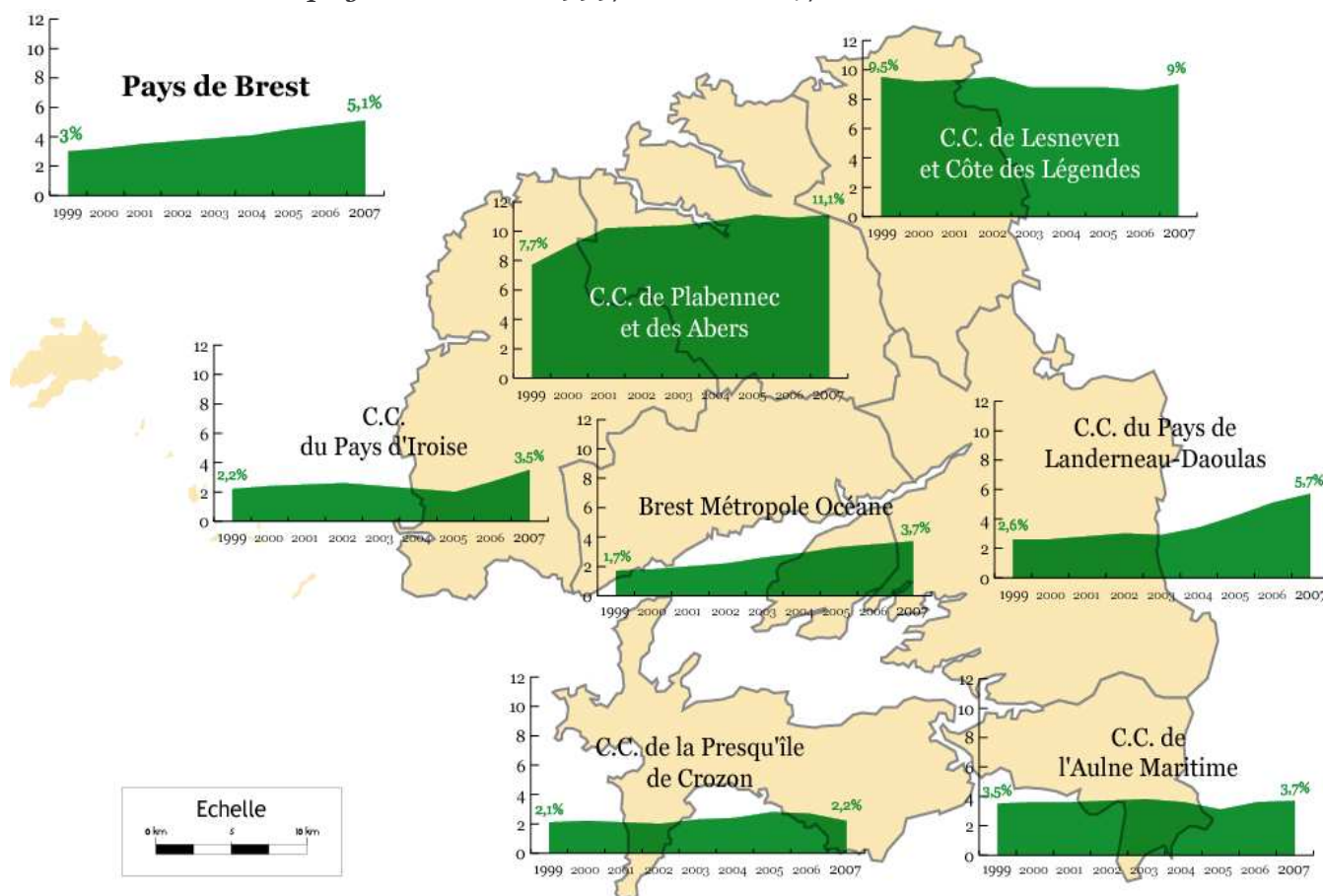
Le taux le plus élevé du pays de Brest est celui de la C.C. de Plabennec et des Abers. Celle-ci se hisse au 7ème rang au classement des structures intercommunales de Bretagne (la 1ère place revenant à la C.C. du Pays de Josselin dans le centre-est morbihanais).

⁴ Les taux de l'enseignement bilingue par commune d'année en année sont présentés en annexe p. 74.

Le taux de l'enseignement bilingue est très variable d'une communauté de communes à l'autre. Celui, relativement bas, de Brest Métropole Océane (3,7%) confirme qu'il est nécessaire d'étendre l'offre dans les communes les plus peuplées (et donc à Brest en premier lieu). L'exemple d'autres grandes structures intercommunales pourrait être suivi : celui du Pays de Vannes avec 6,3%, ou celui de Lannion-Trégor avec 8,6%.

Parmi les sept communautés de communes concernées, deux sont largement au-dessus de la moyenne du pays de Brest (5,1%) : la C.C. de Plabennec et des Abers qui est portée par quatre de ses cinq communes les plus peuplées (à l'exception de Landéda) et la C.C. du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes qui doit son rang à sa commune centre (il n'existe encore aucune école à Ploudaniel ou au Folgoët, par exemple). Ceci étant, quatre communautés de communes sont en dessous de la moyenne ; il y a sur leur terrain matière à une amélioration rapide de la situation (en particulier au sein de celles qui ont le plus de poids dans l'éducation : Brest Métropole Océane et la C.C. du Pays d'Iroise).

Evolution du taux de l'enseignement bilingue en primaire dans les structures intercommunales du pays de Brest de 1999/2000 à 2007/2008



Le taux de l'enseignement bilingue dans le pays de Brest a progressé entre 1999 et 2007. Il est passé de 3 à 5,1% sur un rythme assez régulier. L'évolution du taux est généralement moins lissée d'une communauté de communes à l'autre.

Entre 1999 et 2007, le taux de l'enseignement bilingue a stagné dans trois communautés de communes : C.C. de la Presqu'île de Crozon , C.C. de l'Aulne Maritime et C.C. de Lesneven et de la Côte des Légendes⁵. Pour cette dernière, le chiffre a même légèrement baissé. L'offre éducative est très centralisée dans cette structure intercommunale : sur la commune de Lesneven sont scolarisés plus d'un tiers des élèves du primaire et 88% pour les

⁵ Trois communautés de communes n'ayant bénéficié d'aucune ouverture dans l'intervalle.

élèves bilingues. Cela montre le besoin qu'il y a à ouvrir en de nouveaux endroits pour maintenir le rythme de croissance. Une diversification de l'offre serait également la bienvenue puisqu'il n'existe aucune classe bilingue publique dans cette communauté de communes.

Les autres communautés de communes présentent des évolutions convenables. Si le taux de Brest Métropole Océane reste faible, il progresse régulièrement d'année en année. Portée par le dynamisme de Lannilis, la C.C. de Plabennec et des Abers affiche depuis 2001 le taux le plus élevé ; aucune ouverture n'a pourtant eu lieu au sein d'une nouvelle commune du secteur depuis 1996. Pour garder son rôle de leader, cette communauté de communes aura besoin d'accueillir de nouveaux sites. La progression dans la C.C. du Pays d'Iroise est essentiellement due à des ouvertures encore récentes (en 2006 et 2007) ; c'est pour cette raison que le taux reste faible. C'est dans la C.C. du Pays de Landerneau-Daoulas que le taux de l'enseignement bilingue a le plus progressé (il a été multiplié par 2,2 en l'espace de huit ans). C'est le résultat de la politique menée par la mairie de Landerneau avec l'appui des ouvertures réalisées sur d'autres communes depuis 2004 (Loperhet et Daoulas).

Enseignement du breton

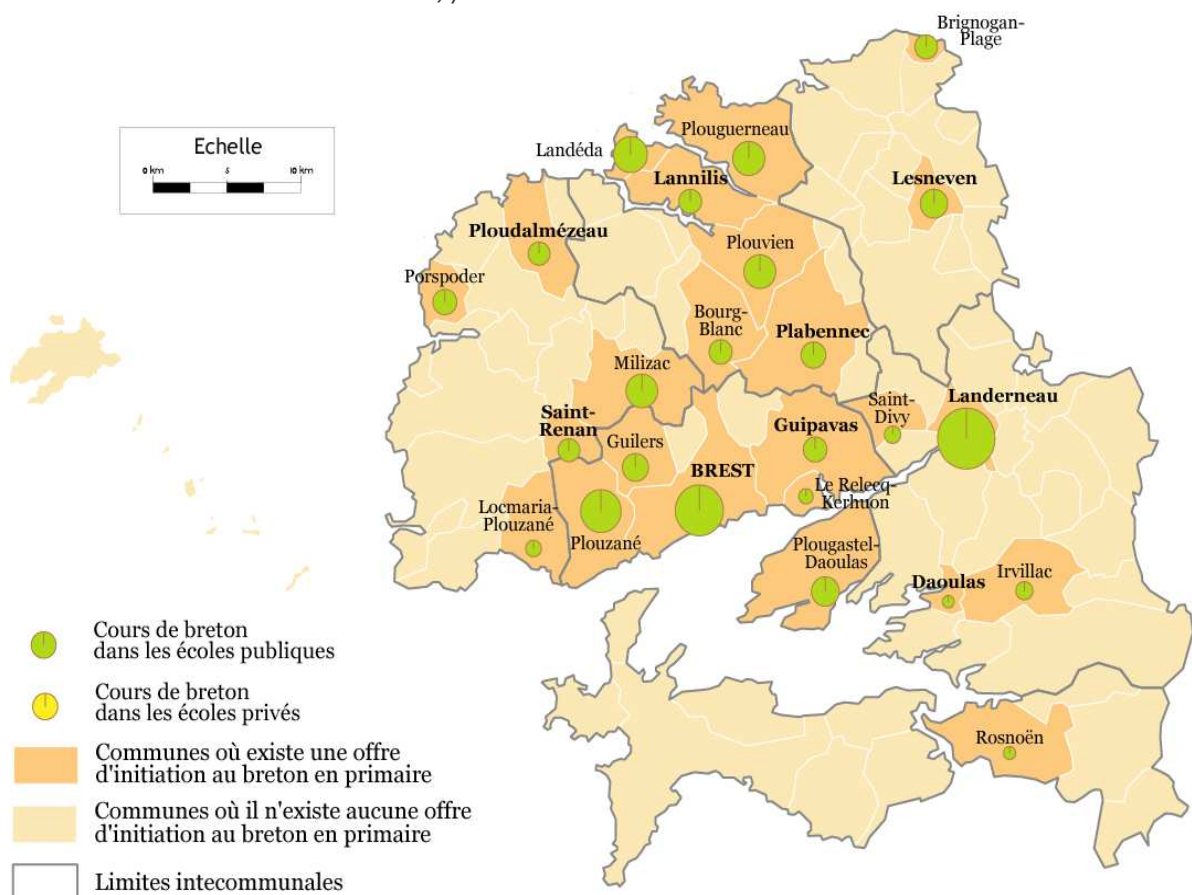
➤ L'initiation au breton dans le premier degré

L'initiation est le moyen d'offrir un premier contact avec la langue aux élèves qui ne sont pas scolarisés dans les filières bilingues. Selon l'établissement, l'initiation dure entre 1 et 3 heures hebdomadaires. Cela consiste en des chansons, des comptines, des jeux en breton, des notions de la langue qui ont pour but de sensibiliser les écoliers et, par eux, leurs parents.

L'initiation au breton s'est développée en primaire en Finistère à **l'instigation du Conseil général**. Pour ce faire, un dispositif a été mis en place dans les écoles publiques par la signature d'un accord avec l'Inspection académique en 2000. L'Inspection académique n'a créé aucun poste : c'est le Conseil général qui prend en charge la rémunération des intervenants extérieurs. Les associations **Sked** et **An Oaled** ont été mandatées par le Conseil général et l'Inspection académique pour assurer cette initiation dans les écoles publiques du pays de Brest.

L'initiation au breton dans les écoles catholiques était soutenue de la même façon. Les intervenants étaient rémunérés via une subvention versée par le Conseil général à l'association **Yezh ha Sevenadur** qui fait le lien avec la DDEC du Finistère. Après une réduction de l'offre à la rentrée 2006, l'initiation a été suspendue en 2007 (plus de 1100 élèves bénéficiaient de cette initiation en 2006/2007). En attendant une solution permettant une reprise de l'initiation, l'association consacre ses fonds à la mise à disposition d'assistants maternels brittophones pour compléter l'environnement linguistique de la filière bilingue privée.

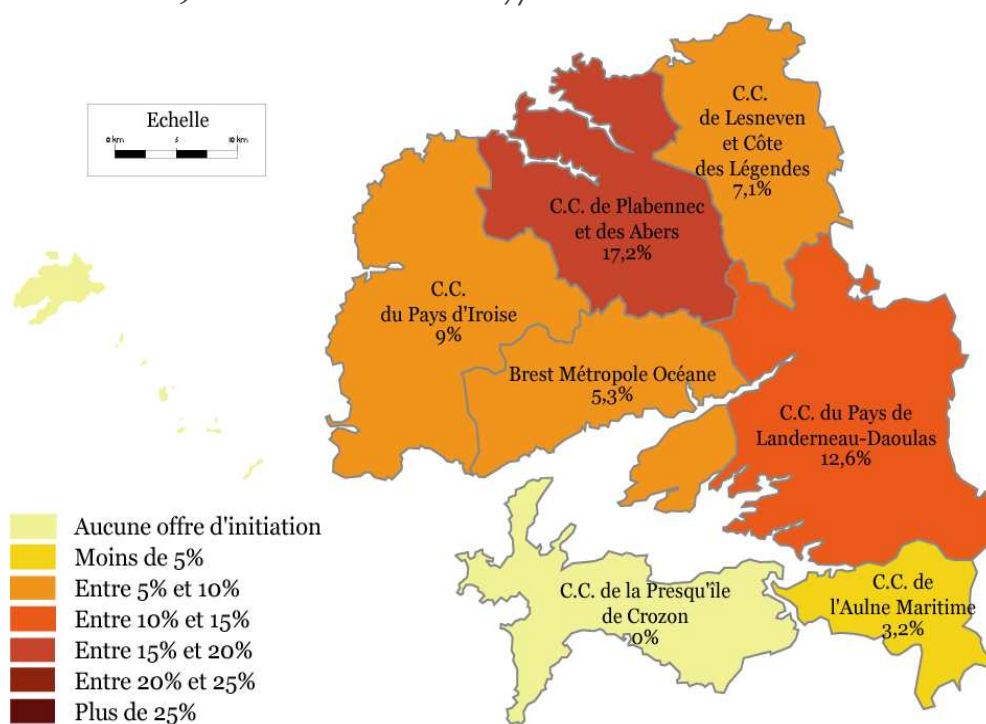
Répartition des élèves du primaire bénéficiant d'une initiation à la langue bretonne dans le pays de Brest – Année scolaire 2007/2008



Peu d'élèves bénéficient d'une initiation à l'ouest, à l'est et au sud du pays. L'offre ne peut être considérée comme relativement dense que pour Brest Métropole Océane et la C.C. de Plabennec et des Abers. Cette carte correspond à celle de l'enseignement bilingue, ce qui montre bien qu'il n'y a pas de concurrence entre ces offres, elles répondent à des besoins différents. **Les zones où l'enseignement bilingue se porte bien sont aussi celles où l'initiation est importante.** Cela illustre une forme d'émulation : plus l'offre en langue bretonne est forte à un endroit, plus la population s'intéresse à la langue.

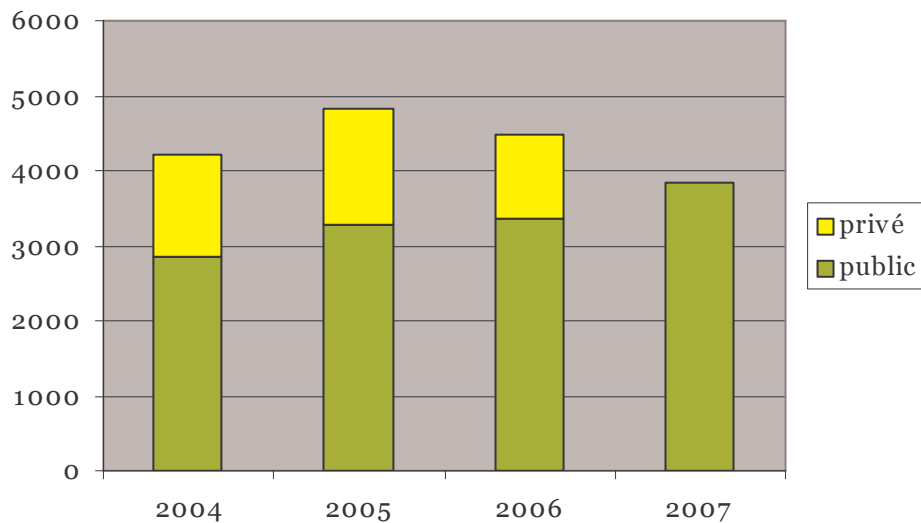
Selon les chiffres que nous avons collectés auprès de l'Inspection académique du Finistère, ce sont **3851 élèves** qui auraient bénéficié d'une initiation dans le pays de Brest en 2007/2008. Cependant, ces chiffres se basent sur les demandes des écoles et non sur un recensement des élèves effectivement sensibilisés. En réalité, sur la base du recoupement des données, nous estimons qu'il n'y a en fait qu'environ **3 400 élèves** touchés. Ils représentent entre **8,1 et 9,2% de la population scolaire du primaire**.

Taux de l'initiation en primaire par structure intercommunale (basés sur les estimations du nombre d'élèves touchés) – Année scolaire 2007/2008



C'est la C.C. de Plabennec et des Abers qui présente le taux d'initiation le plus élevé, comme c'est le cas pour l'enseignement bilingue, ce qui prouve que **plus l'offre est diversifiée et dense, plus le breton à l'école a le vent en poupe**. Grâce à la politique linguistique de la municipalité de Landerneau, la C.C. du Pays de Landerneau-Daoulas présente un taux d'initiation convenable. A contrario, bien que peu d'élèves y soient scolarisés, le taux de l'initiation est insignifiant dans la C.C. de l'Aulne Maritime et, pire encore, nul dans la C.C. de la Presqu'île de Crozon.

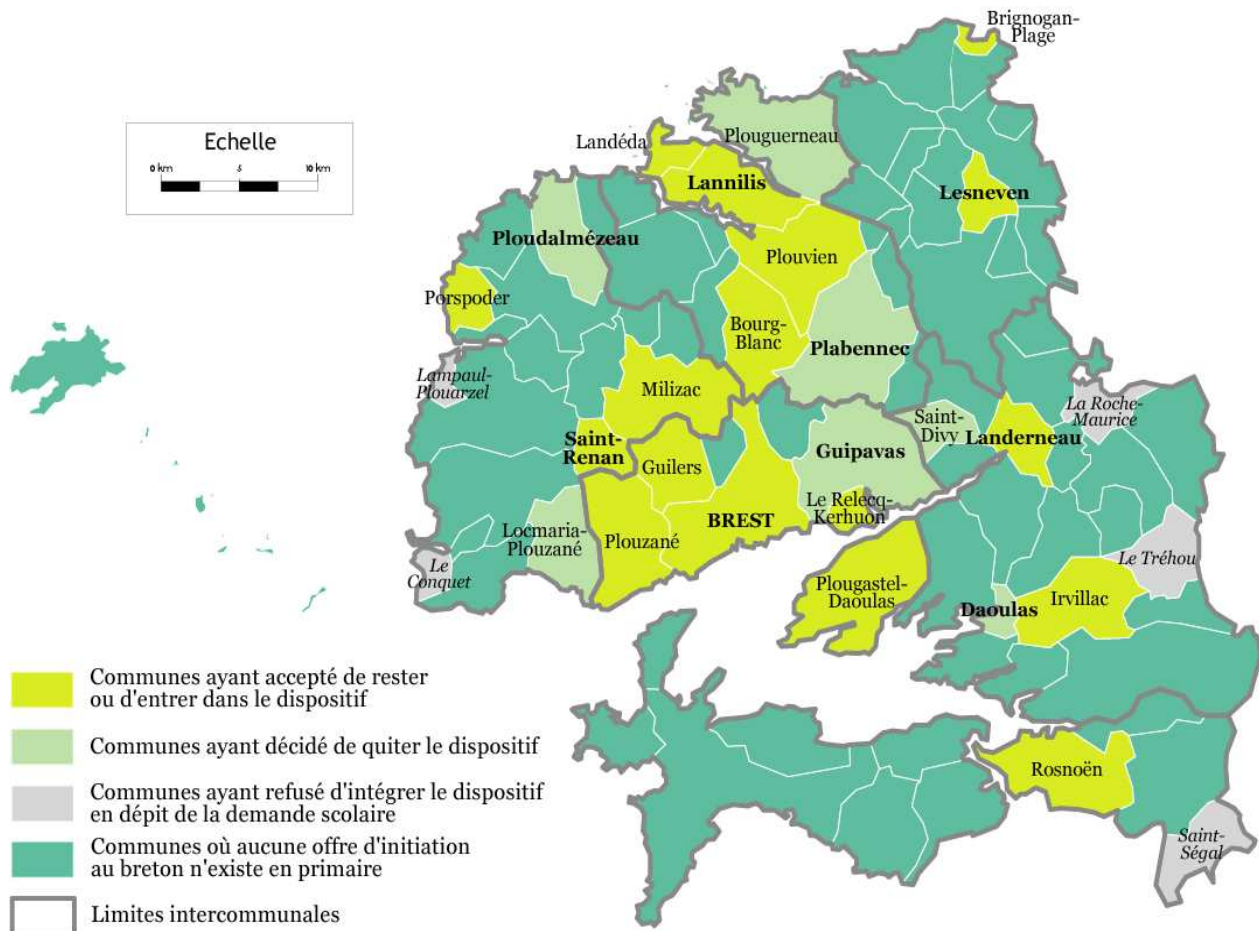
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une initiation à la langue bretonne en primaire dans le pays de Brest de 2004/2005 à 2007/2008



*Après avoir atteint un pic en 2005/2006, le nombre d'enfants sensibilisés a diminué dans le pays de Brest. **Cette diminution est principalement due à la disparition de l'initiation dans les écoles privées** ; dans les écoles publiques, par contre, les effectifs semblent se maintenir ou même progresser.*

Au tout début des années 2000, le nombre d'élèves bénéficiant d'une initiation en Finistère avait considérablement augmenté sous l'impulsion du Conseil général. La croissance cependant est ralentie depuis 2002. L'initiation a atteint une limite, le Conseil général ne pouvant plus endosser seul sa progression. Pourtant, si le budget consacré à l'initiation ne progresse pas, le dispositif ne peut être développé et étendu. C'est pourquoi, début 2007, le Conseil général a demandé aux communes de prendre en charge la moitié des frais ; les écoles primaires relevant, en effet, de leurs compétences. Dans les communes qui refusent de suivre cette voie, le Conseil général cesse progressivement de financer l'initiation depuis la rentrée 2007, c'est-à-dire que ce mode d'enseignement y prendra définitivement fin en 2009 en dépit de la demande. Le coût pour une commune d'une heure d'initiation hebdomadaire dans une classe tout au long de l'année s'élève à quelques centaines d'euros. Il est profondément regrettable qu'un tel dispositif ne soit pas également cofinancé par l'Education nationale.

Décision des communes quant au dispositif d'initiation à la langue bretonne dans le premier degré public dans le pays de Brest – Année scolaire 2007/2008



Sur les 24 communes du pays de Brest où une initiation à la langue bretonne est proposée, 17 municipalités ont accepté de cofinancer le dispositif du Conseil général. Deux d'entre elles ne bénéficiaient pas encore d'une telle offre : le Relecq-Kerhuon et Rosnoën. 7 communes ont toutefois refusé de prendre part au dispositif. L'initiation y prendra fin en 2009 et, ce, malgré la demande. 21,9% des enfants sensibilisés du pays de Brest sont scolarisés sur ces communes (844 élèves selon l'Académie). De nouvelles demandes ont émané des écoles dans cinq communes supplémentaires et se sont heurté à un refus des mairies d'intégrer le dispositif, (cela aurait apporté 271 élèves supplémentaires dans la C.C. de Landerneau-Daoulas, celle du Pays d'Iroise et celle de l'Aulne Maritime). Bien que 1250 élèves y soient scolarisés dans les écoles publiques, la C.C. de la Presqu'île de Crozon reste un terrain vierge en terme d'initiation à la langue bretonne. La seule façon pour les élèves de la presqu'île de se familiariser à la langue bretonne est la scolarisation en filière bilingue immersive.

Le Plan de Développement de la Corse (1993) avait fixé l'objectif de trois heures hebdomadaires d'enseignement du corse de la maternelle au lycée. En 2005, le Rectorat a fait le constat que 95% des élèves du primaire bénéficiaient de cours de corse⁶. Cet exemple montre qu'une offre de ce type pourrait être étendue à tous en Bretagne également. De plus, les cartes présentées ci-dessus prouvent que l'initiation ne se développe pas au détriment de l'enseignement bilingue.

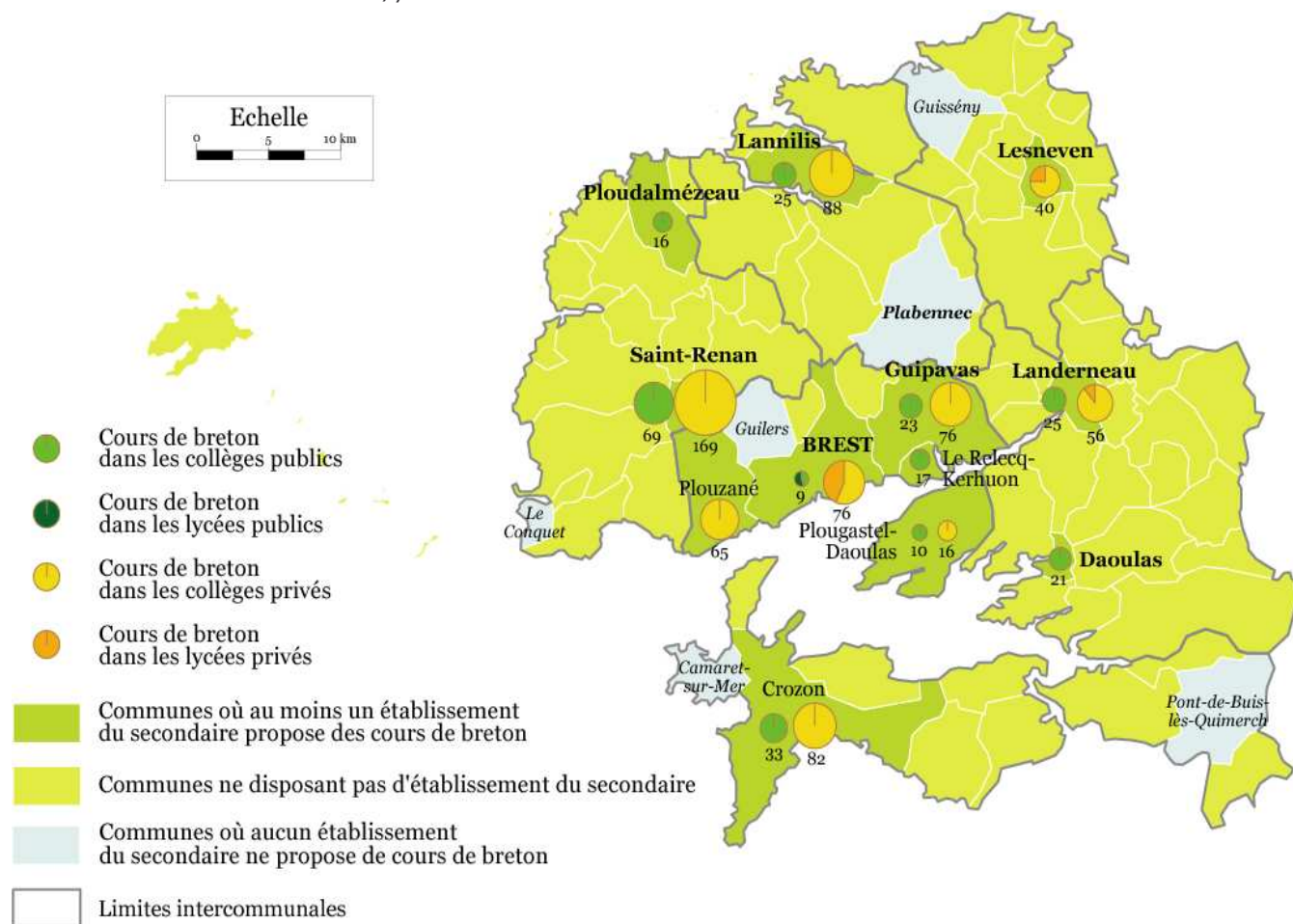
En raison de la mise en oeuvre de la réforme de l'école primaire à partir de la rentrée 2008, des solutions doivent être rapidement trouvées afin de conserver sous sa forme la plus efficace (c'est-à-dire avec des séances régulières) une initiation à la langue bretonne dès la petite section : elle touche des publics qui ne s'orienteraient pas vers l'enseignement bilingue.

⁶ Dans le secondaire, le taux s'élèverait à 51% au collège et à 21% au lycée.

➤ L'enseignement du breton dans le second degré

Des cours de breton sont également proposés dans le secondaire. Il peut s'agir d'une initiation de la 6^{ème} à la 3^{ème} (entre une et deux heures hebdomadaires où sont enseignées des notions de la langue et de la culture bretonnes). En 4^{ème} et en 3^{ème}, le breton peut être enseigné en tant que Langue Vivante ou en tant que matière optionnelle : entre deux et trois heures de cours hebdomadaires. Dans certains lycées, il est possible de choisir le breton comme Langue Vivante de la seconde à la terminale. L'épreuve de breton peut être passée au baccalauréat dans les Académies de Rennes et Nantes.

Répartition et nombre d'élèves suivant des cours de breton dans le secondaire dans le pays de Brest – Année scolaire 2007/2008



Dans le pays de Brest, il existe une offre de cours de breton dans 12 des 18 communes disposant d'au moins un établissement du secondaire. C'est dans les communes dont le poids dans les effectifs du secondaire est faible que cet enseignement n'est pas proposé. La commune de Plabennec n'est pourtant pas dans cette situation et des cours de breton y étaient proposés au collège jusqu'à la rentrée 2004/2005.

916 élèves du secondaire suivent des cours de breton en 2007/2008, ce qui représente 2,6% de la population du secondaire dans le pays. Ainsi, le pays de Brest compte 16,9% des élèves de la région Bretagne qui suivent des cours de breton : seulement 8% de ceux qui sont inscrits dans l'enseignement public mais 28,5% de ceux qui sont inscrits dans le privé.

Près des trois quarts de ces 916 élèves sont scolarisés dans l'enseignement privé⁷ : 668 élèves contre 248 dans le public. Ce rapport existait déjà auparavant mais il s'est accentué à la rentrée 2007, le collège privé de Saint-Renan ayant pris la décision d'offrir une initiation à la langue bretonne à tous les élèves de 6^{ème}.

Pour 91,7% des élèves du pays de Brest bénéficiant de cours de langue bretonne dans le secondaire, il s'agit d'une simple initiation qui s'accompagne d'une découverte de la culture bretonne. Ils ne sont que 76 à bénéficier de cours strictement consacrés à la langue.

On est frappé par les déséquilibres qui caractérisent le pays de Brest en matière d'enseignement de la langue bretonne.

En premier lieu, la répartition des effectifs d'une commune à l'autre est déséquilibrée (voir la carte ci-dessus) : Brest, ville centre du pays, regroupe 58,2% de l'ensemble des élèves du secondaire du pays mais seulement 9,3% de ceux qui suivent des cours de breton ; *a contrario*, à Saint-Renan, on ne trouve que 3,1% des élèves du secondaire mais 26% des élèves ayant le breton comme matière linguistique.

Comme cela a été montré plus haut, la répartition des élèves entre les filières est également déséquilibrée, il y a là une grande différence avec ce que l'on observe ailleurs en région Bretagne (où seuls 43,2% des élèves suivant des cours de breton en secondaire sont inscrits dans le privé).

Enfin, il existe un déséquilibre dans la répartition entre les collèges et les lycées. Sur les 916 élèves dénombrés ici, il n'y a que 54 lycéens (5,9%). La tendance constatée en Bretagne administrative est ici accentuée (11,8% de lycéens seulement).

Il est donc évident que les cours de breton dans le secondaire auraient matière à progresser si l'offre était développée : l'initiation pourrait être étendue (sur l'exemple de l'excellente initiative du collège de Saint-Renan mentionnée plus haut) mais elle ne permet que de sensibiliser les jeunes. Ce n'est qu'avec de véritables cours de langue (Langue Vivante ou matière optionnelle) que l'on peut devenir réellement locuteur. Il est donc essentiel que ces cours bénéficient de bonnes conditions (horaire, lieu) et d'une bonne information des élèves et de leurs parents.

Evolution chiffrée de l'enseignement du breton dans le secondaire public dans le pays de Brest de 2004/2005 à 2007/2008



⁷ Seuls 44,8% des élèves du secondaire du pays de Brest sont scolarisés dans l'enseignement privé.

Malgré le léger regain constaté pour l'année scolaire 2007/2008, les chiffres de l'enseignement de la langue bretonne dans le secondaire public sont orientés à la baisse. En 2002/2003, 1,83% des élèves du secondaire public du pays de Brest suivaient des cours de breton ; en 2007/2008 ce taux n'est plus que de 1,28%.

Au cours des années passées, les chiffres de l'enseignement du breton dans le secondaire étaient en diminution. Cette diminution était particulièrement prononcée dans l'enseignement public où les effectifs ont chuté d'un tiers entre 2002/2003 et 2007/2008. Sur la même période, les chiffres de l'enseignement catholique semblent avoir augmenté (mais les données les plus anciennes dont nous disposons pour cette filière ne paraissent pas aussi fiables). Depuis la rentrée 2004, plusieurs établissements ont cessé de proposer cet enseignement : le collège public de Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h en 2006, les collèges privés de Plabennec (2005) et Ploudalmézeau (2007).

Ces tendances ne sont pas au diapason de celles des chiffres du secondaire dans le pays (très légère décline), ni de celles de l'enseignement bilingue (progression continue dans chaque filière). Cela relèverait davantage de conditions difficiles et d'une absence de volonté de développement de la part du Rectorat qui n'est pas contrebalancée par la pression du monde associatif qui s'est progressivement lassé de lutter sur ce terrain.

En 2007/2008, on constate toutefois une reprise tant dans le public que dans le privé. Mais cette évolution est étroitement liée aux chiffres de Saint-Renan, commune qui ne regroupe que 3,1% des effectifs du secondaire du pays de Brest. Ceci illustre bien les progrès que l'on peut accomplir avec un peu de volonté.

Malheureusement, suivant les décisions du Rectorat, l'évolution de l'offre ne va pas se faire dans le bon sens dans le pays de Brest. Cela sera désastreux dans les lycées ainsi que dans la ville de Brest qui regroupe 58% de la population du secondaire. **A la rentrée 2008, il n'existera plus aucune offre publique à Brest** (fermeture au collège et au lycée) et il n'y aura plus la moindre offre dans les lycées du pays à l'exception de l'établissement privé Estran-Charles de Foucauld. Tout cela va dans le sens des tendances mises en place par le Rectorat depuis plusieurs années. C'est pour aller à leur rencontre que le Conseil régional a souhaité proposer une aide de 150 € par lycéen apprenant le breton. Cette dotation spécifique est mise en pratique depuis la rentrée 2005 mais, pour l'heure, on ne peut que constater qu'elle n'a pas permis d'inverser la tendance (peut-être par manque de publicité).

L'enseignement supérieur

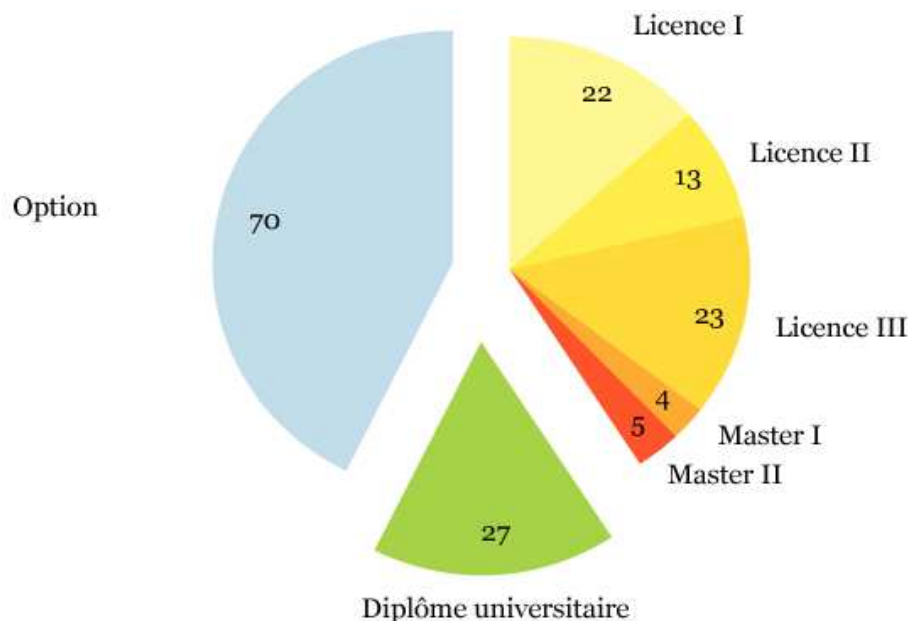
L'Université de Bretagne Occidentale

Suite à la création de la Maîtrise dans les années 70 puis de la Licence de breton en 1981, **un cursus de breton** a été mis en place au sein de l'**Université de Bretagne Occidentale** à Brest ainsi qu'au sein de l'Université de Haute-Bretagne à Rennes. La filière a été complétée en 1989 par la création du DEUG de breton (ouvert à Brest en 1990). Jusqu'en 2000, le DEUG proposé à Brest était double, c'est-à-dire que les étudiants devaient choisir une autre matière en plus du breton : anglais, espagnol, histoire ou lettres modernes. A partir de la rentrée 2000, un DEUG entièrement consacré à la langue bretonne a été proposé.

Depuis la réforme de 2004, le DEUG et l'ancienne Licence sont regroupés dans une Licence mention "Langues et cultures régionales". Cependant, les étudiants titulaires de cette Licence ne peuvent plus poursuivre à Brest dans un Master consacré de breton : la Maîtrise "Langues et culture régionales" qui existait jusqu'en 2004 n'a pas été remplacée. Le département de celtique leur propose tout de même des Masters où ils peuvent choisir des matières ayant trait aux langues et cultures celtiques. Les étudiants souhaitant poursuivre des études consacrées spécifiquement à la langue bretonne doivent rejoindre l'Université de Haute-Bretagne, la seule autre université qui propose un cursus de breton pour l'heure.

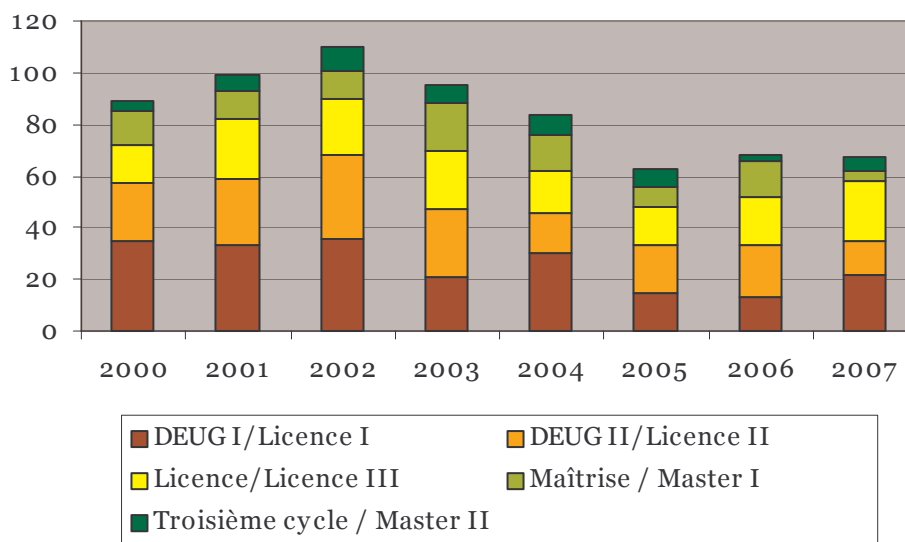
Par ailleurs, l'Université de Bretagne Occidentale propose également un **Diplôme universitaire** « Langues et Culture de la Bretagne ». Ce diplôme vise à sensibiliser les étudiants à la culture Bretonne, une présentation de la langue bretonne (et non une initiation) fait partie du programme. Les autres étudiants de l'UFR "Langues et Sciences humaines" peuvent également prendre le breton comme **matière optionnelle**.

Depuis 1969, un laboratoire de recherches, le "Centre de Recherche Bretonne et Celtique" (**CRBC**) existe au sein de l'Université. Il est chargé de coordonner les études celtiques. La langue bretonne fait partie des thèmes de recherche à travers deux axes : la sociolinguistique et la littérature de langue bretonne. En 2008, le CRBC est devenu une unité mixte de recherche : il a donc été remanié entre l'Université de Bretagne Occidentale à Brest, l'Université de Haute-Bretagne à Rennes (des enseignants de l'Université de Bretagne Sud travaillent également au sein de la structure) et l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris autour de deux axes d'études : "diversité et différence linguistique" et "parler, écrire et société".



164 étudiants ont suivi des cours de bretons à l'université de Brest. 67 d'entre ont la langue pour principal sujet d'étude, soit 22,7% des étudiants inscrits dans un cursus de breton en Bretagne. Ce taux correspond à la part de l'Université de Bretagne Occidentale dans les effectifs des étudiants en langue au sein des universités de Bretagne (22,4%) : l'offre en langue la plus étendue se trouve à l'Université de Rennes.

Evolution des effectifs du cursus de breton dans le pays de Brest de 2000/2001 et 2007/2008



Après être passé par un pic en 2002, le nombre des inscriptions dans la section de celtique a diminué jusqu'en 2005. **Pour l'heure, il semble s'être stabilisé à un niveau proche de ce qu'il était dans la deuxième moitié des années 90.** Entre 2002 et 2007, le cursus de breton a perdu 39,1% de ses effectifs. Sur la même période, les effectifs de l'Université de Haute-Bretagne ont suivi une dynamique comparable (- 34,1%). **Cela correspond à une tendance qui s'observe dans toutes les sections linguistiques des universités de la région Bretagne : -12,3 % pour les effectifs en Bretagne et même -24,4 % pour la seule Université de Bretagne Occidentale.**

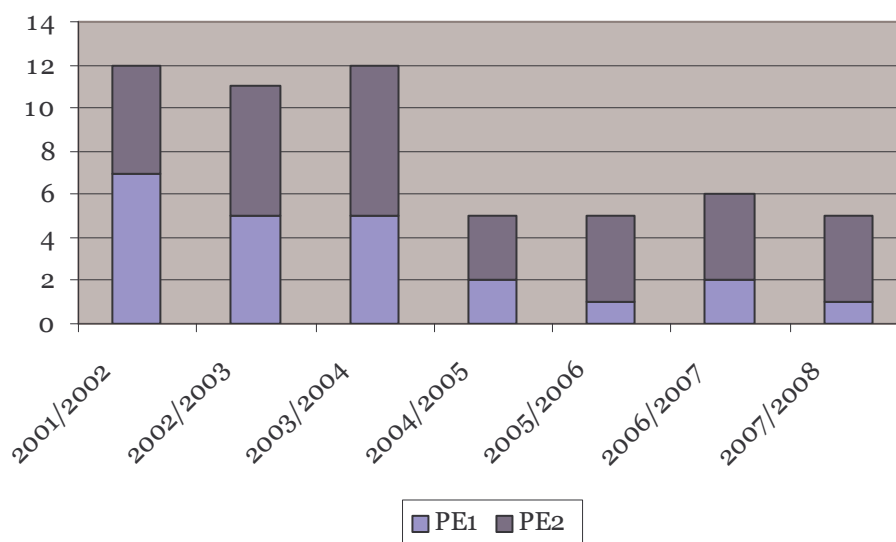
De plus, les autres formations à la langue bretonne proposées par l'Université de Brest ont également vu leurs effectifs diminuer. L'option langue bretonne, après avoir atteint un pic en 2004/2005 avec 162 étudiants issus d'autres sections universitaires, a chuté à 70 étudiants en 2007/2008. Dans le même temps, le Diplôme universitaire est passé de 39 à 27 étudiants inscrits.

Ces évolutions sont problématiques au regard de l'augmentation de la demande de brytophones sur le marché du travail (dans l'enseignement en premier lieu mais aussi dans d'autres secteurs). Il est nécessaire que les universités de Bretagne mènent une réflexion afin, d'une part, d'adapter leur offre de formations aux besoins des étudiants (mieux prendre en compte les étudiants issus des filières bilingues, notamment) et à ceux des entreprises, et, d'autre part, de communiquer sur cette offre et de faire connaître les débouchés auxquels elle conduit.

CFP Brest

Le Centre de Formation Pédagogique (CFP) de Brest propose une formation initiale de deux ans pour devenir professeur des écoles bilingues dans l'enseignement catholique. La première année de formation prépare au concours spécifique. Ceux qui l'ont obtenu poursuivent leur formation en tant que professeurs stagiaires.

Evolution du nombre d'étudiants candidats au professorat bilingue inscrits au CFP de Brest de 2001/2002 à 2007/2008



Les effectifs du CFP de Brest ont fortement diminué entre 2001 et 2007 (passant de 12 étudiants futurs enseignant à seulement 5). Sur ce terrain, le poids de Brest par rapport aux autres CFP s'est réduit : il lui reste moins d'un tiers des aspirants professeurs des écoles bilingues dans l'enseignement privé contre plus des deux tiers en 2001.

Les tendances des chiffres de l'enseignement supérieur dans le pays de Brest correspondent globalement à celles constatées sur l'ensemble de la Bretagne. Elles sont décevantes quand on considère le dynamisme de la langue bretonne sur ce territoire dans les autres domaines : enseignement bilingue, vie publique, société civile.

L'enseignement aux adultes

A l'heure actuelle, trois modes d'apprentissage de la langue bretonne sont offerts aux adultes : les cours du soir (la plus part des structures proposent 1h30 de cours par semaine), les stages et les cours par correspondance (le e-learning pourrait être rangé dans cette catégorie bien qu'il ne soit pas encore très développé pour la langue bretonne).

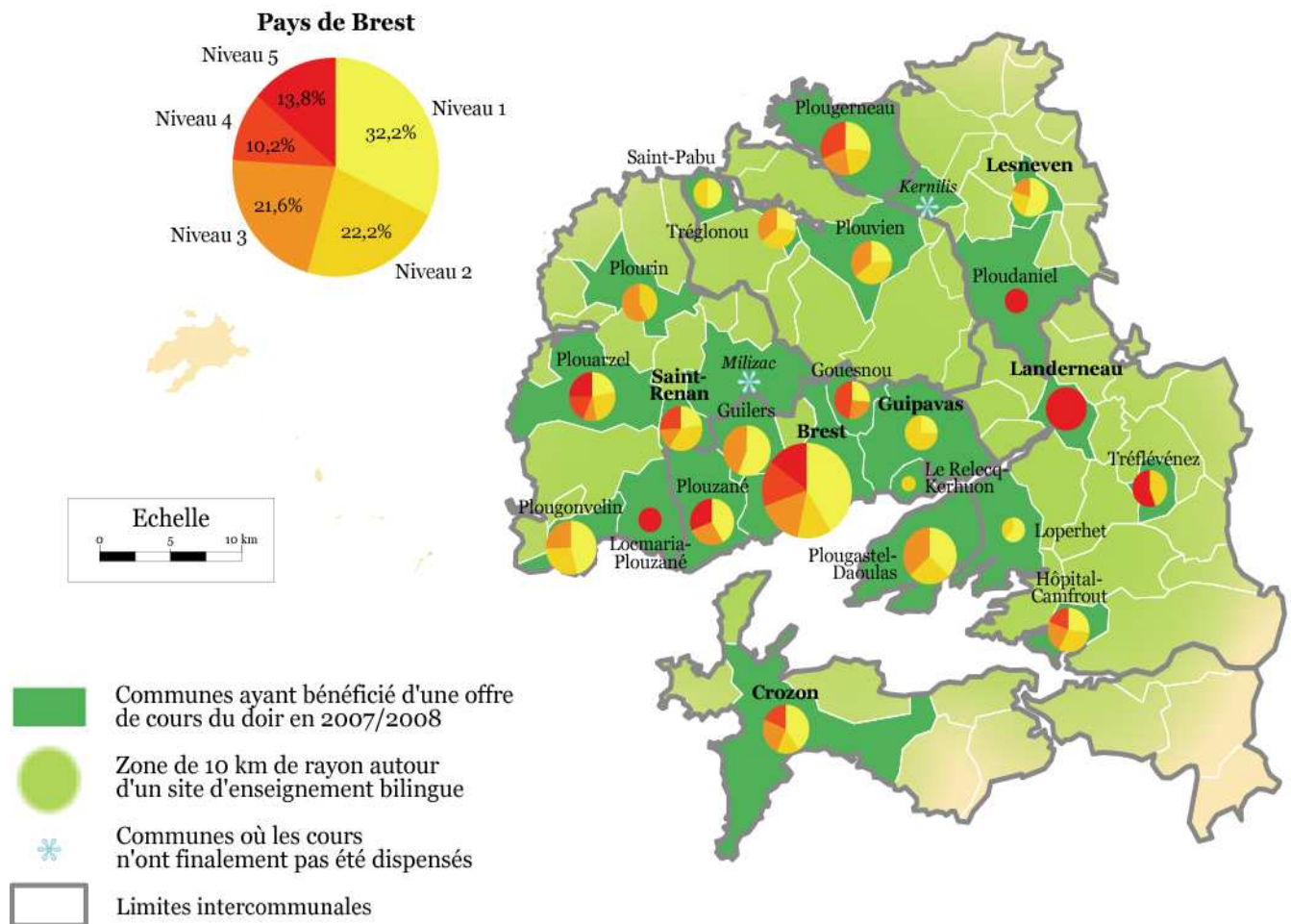
Outre les associations locales, on trouve dans le pays de Brest plusieurs structures importantes menant des activités variées. C'est le cas de **Sked** à Brest (qui a mis en place un réseau de cours du soir dans les communes environnantes), **Ti ar vro Bro-Leon, Stumdi** à Landerneau (très en avance sur le terrain des stages), ou encore **Ar Skol Vrezoneg** à Brest (l'un des rares organismes à proposer des cours par correspondance).

Sur le pays de Brest, la majorité des cours du soir et tous les stages sont proposés par des associations membres de **DAO** (Deskiñ d'an Oadourien / Apprendre aux adultes). Les domaines d'action de cette fédération spécialisée dans l'enseignement du breton aux adultes sont la pédagogie, le matériel pédagogique, l'information des apprenants, la formation et la professionnalisation des enseignants, ainsi que les méthodes d'apprentissage. Depuis 2002, DAO organise des journées d'échange et de formation à l'intention des enseignants ; il s'agit d'un véritable plan de formation sur deux ans qui conduit à la labellisation des formateurs qui ont suivi tous les modules.

Une trentaine d'enseignants dispensent des cours de breton aux adultes dans le pays de Brest, suivant les données que nous avons recueillies. Nous avons recensé 11,3 postes de travail (équivalents temps-plein) en 2006 (principalement chez Stumdi), auxquels s'ajoutent 15 enseignants bénévoles.

Cours du soir

Répartition des effectifs des cours du soir dans le pays de Brest⁸ – Année scolaire 2007/2008



Cette carte rappelle celle de la répartition des élèves bilingues. Elle montre une offre assez bien développée sur le territoire du pays. Il est surprenant de constater qu'il n'y a aucune offre ni à Plabennec ni à Lannilis, communes pourtant très peuplées, mais la demande trouve une réponse avec l'offre des communes limitrophes (Plouguerneau, Plouvien et Tréglonou).

Des cours de breton sont dispensés sur 23 communes du pays de Brest (Brest compte deux sites d'apprentissage) et presque tous les habitants du territoire peuvent trouver un site d'apprentissage à moins de 10 km de leur domicile. L'association **Sked** gère ou aide plus de la moitié de ces sites (13 sur 23).

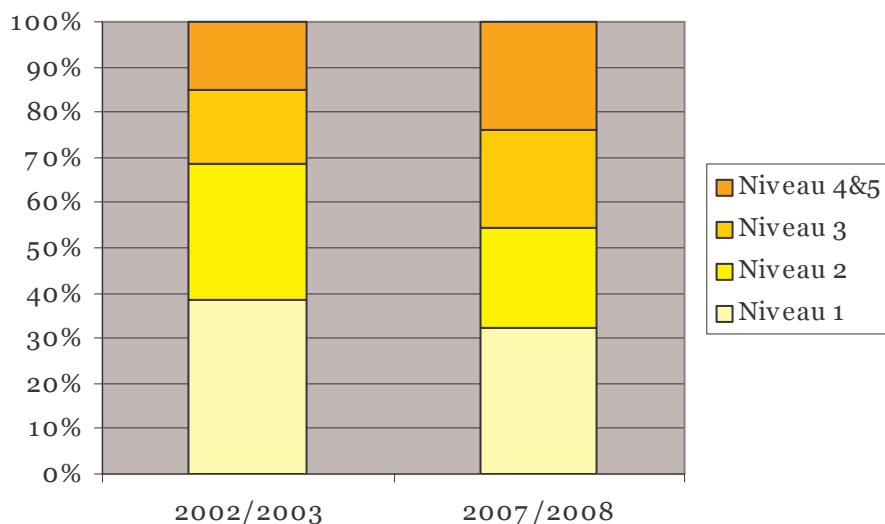
625 adultes sont inscrits en cours du soir dans le pays de Brest pour l'année 2007/2008. Cela représente la moitié des élèves des cours du soir dans le Finistère et plus d'un cinquième des effectifs de Bretagne.

Cependant, si l'on s'intéresse aux chiffres par commune, on s'aperçoit que **Brest n'est pas à la hauteur des autres grandes villes de Bretagne**. Avec 122 apprenants, elle se situe bien au-dessous des villes majeures de l'est : Rennes (212) et Nantes (168). Dans ce classement, elle est plus proche de la quatrième ville, Auray (101), dont la population est pourtant près de 14 fois moins importante que celle de Brest.

⁸ Les chiffres détaillés sont présentés en annexe p75.

Pour l'année 2002/2003, on a recensé dans le pays de Brest entre 825 et 900 apprenants. **La décrue se situe donc entre 25 et 30%** sur 5 ans alors que, dans le même temps, la baisse pour la Bretagne s'élève à 20%. L'offre s'est pourtant maintenue, globalement, excepté dans les communes qui disposaient de plusieurs sites d'apprentissage en 2002/2003 : Brest, Landerneau et Lesneven. Il convient toutefois de noter que la part des élèves ayant un niveau suffisant pour s'exprimer est plus grande (ils étaient moins d'un tiers à atteindre ou dépasser le niveau 3 en 2002/2003, contre 45% en 2007/2008).

Comparaison de la distribution des effectifs par niveau dans le pays de Brest entre 2002/2003 et 2007/2008



Sur l'ensemble, la part des niveaux les plus bas (1 et 2) a fortement diminué par rapport à ce qu'elle était il y a cinq ans. L'influence simultanée de deux éléments aboutit à ce résultat :

– il n'y a plus maintenant autant de personnes à commencer à prendre des cours de breton qu'il y a cinq ans ;

– les adultes qui entament à présent une formation la poursuivent plus souvent jusqu'à son terme (grâce à la professionnalisation des structures d'apprentissage).

Stages

Seules deux structures ont proposé des stages dans le pays de Brest en 2006/2007 : **Stumdi** à Landerneau et **Ti ar vro Bro-Leon** à Lesneven.

Ces deux structures proposent des stages d'une semaine qui ont été suivis par 161 personnes en 2006/2007 : **35 personnes** pour le stage B&B⁹ de Ti ar vro Bro-Leon et **126** pour les stages de Stumdi (dont 73 dans le cadre de la formation continue).

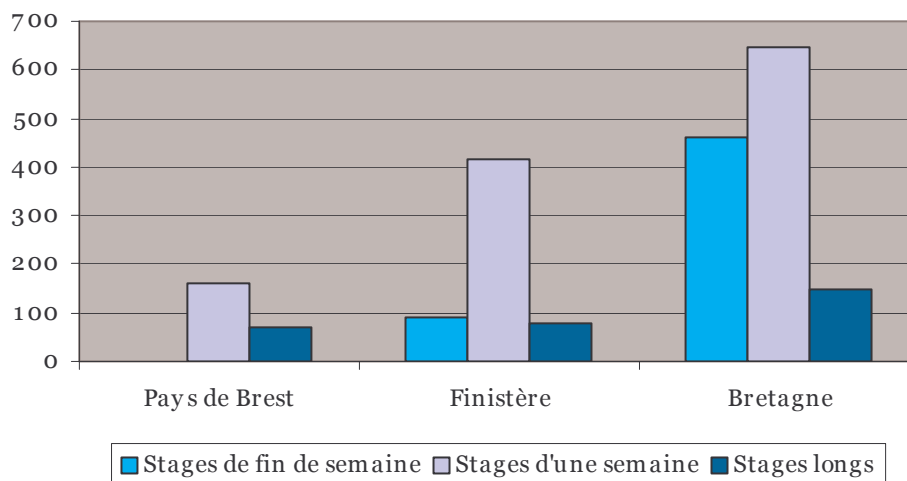
Stumdi (créée en 1996 et aujourd'hui installée sur deux sites : Landerneau et Ploemeur) a été la première structure à proposer des formations de six mois à la langue bretonne. Les stagiaires ont le plus souvent un objectif professionnel. C'est pour eux le moyen de devenir locuteurs en peu de temps. Suite à leur formation, la majorité des stagiaires trouve un emploi ou poursuit l'étude de la langue à l'université. Afin d'aider ses anciens élèves à la recherche d'un emploi, Stumdi leur propose depuis 2006 un nouveau service pour les conseiller et les orienter vers les secteurs susceptibles d'embaucher des brittophones. Ce service est très utile, il

⁹ Bevañ e Brezhoneg "Vivre en breton" , voir. p. 51.

pallie la méconnaissance de l'ANPE au sujet du marché du travail en langue bretonne. **70 personnes** ont suivi la formation longue de Stumdi dans le pays de Brest en 2006/2007.

Pour répondre à de nouveaux besoins, Stumdi proposera dès septembre 2008 une "Formation supérieure" sous la forme d'un stage de trois mois destiné aux brittophones confirmés, personnes travaillant déjà en breton, qui souhaitent devenir encore plus autonomes en langue bretonne. La première session se tiendra à Ploemeur mais la formation pourrait également avoir lieu à Landerneau dans les prochaines années pour peu qu'il y ait suffisamment d'inscriptions.

Répartition dans le pays de Brest du nombre de stagiaires selon la durée du stage comparée à celles du Finistère et de la Bretagne – Année scolaire 2006/2007



Exception faite des formations longues, le poids du pays de Brest dans les effectifs des stages de breton est plutôt décevant. Peu de stages de fin de semaine ont été organisés dans le Finistère en 2006/2007 et aucun dans le pays de Brest ; la mise en place de ce type de stage est pourtant assez simple et permet aux élèves de cours du soir de progresser plus rapidement. Le poids du pays de Brest dans les effectifs des stages d'une semaine tenus dans le Finistère (38,9%) n'est pas à la hauteur de son poids dans le peuplement (43,3%) ni de son poids dans les cours du soir (49,5%) ni de son poids dans l'enseignement bilingue (52,8%). Qui plus est, les stages d'une semaine qui ont lieu sont organisés par des structures de renom qui drainent des participants au-delà des limites du pays alors que les stages de fin de semaine sont davantage des stages de révision suivis par les personnes des environs.

Pour l'instant, Sked ne propose plus aucun stage de révision sur les fins de semaine. An Oaled a cessé d'organiser son stage d'été depuis 2006 (cette association pourrait toutefois proposer des stages thématiques aux adultes à partir de septembre 2008). Emgleo Breiz a également cessé de proposer des stages depuis 2003. Enfin, depuis avril 2006, l'Université de Bretagne Occidentale n'a organisé aucun stage de breton.

En 2006/2007, **il n'y a eu aucune offre de stage de fin de semaine dans le pays de Brest** (en 2002/2003, les journées de révision de Sked avaient compté 50 participants) ; Roudour a des projets de ce type pour l'avenir. Seuls deux organismes proposent encore des stages d'une semaine sur le territoire étudié ici : Stumdi et Ti ar vro Bro-Leon (qui n'en organise que depuis 2003). Cette formule a du succès car le nombre de personnes ainsi formées est en augmentation (161 contre 121 en 2002/2003). Ceci étant, le nombre de participants à la formation longue de Stumdi à Landerneau est resté stable en 2006/2007 par rapport à 2002/2003.

La Formation continue

Une dizaine d'organismes proposent une formation continue en langue bretonne : des enseignements adaptés sous forme de stages ou de cours du soir. Le financement peut être assumé par l'employeur ou par des structures officielles (Région, départements, ANPE ou ASSEDIC). Ces formations sont essentielles pour le développement de l'emploi du breton dans la vie publique.

Dans le pays de Brest, le prestataire principal est Stumdi : 73 des 126 personnes inscrites à ses stages d'une semaine l'étaient dans le cadre de la formation continue.

Via le comité d'entreprise, il peut exister un moyen supplémentaire de former les salariés à la langue bretonne dans le cadre du travail. Le comité d'entreprise de l'IFREMER de Plouzané propose ainsi des cours de breton, par exemple.

Considérant les niveaux les plus élevés de l'enseignement aux adultes (niveaux 4 et 5 et la formation longue), **on peut estimer entre 150 et 200 le nombre de brittophones compétents formés dans le pays de Brest en l'espace d'un an.** Cela est loin d'être suffisant pour compenser la disparition de plus de 1000 locuteurs dans le même temps.

Conclusion partielle sur la langue bretonne dans l'enseignement

Le pays de Brest est l'une des zones de Bretagne où l'offre est la plus complète pour les divers modes d'enseignement de la langue bretonne. Sa place dans les effectifs en Bretagne de chaque mode d'enseignement est importante. Pour cette raison, les tendances que l'on observe ici sont souvent le reflet de ce que l'on constate sur l'ensemble de la Bretagne.

Le réseau des **écoles bilingues** commence à être assez dense dans le primaire et l'évolution des effectifs se poursuit avec un taux de croissance plus stable que dans les autres pays. La C.C. de Plabennec et des Abers est à l'avant-garde pour ce pays avec une offre de proximité qui touche un taux notable de la population scolaire du secteur (11,1% en primaire contre 7,7% en 1999). De leur côté, les communautés de communes du Pays de Landerneau-Daoulas et du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes sont très centralisées en matière d'enseignement bilingue. La première est dynamisée par la politique linguistique de la municipalité de Landerneau et des classes s'ouvrent maintenant sur d'autres communes. La seconde a atteint, depuis longtemps, un taux d'enseignement bilingue relativement élevé mais l'offre ne s'y développe plus (aucune ouverture depuis 1994 et aucune offre publique). Le taux d'enseignement bilingue progresse régulièrement au sein de Brest Métropole Océane, structure intercommunale la plus peuplée du pays, mais reste à un niveau relativement faible. Il y a là, pourtant, des écoles dans presque chaque commune mais la densité de population dans ce secteur réclame une offre encore plus proche (par quartier) pour atteindre le public. En premier lieu, on constate des manques sur la ville de Brest : une seule école publique et aucune offre dans l'enseignement privé. Dans la C.C. du Pays d'Iroise, le réseau des écoles a été largement amélioré ces dernières années (trois ouvertures en l'espace de deux rentrées scolaires) même si le taux d'enseignement bilingue reste faible. Pour terminer, il importe de noter, malgré leur faible part dans la population scolaire du pays en général, le grand retard pris par les structures intercommunales du sud du pays de Brest : la C.C. de la Presqu'île de Crozon et la C.C. de l'Aulne Maritime. On ne compte dans chacune d'entre elles qu'un site fondé par la filière immersive au siècle dernier. Il n'est pas normal que l'enseignement public qui scolarise 84,6% des élèves du primaire de ces communautés de communes ne propose aucun site bilingue.

Les autres modes d'enseignement n'ont guère tendance à évoluer dans le bon sens. Le nombre d'enfants touché par l'initiation baisse en primaire - en raison de la disparition de l'offre dans l'enseignement privé - et il est difficile de spéculer sur son évolution dans les années à venir. Cette forme d'enseignement est pourtant susceptible d'atteindre tous les enfants et elle relève des compétences des collectivités locales. Les déséquilibres en matière d'enseignement du breton dans le secondaire illustrent bien l'absence de stratégie globale de développement.

D'après l'UNESCO, il faut 30% de locuteurs au sein des plus jeunes générations pour que la langue puisse survivre. Si l'on additionne l'enseignement bilingue et l'initiation, ce sont près de 14% des élèves de primaire du pays qui ont une pratique plus ou moins importante de la langue bretonne. Pour la C.C. de Plabennec et des Abers, ce chiffre grimpe à 28,3%. Ces données sont encourageantes ; malheureusement l'initiation ne suffit pas à elle seule à produire des locuteurs.

Pour faire le bilan des évolutions dans le milieu de l'enseignement dans le pays de Brest depuis le dernier diagnostic (2004), il est évident que l'on s'oriente de plus en plus vers un enseignement de la langue bretonne à l'école qui se limiterait au seul enseignement bilingue. Cette tendance restrictive agit au détriment de la langue et du public, elle exclut tous ceux qui n'ont pas intégré précocement une filière bilingue, soit qu'ils n'en ont pas eu l'idée, soit qu'ils n'ont pas été assez bien informés, soit que le site le plus proche se soit avéré trop éloigné pour eux.

Hors de la sphère scolaire, les chiffres évoluent également dans la mauvaise direction. L'offre à l'Université s'est un peu réduite, on compte moins d'étudiants qui choisissent le breton et moins d'adultes qui suivent des cours du soir. Seuls les chiffres relatifs aux stages d'une semaine progressent. Ces tendances sont inquiétantes quant à l'évolution de l'enseignement bilingue (manque de candidats enseignants) et quant à la dynamique de la langue bretonne dans la société en général (trop peu d'adultes actifs désireux de faire progresser la langue). Il est donc nécessaire de trouver des manières efficaces d'amener plus de monde aux formations à la langue bretonne, peut-être en en faisant évoluer leurs conditions et leur contenu.

Il serait illusoire de faire reposer l'avenir de la langue bretonne sur les épaules des seuls élèves bilingues. Chaque génération a son rôle à jouer. **Pour que la langue puisse se redresser dans le pays de Brest, il faudrait qu'un millier de locuteurs compétents supplémentaires soit formé chaque année par les divers modes d'enseignement.** Bien que cela soit difficile à mesurer (quelle part des élèves bilingues resteront des locuteurs actifs ?), il est certain que cet objectif n'est pas atteint à l'heure actuelle.

Pour y parvenir, il manque une politique coordonnée assumée par les institutions compétentes, dotée de sous-objectifs ambitieux et cohérents pour l'avenir de la langue dans le pays de Brest. **Il faut mettre en place un groupe de réflexion sur le développement de l'enseignement bilingue dans le pays de Brest.**

Situation de la langue bretonne dans la vie publique

Les acteurs de la politique linguistique dans le pays

Les compétences pour mener une politique linguistique sur le territoire du pays de Brest sont entre les mains de plusieurs collectivités territoriales. Grâce au principe de libre administration des collectivités territoriales, les compétences des collectivités territoriales (Région, départements et communes) sont larges.

- En premier lieu, **l'Etat** qui gère notamment les routes nationales (RN12: 32 km entre Brest e Lanneuffret, RN165 : 40 km entre Brest et Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h) ainsi que l'ensemble des services administratifs (environnement, culture, affaires sanitaires et sociales, etc.).
- **Le Conseil régional de Bretagne** a lui en charge la construction et l'entretien des lycées ; il est par ailleurs devenu récemment propriétaire de l'aéroport Brest-Bretagne¹⁰. Il a lancé en 2004 une politique territoriale basée sur les pays et des contrats ont été signés afin de planifier les politiques régionales par territoire.
- **Le Conseil général du Finistère** gère les routes départementales, les établissements publics culturels comme l'Abbaye de Daoulas. Les compétences de cette collectivité sont larges en ce qui concerne l'action sociale en direction des personnes âgées et des enfants.
- **L'intercommunalité** : les pouvoirs de cette intercommunalité s'élargissent. Le poids et le pouvoir de Brest Métropole Océane sont importants à tous points de vue (population, économie, équipements culturels, écoles,...).
- **Les communes** : leurs compétences sont vastes pour la gestion de leur territoire. **Ce sont les collectivités territoriales qui sont allés le plus loin dans la mise en oeuvre d'une politique linguistique dans le pays de Brest.**

Chaque collectivité publique peut utiliser la langue bretonne dans la vie publique. La loi impose l'usage obligatoire, mais non exclusif, du français. Elle n'interdit donc pas d'employer une autre langue : l'usage des langues régionales dans la vie publique est autorisé aux côtés du français. De plus, les collectivités territoriales vont au-delà des compétences qui leur sont confiées par la loi : la Région n'a pas de compétence culturelle mais mène malgré cela une véritable politique culturelle. A son niveau chaque collectivité peut faire davantage avec ses compétences et dépasser les étroites compétences que lui octroie la loi. Malheureusement peu de collectivités mettent à profit cette liberté pour mener une politique linguistique.

¹⁰ Co-géré par la Chambre de Commerce de Brest et le Conseil régional de Bretagne

La politique linguistique du Conseil général

La prise en compte de la langue bretonne par le département

La place octroyée à la langue bretonne par le Conseil général ne se limite pas aux routes départementales. Il l'utilise occasionnellement dans sa communication. La forme bretonne du nom du département est fréquemment utilisée, c'est par exemple le cas sur le réseau des bus du Finistère, **le Finistère est le seul département arborant un logo comprenant une mention en breton.**

Chaque numéro du bulletin mensuel du Conseil général comporte des articles en breton mais ils se limitent au patrimoine ou au monde de la langue bretonne. Le site Internet propose en breton des pages relatives à la politique linguistique. Afin d'améliorer les services rendus aux administrés, certains dossiers de communication ou certains supports d'information sont traduits en breton. La signalétique interne du Conseil général ainsi que ses panneaux d'information sont aujourd'hui bilingues. Un budget est consacré à la traduction de dossiers du Conseil général en breton, mais cela ne concerne que les dossiers du domaine culturel breton.

Le Finistère est le département qui va le plus loin dans la mise en pratique d'actions ayant trait à la langue. Outre la répartition d'aides, il définit des programmes visant à promouvoir la langue bretonne (dans le domaine de l'édition, de la transmission, de l'initiation dans les écoles, etc.). Le Conseil général a créé un poste chargé de suivre les travaux relatifs à la langue bretonne au sein des services départementaux en 1994. Cependant on n'atteint pas le niveau de la politique linguistique engagée par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, qui est mise en œuvre via des partenariats (avec l'Etat pour l'enseignement ou avec l'Office Public de la Langue Basque pour renforcer la place de la langue au sein de l'institution et au sein de ses services).

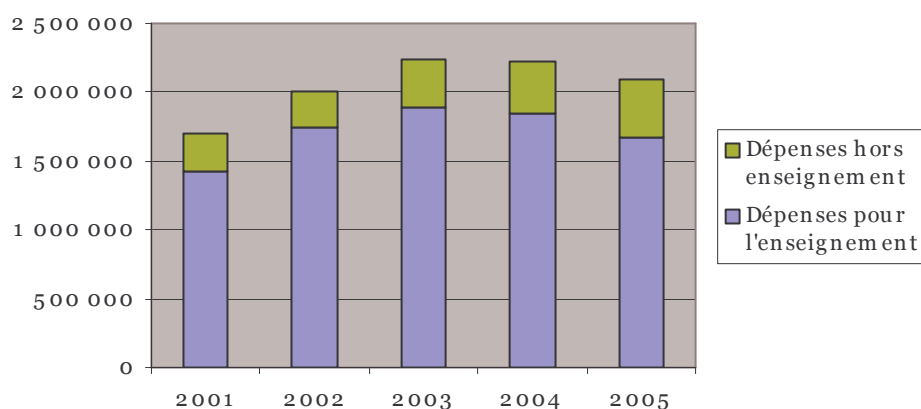
Il existe pourtant des actions simples que les conseils généraux bretons pourraient mettre en pratique quant à l'emploi de la langue : accueil en breton, documents à en-tête bilingues (courriers, enveloppes, cachets,...), documents administratifs bilingues, utilisation du bilinguisme sur le matériel et les véhicules du Conseil général ainsi que la communication au sens large (affichages de toute sorte, invitations, cartes de visite,...). C'est par l'emploi d'une langue qu'on lui donne un statut.

Le breton peut être utilisé dans la vie publique aux côtés du français **sur tout document**. Il serait possible de recenser les employés départementaux parlant breton et de proposer une formation à ceux qui le souhaitent afin d'offrir au public un accueil en breton. Une telle formation a déjà été mise en place par le Conseil général du Finistère mais elle a malheureusement été arrêtée en dépit de l'amélioration que constituerait l'offre de services en langue bretonne.

Le budget consacré à la langue bretonne par le département

Le budget consacré à la langue bretonne par le Conseil général du Finistère reste largement supérieur à celui des autres départements. Cependant, les sommes ne sont pas démesurées : 2,45€ par habitant pour l'année 2005, par exemple.

Évolution des dépenses du Conseil général du Finistère pour la langue bretonne (en €) de 2001 à 2005



Un pic a été atteint en 2003 à plus de deux millions d'euros, les dépenses se maintiennent depuis non loin de ce niveau. Bon an mal an, 80 à 87 % de cette somme sont consacrés au développement de l'enseignement du breton.

L'action du Finistère dans le domaine de l'enseignement dépasse celle des autres départements (tant en proportion qu'en chiffres bruts). Deux actions sont menées, principalement : le soutien aux associations oeuvrant pour la promotion de l'enseignement bilingue scolaire (Diwan pour l'essentiel, mais aussi Div Yezh, Dihun et l'UGB) et la sensibilisation des élèves par l'initiation proposée dans le primaire public et privé (voir le paragraphe consacré au sujet dans le chapitre sur l'enseignement). Un programme vise également à aider les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à ouvrir des classes bilingues publiques. Des aides sont attribuées aux communes souhaitant faire l'acquisition de matériel pédagogique pour les classes bilingues publiques : 8 communes ont bénéficié de cette aide départementale entre la rentrée 2003 et la rentrée 2007 (Plouzané, Loperhet, Gouesnou, Brest, Landerneau, Daoulas, Milizac et Plougouvelin). Le Conseil général participe au développement de la filière bilingue publique dans le secondaire en prenant en charge le transport entre les établissements de Landerneau et Plougastel-Daoulas.

La répartition du budget concernant les actions hors du champ de l'enseignement est relativement équilibrée : édition, médias, théâtre, patrimoine linguistique¹¹, activités périscolaires. La politique de soutien de l'édition s'oriente vers le public adolescent en encourageant les maisons d'édition et les écrivains à élargir l'offre de livres pour les jeunes. Par ailleurs, en plus de la place accordée à la langue bretonne dans leurs réseaux de signalisation directionnelle, les autres collectivités locales sont incitées à prendre en compte la langue bretonne dans la vie publique au travers d'un programme d'aide aux communes et aux structures intercommunales pour la réalisation d'études sur la toponymie et pour la mise en place d'une signalétique bilingue. Les communes de Milizac, de Landerneau et Brest Métropole Océane ont tiré profit de ce programme¹². 38% de cette ligne budgétaire ont été attribués aux collectivités du pays de Brest sur la période 2001-2005 (la population du pays de Brest représente 42% de celle du Finistère).

Le pays de Brest a pleinement bénéficié des actions départementales notamment en matière d'initiation scolaire et de développement du réseau des écoles bilingues. Le budget consacré à la langue bretonne est plus important en Finistère que dans les autres

¹¹ Le Conseil Général du Finistère a lancé en 2005 l'opération **Quêteurs de mémoire**, une campagne dont l'objectif est de préserver la richesse linguistique et d'inciter à l'échange intergénérationnel.

¹² Etude toponymique aidée en 2003 pour Milizac, soutien à l'installation de panneaux bilingues au sein de Brest Métropole Océane en 2004 et 2005, à Landerneau en 2003, et à Milizac en 2005.

départements. Mais il manque une véritable politique linguistique basée sur un texte présentant des objectifs précis. Le Conseil général pourrait peut faire davantage usage de la langue dans son fonctionnement interne notamment.

Situation du bilinguisme dans la signalétique routière

Les décisions du Conseil général ont permis une nette progression de l'installation de panneaux bilingues d'entrée et de sortie d'agglomération. Plus de 95 % des communes du pays de Brest arboraient de tels panneaux en 2004.

Le Conseil général a décidé dès 1990 l'installation d'une signalétique bilingue sur son réseau routier. En 1998, il a décidé que chaque panneau nouvellement installé aurait une version bretonne. Malgré ces décisions, le réseau n'est pas encore pourvu dans son intégralité, mais les avancées du bilinguisme sont ici régulières. En 2008, près de la moitié du réseau est équipée d'une signalisation directionnelle bilingue, soit 1 350 km de routes équipées en Finistère (en 2002, seul un quart était pourvu). La présence de la langue bretonne s'affirme donc. Ainsi, le Finistère est devenu le département où l'on peut voir le plus de breton sur les routes.

Toutefois, il y a également eu des régressions, les services des routes ayant décidé de ne pas inscrire la forme bretonne correcte des noms de communes lorsque celle-ci est très proche de la forme administrative. **Si au départ, la décision a été prise de ne retenir que la forme bretonne lorsque la différence ne tenait qu'à un accent (par exemple : Plouzané/Plouzane), dans la pratique c'est pourtant le contraire qui se pratique actuellement, la forme francisée étant seule à apparaître.**

En outre, la loi du 13 août 2004 sur les libertés et les responsabilités locales prévoyait le transfert de la gestion d'une partie des routes nationales aux départements. Cela aurait pu aboutir au développement du bilinguisme dans la signalisation sur ces routes très fréquentées. Pour l'heure, les départements refusent de prendre en charge ces routes nationales.

Même si le résultat sur le terrain est plus inégal, des décisions favorables à la langue bretonne sont également prises par des collectivités au niveau communal et intercommunal.

Ainsi Brest Métropole Océane met progressivement en place une signalisation directionnelle bilingue depuis 2002 avec le soutien de l'Office de la Langue Bretonne. Les communes de grandes dimensions du pays comme **Brest** et **Landerneau** deviennent également des exemples dans ce domaine.

Une étude, réalisée par l'Office de la Langue Bretonne, sur les toponymes de Brest Métropole Océane a été adoptée par le Conseil municipal de Brest ainsi que par d'autres communes de la communauté urbaine. Elle est désormais prise en compte dans la correction orthographique des noms de lieux quand les panneaux sont renouvelés.

La place de la langue bretonne dans la signalisation routière a considérablement progressé depuis 2004 grâce à la politique de Brest Métropole Océane et de Milizac d'une part, et grâce à l'action continue des pôles favorables à la langue bretonne que sont Landerneau et Lesneven d'autre part.

Le contrat du pays de Brest

Des contrats pluriannuels (pour la période 2006-2012) ont été signés entre les pays et le Conseil régional de Bretagne. Ces contrats permettent de planifier les politiques régionales par territoire. Les contrats de pays sont composés de trois enveloppes. La première, qui ne fait pas concrètement partie du contrat, est consacrée aux projets du Conseil régional sur le territoire des pays. La deuxième enveloppe "structurant régional/local" s'intéresse aux projets communs à la Région et aux pays, c'est le cœur des contrats de pays.

La Région n'a pas souhaité mettre en avant le Chantier 9, celui de la politique linguistique votée à l'unanimité par l'Assemblée régionale en 2004. Elle a souhaité que l'impulsion vienne des pays. Or, les pays ne paraissent pas encore se préoccuper de la langue bretonne. Le Contrat du pays de Brest, notamment, ne reprend pas le Chantier 9, et l'on n'y trouve par ailleurs aucune mention de la langue. Seul le pays de Cornouaille a retenu le Chantier 9 parmi les axes de travail proposés par la Région.

Il appartient maintenant aux membres du conseil de développement du pays de Brest (composé d'élus locaux et de représentants du monde économique, social et culturel) de peser de tout leur poids pour que la langue bretonne soit prise en compte lors de la renégociation des Contrats en 2009. Il sera alors possible d'ajouter des projets en utilisant notamment la troisième enveloppe ("structurant local") qui est destinée à des projets n'ayant pas été définis au préalable dans les Contrats. C'est la voie que suggère le Conseil régional pour apporter son aide à des projets locaux ayant trait à la langue bretonne (installation d'une signalisation directionnelle bilingue, ouverture de classes ou d'écoles bilingues, etc.). Au début de l'année 2008, le Président du Conseil régional a officiellement informé tous les Présidents des pays de Bretagne de cette possibilité

Actions des collectivités locales

Aux travers des compétences des communes, il existe de nombreuses possibilités pour promouvoir l'emploi de la langue bretonne. On pense évidemment à la signalétique : panneaux d'entrée d'agglomération, signalétique directionnelle (voir le paragraphe "Etat du bilinguisme dans la signalétique routière", p 39) signalétique externe et interne des bâtiments communaux, panneaux touristiques, plaques de rue.

Cependant il ne faut pas oublier que la langue bretonne peut aussi être fortement valorisée par son emploi dans les relations avec les administrés : publications (bulletin municipal, dépliants, invitations, cartes de vœux,...), répondeur, site Internet (Brest et Landerneau ont par exemple traduit certaines pages de leurs sites). Les usagers peuvent également être accueillis en breton : recensement des employés municipaux brittophones, proposition de formation aux employés volontaires dans le cadre de la formation continue (c'est le cas, par exemple, à Landerneau).

Si l'article 2 de la Constitution énonce que la langue de la République est le français, l'emploi du breton aux côtés du français dans tout document officiel est parfaitement légal. Pour les documents administratifs, il est notamment possible de le réaliser pour les documents de projet et de publication de mariage, les actes de naissance, les autorisations de sortie du territoire. Un livret de famille bilingue est utilisé depuis le printemps 2007 par plusieurs communes de Bretagne. Tous les textes de ces documents officiels sont disponibles pour les collectivités auprès des services de l'Office de la Langue Bretonne. Ils sont destinés à être utilisés par toute commune qui le souhaite, mais le plus important est que ces documents soient donnés à tous les administrés comme le fait la mairie de Carhaix. Les cérémonies de mariage en mairie peuvent également être bilingues. Enfin, le premier baptême républicain bilingue a eu lieu à Landerneau début 2008.

Longtemps les seules communes actives du pays sur le terrain de la langue bretonne ont été Landerneau, Lesneven et Plouguerneau. Mais une évolution est sensible depuis début 2008 dans plusieurs communes comme Milizac, mais aussi au sein de Brest Métropole Océane. Si Plouguerneau a été précurseur en matière d'étude toponymique, Milizac lui a emboîté le pas dès 2003 et Bohars a décidé la rectification orthographique de ses toponymes. En ce qui concerne l'équipement des bourgs en signalétiques bilingues, on peut citer les exemples de Ploudaniel, Plouvien ou encore Plougastel-Daoulas ; cependant ces communes sont encore peu nombreuses sur le pays de Brest. Pour les plaques de rues, très peu de choses ont été réalisées si ce n'est à Milizac et à Brest où quelques plaques ont également été installées en 2007, mais il ne s'agit pas encore d'une pratique systématique.

La présence du breton dans la vie publique est loin de ce qu'elle devrait être au regard du dynamisme des filières scolaires bilingues dans le pays de Brest. De nombreuses communes dont le taux de scolarisation en filière bilingue est significatif n'ont pas installé de panneaux bilingues et n'ont pas de politique linguistique. Il reste des zones où les mairies ne sont guère actives en matière d'emploi de la langue bretonne dans la vie publique : C.C. de la Presqu'île de Crozon et C.C. de l'Aulne Maritime, ou encore la C.C. du pays de Landerneau-Daoulas (si l'on excepte la commune de Landerneau qui reste l'une des plus actives dans le pays de Brest et en Bretagne) ainsi qu'à l'est de Loperhet.

Sensibiliser les fonctionnaires

Il est nécessaire de sensibiliser les fonctionnaires des services publics territoriaux à l'importance de la langue bretonne. Des sessions de formation sont régulièrement organisées par le CNFPT¹³ de Bretagne (implanté à Vannes) et ce depuis 2003. L'Office de la Langue Bretonne participe activement à ces formations et propose dans ce cadre un stage de deux jours consacré à la gestion du bilinguisme sur un territoire qui a lieu au mois d'octobre depuis 2006.

Parmi les 14 stagiaires de la première session, on pouvait compter 3 membres du personnel de Brest Métropole Océane (service communication et service des transports) et un agent territorial de la mairie de Milizac. Lors de la deuxième session, en 2007, on a pu noter la présence d'un agent territorial de la mairie de Lesneven.

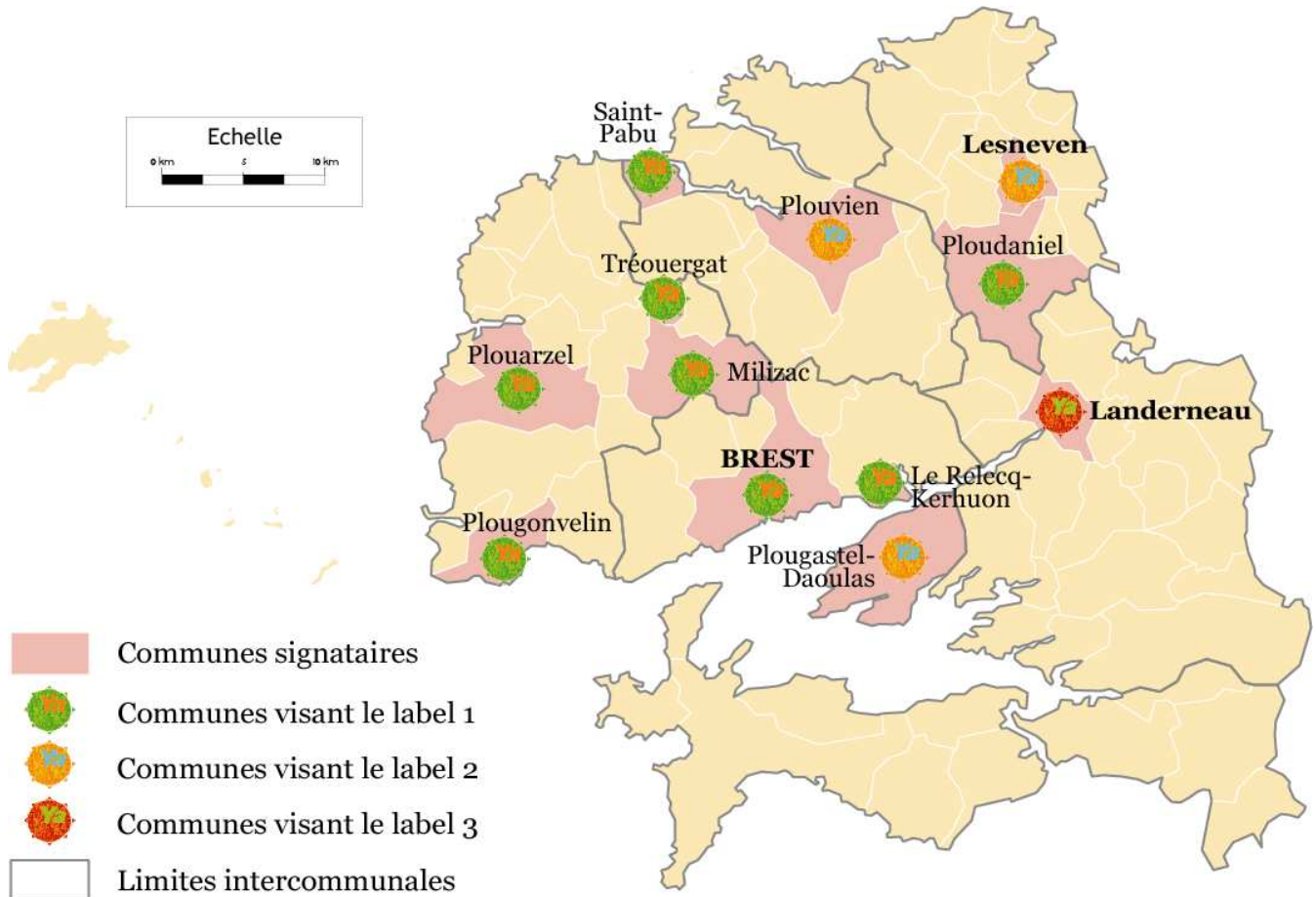
D'autre part, 12 agents territoriaux du pays de Brest ont suivi les formations organisées par le CNFPT comportant des cours de sensibilisation à la langue bretonne (stages "les fondamentaux de la culture bretonne" et "mise en œuvre des politiques culturelles") en 2006 et 2007 : 7 de la Ville de Brest, les autres venant de Landerneau, Gouesnou et Plougastel-Daoulas.

Ya d'ar brezhoneg

Le but de la campagne Ya d'ar brezhoneg (Oui au breton) est d'inciter les acteurs de la vie sociale et économique à réaliser des actions concrètes en faveur de la langue bretonne. Elle a été lancée en 2001 par l'Office de la Langue Bretonne et a été étendue aux communes et aux institutions intercommunales, échelon essentiel de la vie publique, en 2004. En pratique, 40 actions sont proposées au choix des conseils municipaux qu'ils s'engagent à réaliser. Au terme du délai choisi par les collectivités locales, l'Office vient certifier sur place le degré de réalisation des actions choisies et peut ainsi labelliser l'action communale.

La vocation de Ya d'ar brezhoneg est de devenir la base de toute politique linguistique. Brest Métropole Océane est le premier Etablissement Public de Coopération Intercommunale à avoir signé cet accord en juillet 2006. Mais ce sont majoritairement des communes qui ont à l'heure actuelle emprunté cette voie.

¹³ Centre National de la Fonction Publique Territoriale



En mars 2008, ce sont 12 communes qui avaient voté leur adhésion à la charte Ya d'ar brezhoneg. 9 d'entre elles ont choisi le niveau 1 (dont la ville de Brest), 2 ont choisi le niveau 2 et Landerneau s'est fixé le but d'atteindre le niveau 3. L'ensemble de ces communes représente **56,9% des habitants du pays**. On peut remarquer l'absence de commune signataire dans les deux communautés de communes du sud-est du pays.

Parmi les actions proposées deux ont été retenues par toutes les communes signataires du pays de Brest : l'action 1 (obligatoire dès le premier niveau) qui consiste à mettre en place des panneaux bilingues aux entrées et sorties d'agglomération (action réalisée de longue date par les communes finistériennes sous l'impulsion du Conseil Général¹⁴) et l'action 15 relative à la participation à la campagne annuelle de promotion des cours de breton pour adultes. Plusieurs actions ont également été choisies par la majorité des communes signataires ; elles sont relatives à la signalétique (interne et externe des bâtiments publics, patrimoniale, bilinguisme systématisé lors du renouvellement), à la communication (cartons d'invitation pour les manifestations culturelles, cartes de visite bilingues pour les élus qui en font la demande) et à l'enseignement (aide à l'installation et au développement de classes bilingues dans la commune).

Il est notable que certaines actions simples à mettre en œuvre ont été peu choisies (message bilingue sur le répondeur de la mairie par exemple), il en est de même pour les actions essentielles pour l'image de la langue (information claire sur la possibilité d'être accueilli en breton par les services municipaux, enquête sur les compétences en langue bretonne des personnels municipaux, financement d'une formation professionnelle pour les fonctionnaires souhaitant apprendre le breton où améliorer leur pratique).

¹⁴ Décisions prises dans les années 1990.

Deux communes du pays de Brest ont déjà obtenu un **label**. Avec plus d'une vingtaine d'actions réalisées, Landerneau est l'une des villes de Bretagne les plus actives en faveur de la langue bretonne sur la période 2004-2008. Après le vote du plan de politique linguistique du Conseil régional de Bretagne, le niveau 3 de la charte *Ya d'ar Brezhoneg* voté par Landerneau est un exemple de ce qui peut être réalisé par les collectivités territoriales. De son côté Milizac avec ses huit actions réalisées est en bonne voie pour obtenir le label *Ya d'ar brezhoneg* de niveau 2.

La signature de la charte par les communes aboutit à des réalisations concrètes : une filière bilingue privée a ouvert ses portes à Plouarzel en 2006 et Milizac a, dans le cadre de la charte, engagé la rectification orthographique de ses toponymes. Les politiques linguistiques communales sont stimulées et structurées par la charte *Ya d'ar brezhoneg*. Grâce à celle-ci on peut constater la naissance d'une politique favorable à la langue bretonne à l'échelon communal, cette implication est très symbolique du nouveau regard porté par les élus sur la langue bretonne depuis le début des années 2000. Au-delà d'actions classiques (signalétique et supports de communication), **il devient important de mettre la langue bretonne plus en valeur dans les occasions les plus officielles** (accueil, documents administratifs, cérémonies).

Conclusion partielle sur la situation de la langue bretonne dans la vie publique

Le Finistère est le département soutenant le plus la langue bretonne. Au-delà du simple financement des initiatives du monde associatif, le Conseil général mène des actions directement en faveur à la langue bretonne. L'ensemble des communes profite de l'action du département en matière de signalisation et certaines d'entre elles en ce qui concerne l'initiation dans les écoles publiques.

L'action des communes a nettement progressé. **Jamais il n'avait été autant travaillé et d'une manière si structurée avec les communes bretonnes et celles du pays de Brest notamment** que lors du dernier mandat (2001-2008). La création de l'Office de la langue bretonne a représenté une véritable avancée, renforcé sur le terrain par l'action des associations (Sked et Tí ar vro Bro-Leon pour le pays de Brest).

L'événement le plus marquant de ces dernières années a été la prise de conscience des collectivités territoriales qui reconnaissent de plus en plus la langue bretonne comme un véritable dossier politique devant progresser dans tous les domaines. Sked, comme d'autres ententes de pays, avait interrogé les candidats aux élections municipales et cantonales du pays de Brest en 2008 quant à leur position sur la langue bretonne. **Les réponses favorables à la langue bretonne émanant des listes très diverses symbolisent parfaitement l'évolution de la réflexion politique par rapport à la langue.** Jamais la langue bretonne n'a été aussi présente dans les campagnes électorales et dans les programmes officiels que pour les élections de mars 2008. La signature de la charte *Ya d'ar brezhoneg* faisait partie des programmes de certaines listes candidates aux municipales, comme à Lannilis, Locmaria-Plouzané, Guipavas et Loperhet¹⁵. De plus, les communes déjà signataires de la charte ont montré une volonté de poursuivre l'effort en faveur de la langue bretonne (c'est notamment le cas de Brest, Plougastel-Daoulas ou le Relecq-Kerhuon). **Les élus ont eu une véritable prise de conscience et compris qu'ils pouvaient faire beaucoup plus pour la langue** que ce qu'ils osaient jusqu'ici. *Ya d'ar brezhoneg* a ainsi permis à certaines communes du pays de Brest de confirmer ou de structurer leur politique linguistique.

En 2004 la présence publique de la langue bretonne était meilleure dans le pays de Brest que dans les autres pays. Le pays de Brest est un pays où les écoles ont nettement progressé, mais qui est resté relativement timide en matière d'utilisation de la langue bretonne dans la vie publique. Les habitants du pays de Brest ont surtout l'occasion de voir du breton sur les panneaux. Si le pays de Brest est un précurseur relativement aux autres pays, il ne s'agit là que des frémissements d'un mouvement qui devra être renforcé si l'on souhaite voir les choses évoluer positivement. Les prochaines étapes sont l'inscription de la langue bretonne dans tous les secteurs de la vie officielle (publications diverses, documents administratifs, accueil des administrés, etc.) et sa mise à la disposition de tous sans qu'une demande ne soit nécessaire.

¹⁵ Listes qui de plus ont été élues en mars 2008.

Pratique de la langue bretonne dans la société civile

Le rôle essentiel du monde associatif

Le pays de Brest est l'un des plus actifs concernant la place donnée à la langue bretonne dans la vie civile. C'est là le résultat d'un travail conduit par des bénévoles soutenus par des équipes de permanents.

Le pays de Brest est précurseur en matière de petite enfance, c'est en effet ici qu'a été lancé le réseau de crèches bilingues actuellement en construction. La vie culturelle brittophone est également plus active ici que dans les autres pays. C'est le secteur associatif qui anime cette vie culturelle et non les structures culturelles publiques. Les ententes de pays prennent également une part importante dans l'animation de cette vie culturelle et des loisirs en informant les publics et en organisant des événements en langue bretonne. Les deux principaux animateurs de la vie culturelle du pays de Brest sont Sked et Ti ar vro Bro-Leon. L'offre de loisirs pour les enfants est plus vaste que dans les autres pays.

La transmission de la langue

La transmission familiale a été étudiée par l'INSEE lors du recensement de 1999. Des données départementales ont été recueillies concernant les langues apprises par les adultes dans leur enfance, leur usage ainsi que l'éventuelle transmission à leurs enfants à 5 ans. Il n'est malheureusement pas possible d'analyser ces résultats par pays en raison de l'échantillonnage utilisé. Mais des orientations peuvent cependant être dégagées. Ces données ont confirmé la baisse constatée de la transmission familiale de la langue bretonne. Cette rupture de la chaîne de transmission familiale est à l'origine de la baisse de l'emploi de la langue bretonne au siècle dernier. Depuis les années 80, la quasi-totalité des parents s'adressent en français à leurs enfants.

La nécessité d'obtenir des données plus précises sur la langue utilisée avec les tous petits est évidente afin de mesurer l'impact des actions menées pour promouvoir la langue ou l'influence de l'enseignement aux adultes sur la transmission dans les familles. Seul un recensement linguistique à l'échelon communal pourra offrir ces données.

Il est nécessaire d'aider les différentes générations afin de compenser la rupture de la chaîne de transmission entre parents et enfants. A ce niveau, deux initiatives peuvent être citées concernant le pays de Brest.

Du côté associatif, des ateliers "brezhoneg er gêr!" (du breton à la maison) ont été organisés pour inciter les jeunes couples à élever leurs enfants en breton afin de redynamiser la transmission du breton comme langue maternelle. Ces ateliers étaient organisés une fois par mois à Lesneven par Ti ar vro Bro-Leon. 20 personnes prenaient part à ces ateliers qui ne sont plus organisés depuis 2005. En effet l'association concentre son énergie sur le développement d'un réseau de crèches en breton.

Du côté institutionnel, 2005 a vu le lancement, par le **Conseil général**, de la campagne **Quêteurs de mémoire en Finistère**, l'objectif étant de renouer les relations entre les générations et faciliter les échanges entre les apprenants et les brittophones de

naissance. Cette campagne permet donc de transmettre la richesse de la langue aux enfants et aux apprenants adultes. Cela permet également une mise en valeur des locuteurs dont le breton est la langue maternelle. Le nombre de "quêteurs" participant à cette campagne progresse d'année en année. Les écoles du pays de Brest prennent activement part à cette campagne : en 2005, 12 des 17 écoles ayant pris part à la campagne étaient du pays de Brest, 13 sur 22 en 2006-2007 et 10 sur 33 en 2007-2008. **Quêteurs de mémoire en Finistère** est l'une des 50 mesures du premier Agenda 21 du Conseil général du Finistère, adopté en juillet 2006.

Services à la personne

Les services à la personne utilisant la langue bretonne sont, dans le pays de Brest, encore cantonnés au monde de la petite enfance. Cependant, le pays de Brest est là encore un précurseur même si le réseau des crèches bilingue n'en est qu'à ses prémices.

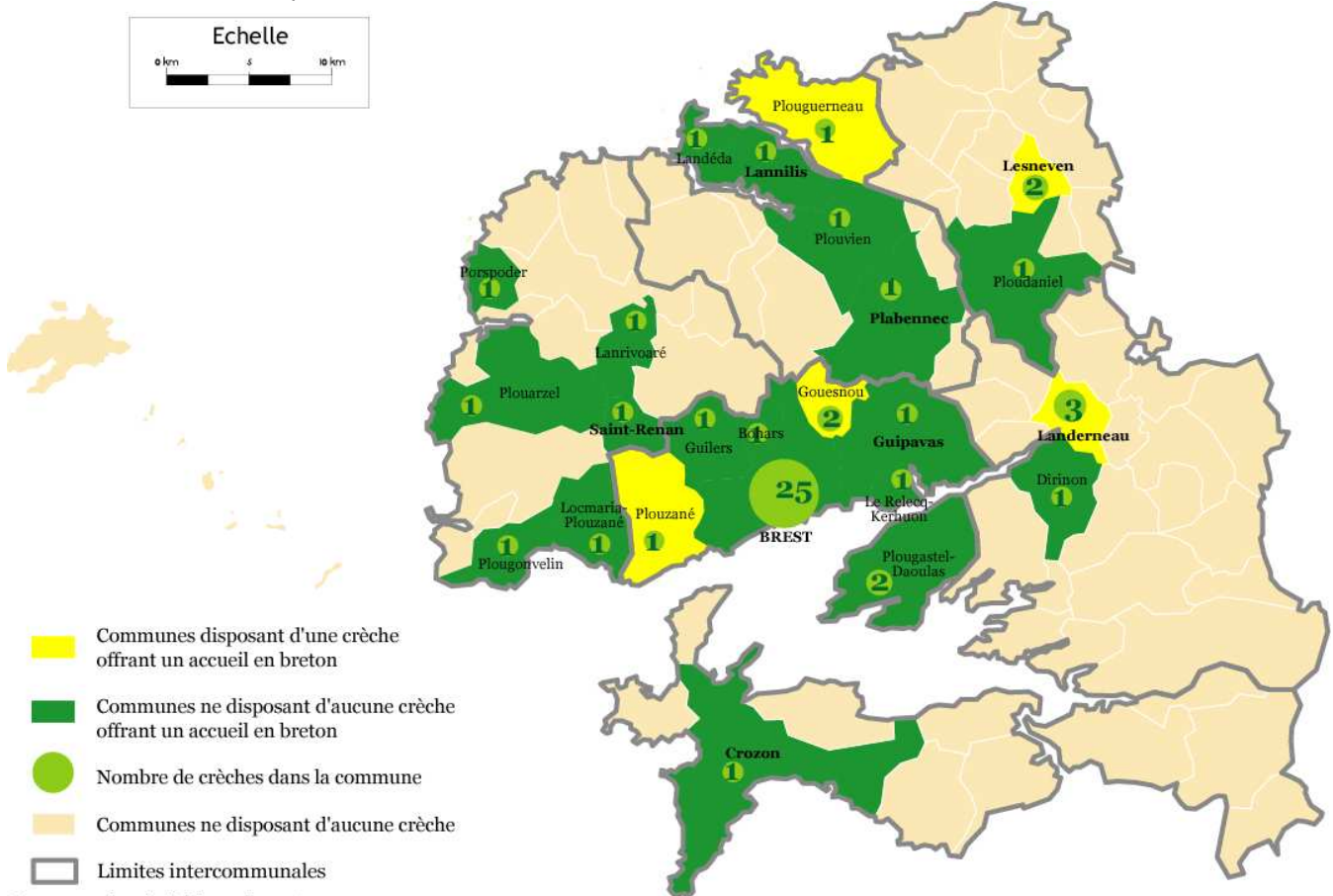
Cependant on peut noter quelques initiatives dans les services aux personnes âgées. Il convient donc de citer celle mise en place par la **C.C. de Lesneven et de la côte des légendes**. Le Conseil général a mis en place entre octobre 2006 et mars 2007 une formation sur le développement social local. Suite à cette formation un livre accompagné d'un CD-ROM devrait paraître fin 2008 proposant une initiation à la langue bretonne aux personnes travaillant auprès des personnes âgées. Afin de mener le projet à bien un groupe de travail a été créé à Ti ar vro Bro-Leon chargé de définir un vocabulaire susceptible d'être utilisé par les professionnels.

En 2005, Sked a entamé une réflexion sur la place de la langue bretonne dans les maisons de retraite. Des professionnels et des bénévoles dans ce secteur avaient été regroupés afin de donner l'occasion aux nombreux locuteurs pensionnaires des maisons de retraites d'entendre la langue. A la suite de ce groupe de réflexion, un groupe issu de l'association Skolpad Lokournan et une animatrice formée en breton a mis en place une animation mensuelle entre 2003 et 2007 à **la maison de retraite Leskao à Saint-Renan**. Cette animation a été arrêtée en 2007 faute de soutien de la part de l'équipe permanente de la maison de retraite.

Dans ce pays comme ailleurs en Bretagne, la place de la langue bretonne dans les services aux personnes âgées reste assez dérisoire. Le Conseil général pourrait notamment développer la place de la langue bretonne dans sa politique en direction des personnes âgées. De plus c'est un véritable vivier d'emplois pour les brittophones puisque la part des plus de 60 ans en Finistère à l'horizon 2020 s'élèvera à près de 30% de la population. Par la campagne "Quêteurs de mémoire" des animations et des rencontres avec les élèves des filières bilingues sont tout de même organisées.

Petite enfance

Accueil en langue bretonne dans les structures d'accueil collectif dans le pays de Brest –
Année scolaire 2007/2008



En gras : les chefs-lieux de canton

Sur les cinquante cinq crèches du pays de Brest cinq proposent un accueil en langue bretonne à l'heure actuelle : **93 enfants peuvent être accueillis en breton dans les crèches du pays de Brest, c'est-à-dire 6,3% des enfants bénéficiant d'un accueil en crèche.**

Concernant la petite enfance, le pays de Brest est avancé par rapport aux autres pays. Il l'était déjà en 2003-2004 où il accueillait les deux seules crèches de Bretagne qui assuraient un accueil en breton. Les progrès du pays de Brest ont également été plus rapides que les autres pays sur la période 2004-2008. L'association **Divskouarn** a d'ailleurs vu le jour dans le pays de Brest en novembre 2005. Cette association œuvre en faveur du bilinguisme précoce. Elle tente de créer et d'animer un réseau formé par des parents et des professionnels de la petite enfance. Elle soutient également les projets de crèches bilingues. Divskouarn travaille sur toute la Bretagne. Mais c'est sur le pays de Brest que l'on trouve cinq des sept crèches proposant un accueil en langue bretonne (avec celle de Concarneau on voit que six se trouvent en Finistère la septième étant celle de Bégard dans les Côtes-d'Armor). En 2007, Divskouarn a créé un poste permanent afin de mener les actions à bien. Il travaille dans les locaux de Ti ar vro Bro-Leon à Lesneven.

La charte Divskouarn vise à promouvoir et faire progresser la langue bretonne dans les crèches, elle a été lancée à l'automne 2007. Un label distingue les crèches utilisant la langue bretonne. Trois niveaux existent :

- **Divskouarn1** pour les crèches utilisant la langue bretonne dans le cadre d'activités régulières en breton ;

➤ **Divskouarn 2** pour les crèches où la langue bretonne est une langue de vie utilisée au minimum par deux salariés ;

➤ **Divskouarn 3** pour les crèches immersives où tout le personnel est brittophone et où le breton est la langue principale.

Pour le pays de Brest, deux crèches ont atteint le niveau 2 : **Dorn ha Dorn** à Gouesnou et **Tamm ha Tamm** à Plouguerneau. Pour Dorn à Dorn, ce sont trois des cinq employés qui utilisent quotidiennement le breton avec les enfants. Le breton est progressivement devenu une langue de vie sous l'impulsion du directeur. Depuis 2000, le breton est une compétence nécessaire à l'embauche. Dans cette crèche, depuis la rentrée 2002, le breton est utilisé quotidiennement avec les enfants. Entre 2002 et 2004, l'équipe a été formée à hauteur de 2 heures hebdomadaires. La question de la langue bretonne est abordée avec tous les parents lors du rendez-vous d'accueil des enfants nouvellement inscrits.

Concernant la crèche Tamm ha Tamm à Plouguerneau, c'est une employée qui a été formée afin de proposer des sessions d'initiation au breton aux enfants. L'équipe a choisi de proposer un accueil en breton car la majorité des enfants poursuit sa scolarité dans une filière bilingue. Ces sessions d'initiation sont donc devenues un usage quotidien et les moments essentiels de la vie de la crèche.

Deux autres structures d'accueil du pays de Brest ont obtenu le label 1 . La garderie **La Farandolle** propose une initiation assurée par une employée spécialement formée.

La crèche Les **Pitchouns** à Lesneven propose une animation hebdomadaire depuis 2007. Elle est assurée par deux enseignantes en retraite. Déjà en 2005 un bénévole assurait des animations.

La crèche **Ti ar bugelig** de Plouzané a fait un premier essai en mai 2008 sous l'impulsion de l'association des parents d'élèves de l'école bilingue publique. Les animations d'initiation proposées ont plu aux personnels ainsi qu'aux parents (comptines, lectures, chansons). A la prochaine rentrée, ces activités devraient être renouvelées.

En dehors de l'accueil en crèche, Divskouarn mène un travail auprès des assistantes maternelles. Le pays de Brest est une fois de plus précurseur dans ce domaine. Depuis octobre 2007, une animatrice du centre de loisirs **An Oaled** propose une animation en langue bretonne aux enfants accueillis par des assistantes maternelles de Lannilis et Tréglonou regroupées dans une association **Ar moutig**. Une fois par semaine les enfants sont réunis à la maison de l'enfance de Lannilis. Cette animation est proposée à deux groupes d'enfants de plus de six mois. 24 enfants bénéficient de cette animation chaque semaine.

Divskouarn cherche à recenser les assistantes maternelles susceptibles d'accueillir les enfants en breton. Ce recensement est en cours sur le territoire de Brest Métropole Océane.

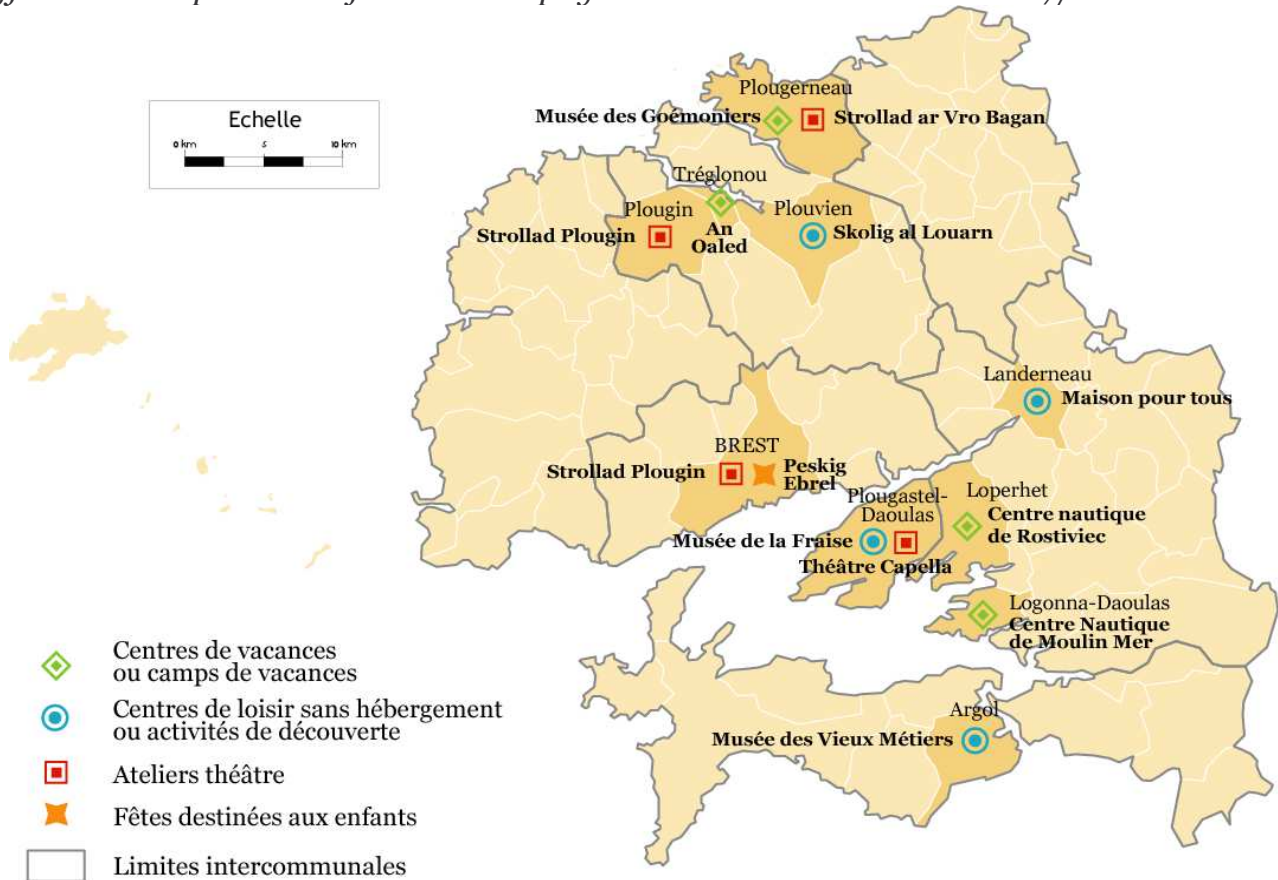
Brest ne compte pour le moment aucune crèche proposant un accueil en breton. Seules 5 des 55 crèches du pays de Brest peuvent offrir un accueil en breton soit 9% des structures d'accueil collectifs. Ce sont donc 6,3% des enfants accueillis en crèche qui ont un rapport plus ou moins important avec la langue bretonne sur le pays de Brest. Ce pourcentage est relativement proche de celui des enfants scolarisés en maternelle dans l'une des filières bilingues. Mais les crèches n'accueillent qu'une faible part des enfants qui ne sont pas d'âge scolaire (13% des enfants de moins de 3 ans du Finistère sont accueillis en crèche). Le pourcentage de la classe d'âge bénéficiant d'un accueil préscolaire en langue bretonne est par conséquent beaucoup plus faible.

De plus, la présence du breton dans les crèches est relativement précaire à l'heure actuelle. L'introduction du breton dans le fonctionnement des crèches repose encore sur l'impulsion d'individus. La difficulté réside dans le maintien des activités en langue bretonne en cas de modification des équipes permanentes. Les collectivités territoriales ont leur rôle à jouer dans la gestion de ces crèches en langue bretonne d'autant plus que leur marge de manœuvre en matière d'accueil de la petite enfance est plus large qu'en matière de gestion scolaire.

Loisirs

Loisirs pour les enfants

Offre de loisirs pour les enfants dans le pays de Brest – Année scolaire 2007/2008



Les activités proposées aux enfants se développent et se structurent en Bretagne et dans le pays de Brest où l'offre est plus dense qu'ailleurs. Les outils de diffusion et de promotion de ces activités en breton se développent. L'UBAPAR recense depuis mars 2005 les activités de loisirs proposées en breton. La base de données consultable sur Internet permet de trouver des renseignements sur les stages, les journées découverte, les camps de vacances en breton. L'UBAPAR offre également les formations en breton pour les animateurs et les directeurs. Ces stages de formations (BAFA¹⁶ et BAFD¹⁷) ont lieu depuis 2002 au centre **an Oaled à Tréglonou**.

Ces structures accueillent essentiellement les enfants scolarisés dans les filières bilingues, le réseau d'écoles bilingues étant bien développé dans le pays (voir le chapitre sur l'enseignement). Cette forte implantation locale des filières bilingues entraîne un manque de structures de loisirs offrant des activités en langue bretonne qui ne sont pas en mesure de répondre à la demande.

Le pays de Brest reste cependant le pays proposant le plus d'activités péri-scolaires en langue bretonne. Le centre le plus dynamique en la matière se situe dans ce pays, il s'agit d'**an Oaled** installé à Tréglonou. 11 des 25 camps d'été proposés en 2007 ont été organisés par an Oaled. Les camps proposés sont assez variés : stages artistiques pour pré-adolescents et adolescents, camps de découverte de la mer, de la nature ou du cirque, équitation,...

¹⁶ Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

¹⁷ Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur

Les activités de découverte proposées aux enfants progressent. Le Musée des Goémoniers de Plouguerneau a, depuis 2007, recruté un animateur afin de mettre en place des journées de découverte et accueillir des classes bilingues. La plus part des élèves sont originaires du pays de Brest, mais pas seulement. Et ce sont près de 10 classes qui ont été accueillies pour la première année de mise en place.

Le centre nautique du Moulin-Mer, installé à Logonna-Daoulas peut également accueillir des classes bilingues. Depuis février 2008, l'équipe compte un animateur brittophone. A la rentrée 2008 l'activité sur les classes de mer débutera pleinement, le centre n'ayant pas pu communiquer sur cette nouvelle activité. Le centre nautique de Rostivieg situé à Loperhet se lance également dans ce créneau après un premier essai d'une semaine en juillet 2008 encadré par une animatrice brittophone.

On compte ainsi **8 structures** proposant des classes découverte ou des camps en breton dans le pays de Brest. Des activités traditionnelles sont également proposées aux élèves comme celles du **Musée des vieux métiers** ou de **Skolig al Louarn** mais aussi des activités qui correspondent mieux aux envies des enfants et des adolescents en particuliers les classes nautiques, du cirque ou des arts.

Les enfants peuvent également faire du théâtre en breton dans le pays de Brest : des ateliers hebdomadaires sont animés par **Strollad Plougin** (à Brest et Plouguin), **Strollad ar Vro Bagan** (à Plouguerneau) et par Théâtre **Capella** depuis la rentrée 2006 (à Plougastel-Daoulas). Strollad Plougin et Strollad ar Vro Bagan proposent également des stages durant les vacances scolaires.

Cependant certaines initiatives en matière de loisirs ont été arrêtées durant cette même période. L'initiation hebdomadaire proposée par l'association de parents d'élèves Dudi de Ploudaniel à 12 enfants de 3 à 9 ans durant l'année scolaire 2006/2007 n'a pas été reconduite à la rentrée 2007 faute d'animateur brittophone. L'association cherche toujours un animateur pour relancer les séances d'initiation.

Il existe un manque évident en ce qui concerne les activités pour les adolescents telles que la musique techno, le graff, etc. L'association Miks-Diviks avait lancé un stage de Hip-Hop en 2004, mais à ce jour l'association est en sommeil.

➤ Spectacles et fêtes

Daoulagad Breizh organise depuis 2004 une tournée de films d'animation pour les enfants doublés en breton par **Dizale**. Une collaboration a été instaurée entre Daoulagad Breizh et des associations locales pour l'organisation des séances de diffusion : Ti ar vro Bro-Leon et Sked sont les partenaires dans le pays de Brest.

1 400 enfants ont pris part aux 8 séances organisées sur le pays de Brest (6505 pour l'ensemble de la Bretagne) pour la tournée 2006-2007, ils provenaient de 24 écoles. Le nombre de participants a augmenté par rapport à la tournée 2005-2006 : +28%.

Depuis 2004 la fête du breton à l'école, **Peskig Ebrel**, est co-organisée par Sked, Ti ar vro Bro-Leon, Diwan, Dihun et Div Yezh. Cette fête est l'occasion de mettre en valeur le breton à l'école dans les trois filières bilingues et de mettre en valeur le travail réalisé par les enfants.

Bien que l'offre soit plus complète sur le pays de Brest qu'ailleurs on remarque l'absence d'animations régulières en breton dans les domaines des arts et des sports. Pourtant le pays de Brest à travers des villes comme Brest, Landerneau, Lesneven ou Lannilis serait un endroit intéressant pour baser ce type d'offres de loisirs.

Loisirs pour adultes

Les loisirs pour adultes sont proposés par les associations organisatrices de cours de breton. C'est donc ce public qui est touché par ces activités.

Ce sont essentiellement des activités relatives au patrimoine qui sont proposées aux adultes. Les visites patrimoniales sont plus particulièrement mises en place grâce aux deux structures essentielles en matière de langue bretonne : Sked et Ti ar vro Bro-Leon. Des visites en breton sont organisées par Sked dans le cadre des journées du patrimoine : en 2006 une visite de Brest a été proposée, en 2007 Sked s'est intéressée aux chapelles de Plougastel-Daoulas. D'autres événements sont organisés ponctuellement : fête de la chandeleur de Berhet ou dans certaines institutions comme l'Abbaye de Daoulas.

Strollad ar Vro Bagan propose des ateliers de chant et de théâtre.

Le Léon est célèbre pour ses veillées capables d'attirer les foules. La plupart sont organisées par **Dastum Bro Leon** dans plusieurs communes du pays. Des conférences et des débats sont également organisés régulièrement autour, par exemple, d'un livre. Sked a tenté en 2007 de lancer un "café philo" en breton afin de parler et de débattre en breton sur des thèmes philosophiques. Le succès n'a pas été au rendez-vous, mais un groupe se réunit chaque troisième jeudi du mois pour "un emgav gant » (un rendez-vous avec) afin de parler d'une émission, d'un livre ou d'un écrivain.

Concernant la place du breton dans le monde sportif, les choses évoluent autour d'un nouveau sport : le football irlandais. L'une des équipes est installée dans le pays de Brest, il s'agit du **Gaelic Football Bro Leon**. Cette équipe a signé l'accord Ya d'ar brezhoneg. Leur cri de ralliement, scandé à chaque début de match, est en breton : "*Bro Leon, Nerzh ha Kalon*", c'est également la devise du club. 7 des 30 membres sont brittophones. A leur initiative les règles du jeu seront traduites en breton. Evidemment l'impact de ce sport auprès des jeunes Bretons est encore limité car les pratiquants sont encore peu nombreux.

Les stages B&B (Bevañ e Brezhoneg/Vivre en Breton), sont organisés depuis 2004 par Ti ar vro Bro-Leon dans un environnement totalement brittophone, il s'agit de stages d'apprentissage ou de perfectionnement grâce à la méthode immersive. Les stagiaires suivent des cours le matin, participent à des activités en breton l'après-midi (théâtre, ballades, jeux, ...) et ils sont hébergés chez des brittophones. Pour ces stages, **le pays des Abers** a reçu le soutien du programme LEADER+. Proposer des activités en breton est une façon de revitaliser le pays, de transmettre la langue en créant des liens entre les apprenants et les locuteurs dont le breton est la langue maternelle.

Spectacles

➤ Théâtre

La tradition du théâtre associatif est très active sur le pays de Brest, on y trouve 6 troupes de théâtre (sur les 18 que compte la Bretagne). Trois d'entre elles ont été montées depuis de nombreuses années et sont actives dans le pays mais aussi sur toute la Bretagne : **Strollad ar Vro Bagan** (Plouguerneau) créée en 1973 ; **Teatr Penn ar Bed** créée en 1973 et **Strollad Plougin** créée en 1975. Trois troupes ont été créées beaucoup plus récemment : **Strollad Lesneven** en 2003 par des élèves de "Evit ar Vretoned", **Hemon Prod** troupe de théâtre des collègues Diwan du Relecq-Kerhuon et de Guisseny et **Bitrak** créée en janvier 2006 avec pour objectif de monter des pièces ou des spectacles en breton et en français pour les enfants.

La majorité des pièces jouées est traduite et adaptée en breton par les troupes. Le répertoire de Strollad ar Vro Bagan est de ce point de vue original : beaucoup sont écrites



directement par la troupe. Cette troupe adapte également les œuvres d'écrivains brittophones tels que Per Jakez Helias, Roparz Hemon, Naig Rozmor ou Jakez Riou. Strollad ar Vro Bagan écrit et met en scène également des pièces pour les enfants ou des spectacles son et lumière.

Les centres culturels du pays sont relativement ouverts aux pièces en langue bretonne. Ces pièces sont en majorité jouées dans des salles de spectacles gérées par les mairies. Deux centres culturels municipaux exposent clairement leur volonté de réserver une place aux spectacles bretons et en breton dans leur programmation : l'Astrolabe au Relecq-Kerhuon (le nom de la saison culturelle est bilingue : "Escalaes/Ehanoù") et l'Avel-Vor à Plougastel-Daoulas.

➤ Films

La place du breton dans le cinéma reste dérisoire. La majorité des films produits en breton sont des documentaires. La diffusion de ces œuvres se fait à la télévision. Grâce à la collaboration entre Daoulagad Breizh et Dizale la production audiovisuelle en langue bretonne commence à être diffusée dans les salles de cinéma.

Depuis 2007 Daoulagad Breizh (installée Douarnenez) organise des projections pour les adultes : ce fut le cas à Brest avec la diffusion d'un long métrage d'animation : "**Enez Black Mòr**". Malheureusement cette diffusion a été très confidentielle, seules 10 personnes y ont pris part. Des documentaires ont également été diffusés à Brest en 2008.

➤ Festivals

Sked a lancé un festival en 2007 : **Nevez Amzer** la fête de la culture de Bretagne en pays de Brest. Ce festival propose des concerts, des spectacles de danse, de chant, des ballades et des pièces de théâtre, des dessins-animés en breton.

Kann al Loar, le festival de Landerneau organisé début juillet, donne une grande place à la langue bretonne : ateliers et animations pour les enfants, pièces de théâtre, stages.

Gouel Yezhoù ar Bed (la fête des langues du monde), organisé par **Langues du Tonnerre** à Brest est un événement qui fête le plurilinguisme et notamment la langue bretonne.

Depuis 2003 Strollad Plougin organise le **Festival war al leurenn**, consacré au théâtre, aux films et aux veillées en breton. En 2008 des pièces en breton ont ainsi été jouées à Plourin, Lesneven et bien entendu Plouguin, un stage de théâtre pour les enfants a été organisé à Brest ainsi qu'une veillée à Brélès. L'objectif des organisateurs est d'offrir à ceux qui montent des pièces en breton l'occasion de les voir jouées dans le pays de Brest. Tous ces spectacles s'adressent à la fois aux locuteurs dont le breton est la langue maternelle, aux apprenants et aux élèves des écoles bilingues. Les organisateurs souhaitent aujourd'hui élargir leur aire de diffusion à d'autres communes du pays de Brest.

Brest 2008 fut plus "brittophone" que les sessions passées. En effet, l'équipe de direction a signé l'accord *Ya d'ar brezhoneg* en avril 2007. On trouve du breton sur quelques supports de communication comme le site Internet (mais les flyers ne sont édités qu'en français).

Conclusion du chapitre sur les loisirs

Les activités destinées aux enfants sont encore organisées par le **monde associatif**. Les centres de loisirs relèvent d'une gestion privée : associations en majorité, an Oaled par exemple ou encore les troupes de théâtre et les centres nautiques.

A l'heure actuelle le breton reste absent du paysage linguistique et des activités ou événements proposés par les équipements culturels et sportifs publics. A titre d'exemple on peut regretter l'absence de possibilité offerte par Océanopolis aux classes bilingues d'avoir une visite en breton, comme c'est le cas aux Champs Libres à Rennes pour le Musée de Bretagne. Il s'agit pourtant d'une structure publique dépendant de la communauté urbaine Brest Métropole Océane. Océanopolis est gérée par la Sopab¹⁸, une SAEM¹⁹ qui gère également d'autres structures publiques comme Penfeld ou le Quartz qui sont les lieux les plus importants de la vie culturelle brestoise. Brest métropole Océane a pourtant signé la charte *Ya d'ar brezhoneg* en 2006. Aucune place n'est faite non plus à la langue bretonne à l'Abbaye de Daoulas, lieu d'importance de la vie culturelle locale, placé sous l'égide du Conseil général du Finistère et géré depuis janvier 2006 sous la forme d'un EPCC²⁰ "Chemins du patrimoine en Finistère".

Concernant les activités de loisirs pour les enfants des progrès sont à faire : développer l'accueil en breton dans les différentes structures et les inciter à installer un paysage linguistique bilingue afin de répondre notamment à la demande des réseaux d'enseignement scolaire bilingue.

Il n'y a pas eu beaucoup d'évolution concernant les activités proposées aux adultes depuis 2004, organisées dans le cadre associatif. Cependant les animations et activités proposées aux enfants sont plus nombreuses en 2008 qu'elles ne l'étaient en 2004. Le nombre de camps de vacances en breton a par exemple augmenté.

Les activités proposées dans le pays de Brest restent très axées sur le patrimoine breton (patrimoine culturel et patrimoine naturel), il n'existe presque rien dans les activités nouvelles comme le slam ou dans des loisirs plus communs comme le football, le rugby ou le rock. Les événements en breton sont organisés par l'Emsav qui tente ainsi de répondre à une demande sociale réelle à laquelle les collectivités territoriales ne répondent pas.

Brest 2008 est le seul événement officiel qui emploie la langue bretonne. Les collectivités territoriales n'incèrent pas leur politique linguistique dans l'organisation de leurs événements ("les jeudis du port" organisés par la mairie de Brest par exemple). L'emploi de la langue bretonne n'est pas non plus intégré à la charte graphique des équipements publics du pays de Brest comme il l'est pour le Port-musée de Douarnenez.

Vie spirituelle

Le catholicisme reste la forme de croyance la plus répandue dans la vie spirituelle en Bretagne (et particulièrement dans le Léon). L'Eglise utilise parfois la langue bretonne, le plus souvent par tradition. Le Léon fait partie des secteurs où il est possible de vivre sa foi en breton dans certains endroits.

¹⁸ Deux tiers du capital sont détenus par la ville de Brest et Brest Métropole Océane, le tiers restant l'est par des acteurs privés (Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Agricole, ...).

¹⁹ Société anonyme d'économie mixte.

²⁰ Etablissement Public de Coopération Culturelle

Position de l'évêché et action du monde associatif

L'évêché de Quimper et du Léon s'est doté d'**une commission "Langue et culture de Bretagne"** en 2001. Sa mission est de faire progresser la place de la langue bretonne dans les actions et la vie de l'Eglise "là où c'est possible et souhaitable", notamment dans la célébration du catéchisme. En 2004, cette commission avait publié une note intitulée "La place de la culture et de la langue bretonnes dans nos rassemblements de prières" proposant différentes étapes de prise en compte du breton dans les célébrations. Etant donné le peu de suites donné à cette note, depuis début 2007, des délégués locaux chargés de promouvoir le breton dans les paroisses ont été nommés.

Le site Internet de l'évêché ne laisse que bien peu de place à la langue bretonne (on n'y trouve plus la liste des messes en breton). Cela est d'autant plus inquiétant qu'aucune formation à la langue bretonne n'est proposée par le séminaire de l'évêché de Quimper et Léon (même chose pour les autres séminaires de Bretagne). Une initiation à la langue bretonne serait relativement simple à mettre en place avec le soutien des associations d'enseignement aux adultes. Cette idée ne trouve aucun soutien malgré la volonté affichée de promouvoir la langue bretonne. **Aujourd'hui seuls quatre prêtres de moins de cinquante ans exerçant en Bretagne parlent breton.** De tels chiffres montrent à quel point l'avenir liturgique de la langue bretonne est sombre si aucune mesure de formation n'est prise.

C'est encore grâce aux efforts d'associations ou de communautés et de particuliers que le breton progresse dans les milieux religieux. Des associations importantes dans ce domaine se trouvent dans le pays de Brest.

En premier lieu, on peut citer **Minihi Levenez**, centre spirituel brittophone qui tente de faire progresser la place apostolique de la langue bretonne. Minihi Levenez est également une maison d'édition ("An Testamant Nevez", livres pour le catéchisme, CD de cantiques, etc.) ainsi qu'une communauté de réflexion et de prière en breton (émission de radio, organisation de pèlerinages, etc.).

De son côté, l'association **Emglev an Tiegezhioù** tente de créer des liens entre les familles. Elle édite La revue "Imbourc'h" qui s'intéresse à la philosophie, à la théologie, etc. Elle est également à l'origine de deux lettres d'information diffusées par courriel : "brezhonegeniliz" relative aux événements en breton ayant lieu autour de la religion catholique (diffusée depuis 2000 mais le dernier envoi date de l'automne 2007) et "Etre ar Faou ha Landerne" qui informe régulièrement sur les événements en breton du sud-est du pays de Brest (notamment les messes).

Parmi les émissions en langue bretonne diffusées sur le réseau RCF installé dans le pays de Brest (RCF Rivage), on trouve une émission hebdomadaire d'une heure consacrée à la foi et aux cantiques animée par Job an Irien. Cependant, les autres émissions en langue bretonne, soit l'essentiel des programmes en breton de la radio, ne sont pas consacrées à la vie spirituelle mais davantage à la vie culturelle locale ou bretonne.

Par ailleurs on peut constater que les cantiques traditionnels intègrent les répertoires de nombreuses **chorales** du pays de Brest. Parmi celles-ci, on peut trouver des ensembles renommés très intéressés par le breton comme Allah's kanañ ou l'Ensemble Choral du Bout du Monde (Le Folgoët). Un concours réservé aux ensembles vocaux est d'ailleurs organisé durant le Festival Kann al Loar de Landerneau depuis 2005 (Kanomp Breizh, fédération associative signataire de *Ya d'ar brezhoneg*, en est l'organisateur).

Les messes

Minihi Levenez à Tréflévenez est l'un des derniers endroits de Bretagne où l'on peut entendre une messe en breton chaque semaine. **Arvorig** FM diffuse également une émission religieuse hebdomadaire (évangile, sermon, prières et cantiques). Une messe en breton est dite tous les deux mois à **Landerneau**. Mais la plus part du temps les messes en breton (ou bretonnes) sont dites à l'occasion de pardons ou de fêtes annuelles ("Pemp Sul" à la cathédrale du Folgoët, le pardon de Notre dame de Rumengol, festival Kann al Loar).

La présence du breton reste tout de même assez importante dans les églises du pays de Brest à travers les cantiques traditionnels. L'utilisation de ces cantiques fait partie des recommandations de la commission "langue et culture de Bretagne" de l'évêché de Quimper et Léon.

Par ailleurs, des événements chrétiens sont occasionnellement organisés dans le pays de Brest comme la veillée "Kan ar Vuhez" qui propose des spectacles et des cantiques en breton préparés par des enfants sur le thème de Pâques. Strollad ar Vro Bagan avait proposé un spectacle bilingue inspiré de Gwerz Nedeleg en 2007 dans l'église de Plouguerneau.

Le catéchisme

A l'heure actuelle, les occasions de recevoir un enseignement religieux en breton sont devenues rares. A Landerneau, on trouve pourtant des séances de catéchisme en breton tous les quinze jours. Dans les sites des filières bilingues catholiques et de la filière immersive (au collège), on peut trouver du catéchisme ou l'aumônerie en breton. **Emglev an Tiegzhioù** organise des camps de catéchisme.

L'édition

Le poids du pays de Brest est également conséquent en matière d'édition : le siège de 16 organismes ayant édité au moins un livre ou des revues en breton entre 2000 et 2006 s'y trouvent, c'est-à-dire **un tiers des éditeurs bretons**. Cependant l'importance du pays de Brest a diminuée ces dernières années si l'on considère le nombre de titres édités.

L'édition en langue bretonne a subi un coup dur en 2004 avec la faillite de la plus grande maison d'édition en langue bretonne de Bretagne (9 employés) : **An Here**²¹. Cette maison d'édition s'occupait essentiellement d'ouvrages à destination des enfants, mais aussi des bandes-dessinées ou des romans ou encore le premier dictionnaire unilingue breton. Cette disparition a aggravé la tendance déjà constatée en 2002 avec la baisse du nombre d'ouvrages édités dans le pays de Brest : de 40 ouvrages en 2000 nous sommes passés à une vingtaine en 2005, cependant le total pour la Bretagne reste stable autour de 80 ouvrages annuels.

Emgleo Breiz (et les associations qui y sont regroupées : Ar Skol Vrezoneg, Brud Nevez, Skolig al Louarn) est l'éditeur principal du pays de Brest. Les ouvrages édités sont essentiellement littéraires (romans, nouvelles, pièces de théâtre, etc.) mais également des études et des ouvrages linguistiques, ou encore quelques ouvrages pour les enfants.

L'activité de **Mouladurioù Hor Yezh** a beaucoup diminué depuis 2004. Mais le catalogue de ce membre de Kuzul ar Brezhoneg reste très fourni (100 titres). Quant à **Delioù**,

²¹ Basé à Plougastel-Daoulas

son activité se concentre sur les ouvrages littéraires et plus particulièrement ceux destinés aux enfants.

D'autres éditeurs sont spécialisés dans les études, c'est notamment le cas du **CRBC**²² qui édite les résultats des recherches dans le domaine de la socio-linguistique et de la littérature en langue bretonne. **Imbourc'h** et **Minihi Levenez** se partagent le domaine des éditions religieuses et théologiques.

Depuis 2004, trois maisons d'éditions du pays de Brest ont débuté une activité en langue bretonne : **Aber**, **Embann Kêredol** et les **Editions Label LN**, mais il ne s'agit pas de leur activité principale. Des livres en breton sont ponctuellement proposés par d'autres éditeurs tels que **Armeline** ou **Armorica**.

Le pays de Brest compte également des éditions de périodiques en breton. Il s'agit principalement de revues littéraires : **Brud Nevez** et **Aber** (on trouve également de manière régulière des articles en breton dans **Hopala!**). **Pobl Vreizh**, dont la rédaction est basée à Gouesnou, est une revue politique qui fait paraître des articles en langue bretonne à chaque numéro. Enfin, les hebdomadaires **Le Courrier du Léon** et **Le Progrès du Finistère** comptent une page en breton.

Bara Gwin, parodie des revues "people", créé en 2002 et porteur d'un style et d'un humour nouveau dans les éditions en langue bretonne ne paraît plus depuis août 2003.

Brest compte une librairie spécialisée : **Ar Bed Keltiek**. Il est facile d'y trouver des ouvrages en breton, mais on trouve ces ouvrages aussi de temps à autre dans des commerces plus classiques.

Les médias

La télévision

➤ France 3 Ouest et France 3 Iroise

Dans le pays de Brest, les téléspectateurs de France 3 Ouest ont accès à l'ensemble des émissions en langue bretonne de cette chaîne. **Le temps consacré au breton dans les programmes de cette chaîne reste stable depuis 2003** : 94 minutes hebdomadaires dans la grille 2007/2008. Mais les émissions ont évolué ainsi que les horaires de diffusion.

Une partie des programmes est à destination de la jeunesse. "**Mouchig-Dall**" (19 minutes) est la seule émission pour enfants réalisée dans une autre langue que le français ; elle a été créée en 2003, elle est diffusée le mercredi matin. "**Te ha Me**" (8 minutes) propose un échange entre un jeune brittophone et l'animatrice ; créée en 2004 cette émission est diffusée le samedi matin (le 100^{ème} numéro a été fêté en novembre 2007).

"**Red an Amzer**" a été fractionnée en 2005 et en 2006 : les programmes sont aujourd'hui plus diversifiés et leur diffusion n'est plus groupée. Une émission consacrée à la création culturelle (livres, disques, théâtre...) a été lancée en 2006, "**Digor din**" dure 18 minutes et est diffusée le samedi matin. La durée du magazine "**Red an Amzer**" est elle passée de 52 minutes en 2003 (où elle regroupait tous les programmes en breton : pour la jeunesse, culturels et de société) à 26 minutes.

En plus des programmes diffusés sur la Bretagne administrative, le pays de Brest bénéficie d'un bulletin d'information (4'30) diffusé du lundi au samedi à 12h15 : "**An Taol Lagad**". L'antenne locale France 3 Iroise est installée dans le pays de Brest.

²² Centre de Recherches Bretonnes et Celtiques

Il est également possible d'accéder à toutes les émissions en breton de France 3 via le site Internet de la chaîne. Depuis mai 2008 l'émission "**Mouchig-Dall**" bénéficie de son propre site. Et une grande nouveauté a eu lieu à France 3 en avril 2007 : la diffusion en direct sur Internet de la course cycliste "Tro Bro Leon" commentée en breton : 1 200 internautes ont suivi cette émission.

➤ TV Breizh

TV Breizh est disponible par le câble et le satellite dans le pays de Brest, comme partout en France. La ligne éditoriale de la chaîne a été bouleversée à la rentrée 2003 suite aux refus du CSA de l'autoriser à diffuser sur le réseau hertzien ou sur la TNT. Séries et films ont remplacé la plupart des programmes bretons. Les émissions pour enfants, et donc leur doublage, ont été supprimées. Le doublage a été réorienté vers des œuvres destinés à tous les publics. Depuis 2004 des **films doublés en breton** ont été diffusés (*Marion du Faouët* en 2004 et *l'affaire Seznec* en 2005) puis des séries (*Perry Mason* depuis fin 2004 et *Columbo* depuis septembre 2006). En 2006 a été diffusé le premier film de cinéma doublé en breton : *Lancelot*, suivi des *Incorruptibles*, *Shakespeare in love*, *Beethoven*, *Apollo 13*, etc.

Depuis 2004 la place consacrée à la langue bretonne sur TV Breizh a globalement diminué. Dans la grille des programmes 2007/2008, en plus des diffusions et rediffusions d'œuvres doublées, subsiste une seule émission en langue bretonne : le magazine hebdomadaire "**Mil Dremm**" (9 minutes). Des titres bilingues sont utilisés pour "**TV Breizh info**", le rendez-vous quotidien d'information (7 minutes). Il ne reste aucune émission en langue bretonne dans la grille 2008/2009.

➤ Chaînes locales

La TNT²³, le câble, Internet et même les ondes hertziennes permettent le développement de chaînes locales. Sur l'exemple de TV Rennes et de TéléNantes, il serait possible de voir une chaîne locale diffuser des émissions en breton. Mais celle-ci n'est pas encore en place, le CSA a lancé l'appel à candidatures pour le pays de Brest seulement fin 2007.

La radio

L'offre cumulée d'émissions en langue bretonne sur les ondes du pays de Brest s'est développée : **environ 140 heures** d'émissions hebdomadaires en langue bretonne sont diffusées dans la grille de programmation 2007/2008 contre 120 heures de programmes en 2003/2004. Plus des quatre cinquièmes de cette offre est encore proposée par des radios associatives. Cette hausse provient notamment des échanges d'émissions qui augmentent entre les deux radios émettant entièrement en langue bretonne.

Le pays de Brest est intégralement couvert par les émissions de France Bleu Breizh Izel. Le volume de programmes en langue bretonne diffusés sur la station est resté stable jusqu'en 2006. Une tendance à la recentralisation a été constatée en 2006 : un créneau horaire clé a été retiré aux programmes locaux au profit d'une émission produite à Paris. La grille de rentrée de 2006 a opéré une diminution des programmes en langue bretonne : une heure a été retirée à l'émission quotidienne du soir. Une émission produite par Bleu Breizh Izel est à nouveau proposée à midi : il s'agit d'une émission quotidienne bilingue (Culture Breizh, 90 minutes), composée de chroniques en breton sur des expressions ainsi que des interviews d'un invité éventuellement brittophone.

²³ Télévision Numérique Terrestre.

Des flashes quotidiens d'informations sont diffusés en langue bretonne "Keleier Breizh" (7 minutes), quatre fois par jour. Une émission quotidienne est diffusée en fin d'après-midi ("An abadenn" 90 minutes). Deux émissions sont par ailleurs diffusées pendant le week-end : "Hentoù treuz" le samedi (3 heures entrecoupées par des flashes d'informations en français) et "Boued spered" (deux heures entrecoupées par des flashes d'informations en langue bretonne) diffusée le dimanche.

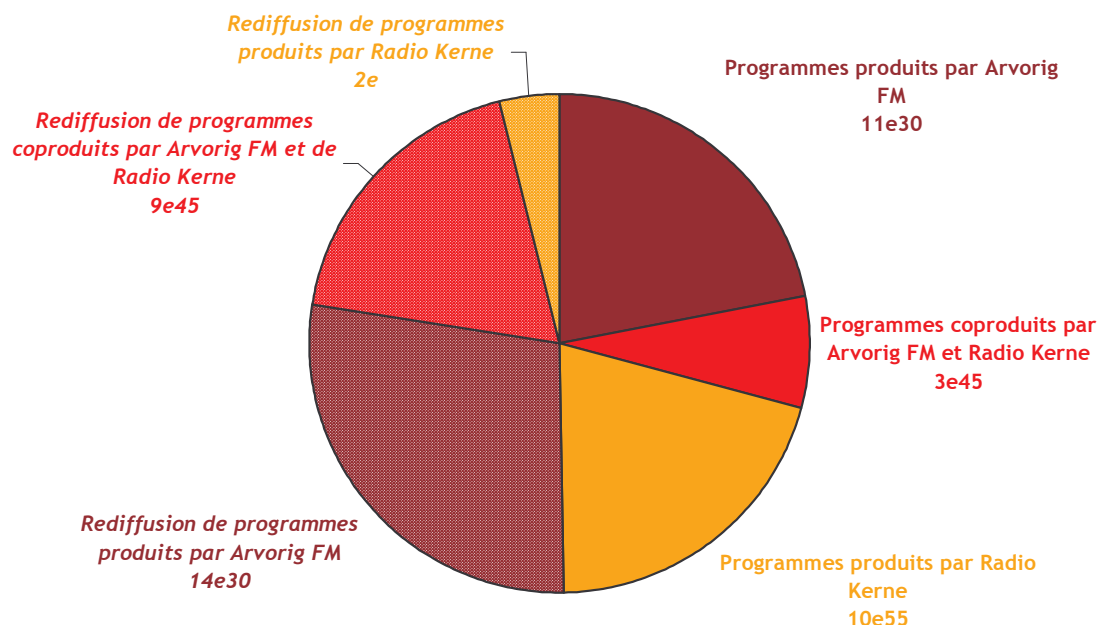
L'offre hebdomadaire d'émissions en langue bretonne proprement dite est d'environ **15 heures dans la grille de programmes 2007-2008** (20 heures de programmes en prenant en compte les programmes bilingues). France Bleu Breizh Izel a donc réussi à conserver son volume horaire d'émissions en langue bretonne depuis 2004 malgré la recentralisation opérée en 2006.

Sur la voie d'un réseau radiophonique associatif en langue bretonne

Les radios associatives proposant des programmes en langue bretonne travaillent ensemble afin d'élargir l'offre d'émissions en langue bretonne : elles ont créé un réseau d'échanges d'émissions. Les deux radios intégralement en breton, Arvorig FM et Radio Kerne sont allées loin dans l'organisation de ce réseau : au-delà de l'échange d'émissions, elles mutualisent leurs compétences et coproduisent des programmes. Cette collaboration fonctionne au sein de l'association **Brudañ ha skignañ**. Les quatre radios associatives participant aux échanges d'émissions sont regroupées dans cet organisme désormais. Un projet de journaux d'information à l'échelle de la Bretagne est actuellement en cours entre les quatre radios membres du réseau. Quatre journalistes travaillent sur ce projet avec le soutien du Conseil régional de Bretagne.

Arvorig FM, basée dans le pays de Brest, diffuse environ 52 heures de programmes en langue bretonne par semaine (sans prendre en compte les programmes musicaux).

Répartition des programmes diffusés par Arvorig FM – Grille de programmes 2007/2008



La moitié des programmes entendus sur Arvorig FM consiste en des premières diffusions. **Arvorig FM**, la radio associative **locale du pays du Léon** créée en 1998 diffusant intégralement en langue bretonne, est installé à **Landerneau** depuis 2005. Cette radio locale cherche à diffuser sur la totalité du pays de Brest. Toutefois, le CSA a refusé de lui attribuer une nouvelle fréquence sur Brest en 2007. Une seconde fréquence a cependant été

obtenue sur Landerneau en 2008 afin d'améliorer sa diffusion à la suite d'une mobilisation des adhérents de la radio. Malgré cette nouvelle fréquence, il est difficile de capter les émissions proposées par Arvorig sur l'ensemble du pays de Brest. Une nouvelle demande a été formulée auprès du CSA pour l'obtention d'une fréquence à Brest. Les demandes de nouvelles fréquences semblent être bloquées au sein du CSA du fait du passage au numérique pour la diffusion des programmes radiophoniques dans les prochaines années.

La radio est animée par une équipe permanente de trois personnes, complétée par l'embauche d'une personne pour le réseau Brudañ ha Skignañ, pour la mise en place de journaux d'actualité sur la Bretagne. Certaines émissions sont également animées par des bénévoles. Elle produit sept émissions dans la grille de programmes 2007/2008 : "Trouz er gêr", une émission quotidienne en semaine (90 minutes), une chronique locale quotidienne "un allig c'hoazh" (30 minutes), une émission hebdomadaire sur la musique Rock "Waraock" (30 minutes), une émission le week-end sur l'actualité "keleier ar sizhunvezh" (30 minutes le samedi et 60 minutes le dimanche), une émission religieuse hebdomadaire (60 minutes), une émission hebdomadaire sur la musique "Jazz e Menez Arre" (60 minutes), et une émission créée en 2007 "Kanomp laouen !" (30 minutes). Elle coproduit avec Radio Kerne une émission quotidienne en semaine : "an divskouarn o nijal" (45 minutes). Elle diffuse trois émissions produites par Radio Kerne : une émission quotidienne "Tal ar c'hafe" (120 minutes), les flashs d'informations (5 minutes) et une émission hebdomadaire pour le jeune public "Deomp dezhi !" (30 minutes).

Grâce à l'obtention d'une nouvelle fréquence à Douarnenez, Radio Kerne peut diffuser ses émissions sur le sud du Pays de Brest : il est possible de capter ses programmes sur la presqu'île de Crozon, dans le pays de Plougastel-Daoulas et Brest. **60 heures** d'émissions sont diffusées par semaine. Elle produit cinq émissions dont deux sont quotidiennes "Tal ar c'hafe" et "Ne vimp ket gwerzhed" et trois hebdomadaires (« Deomp dezhi ! », « Trouz an tredan » et « War hentoù Kerne »). Elle coproduit avec Arvorig FM une émission quotidienne (« An Divskouarn o nijal »). Des flashs d'actualités produits par Radio Kerne sont diffusés trois fois par jour. Elle diffuse cinq émissions produites par les radios membres du réseau Brudañ ha Skignañ : « Tud eus ar Vro » (Radio Kreiz Breizh), « Pop skeud » (Radio Bro Gwened), une émission religieuse, « Keleier ar sizhunvezh » et « Jazz e menez Arre » produite par Arvorig FM.

L'offre de programmes radiophoniques en langue bretonne sur **RCF Rivages s'est développée**. Cette radio est installée à Brest et couvre l'ensemble du pays de Brest. Elle propose quatre émissions hebdomadaires et deux émissions quotidiennes en langue bretonne, ce qui représente 7 heures 48 d'émissions par semaine (9^h48 en tenant compte des rediffusions). Un animateur brittophone à mi-temps a été recruté par la radio pour animer trois émissions. Deux émissions culturelles de 30 minutes sont diffusées le samedi : "Buhez" et "Petra nevez". Une émission sur la lecture et les livres est diffusée le mardi, "Lenn ha c'hoari" (30 minutes), Une émission hebdomadaire sur les cantiques est diffusée le samedi : "Musikou santel or bro". Deux émissions sur la musique et la culture celtique sont diffusées : "Liv keltiek" (57 minutes) et "Plijadur" (15 minutes) du Lundi au vendredi.

Les nouvelles technologies à l'aide de la langue bretonne

L'offre de programmes en langue bretonne est devenue plus dense grâce à Internet. Il est possible d'écouter l'ensemble des programmes des radios associatives entièrement en langue bretonne, Radio Kerne et Arvorig FM, en direct en ligne (par le site Stalig depuis septembre 2004 et par an Tour Tan depuis début 2005). Il est possible de télédiffuser deux émissions produites par France Bleu Breizh Izel (les deux seules émissions de France Bleu Breizh Izel pouvant être télédiffusées) : "Hentoù Treuz" et "Boued spered". Keleier Breizh peut également être écoutée en ligne sur le site de la radio publique.

Le marché du travail en langue bretonne

Le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a réalisé au cours du printemps 2006 une enquête sur *Les postes de travail et la langue bretonne*. Un questionnaire avait été élaboré autour de trois axes :

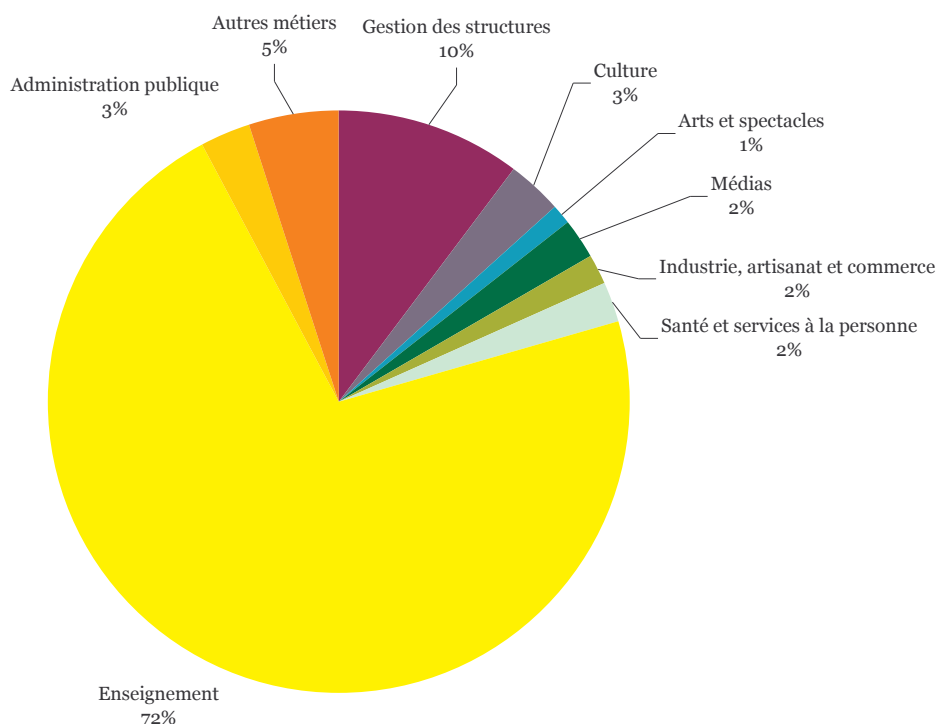
- la situation au 1^{er} janvier 2006 (le nombre de postes de travail occupés par des brittophones pour des emplois demandant la connaissance de la langue bretonne),
- les potentialités actuelles (le nombre de postes qui gagneraient à être pourvus par des brittophones mais qui ne le sont pas),
- les perspectives de développement à l'horizon 2010.

C'est toujours le nombre de postes équivalents temps plein (ETP) qui a été demandé ; cela signifie que le nombre de personnes employées est encore supérieur, dans la mesure où certains d'entre eux travaillent à temps partiel.

Avec **près de 240 postes de travail ETP "brittophones"** dénombrés en 2006, le pays de Brest est celui où l'on trouve **le plus de gens travaillant en breton**. On trouve ici plus d'un quart des quelques 900 postes recensés en Bretagne à cette époque. S'ajoutant au statut de troisième ville la plus peuplée de Bretagne que remporte Brest, l'état de développement de l'enseignement bilingue dans le pays influe grandement sur ce résultat, naturellement (environ 22% des élèves bilingues de Bretagne sont scolarisés dans le pays de Brest, bon an mal an).

Il y a cependant des déséquilibres à travers le pays. La majorité des postes de travail de langue bretonne se concentre dans les deux communautés de communes où l'enseignement bilingue est bien développé (Brest Métropole Océane et la C.C. de Plabennec et des Abers). Cependant, deux pôles supplémentaires sont formés par les communes de Lesneven et de Landerneau. Cette dernière a une grande importance puisqu'on y trouve près d'un quart des postes brittophones du pays de Brest ; lesquels sont d'ailleurs plus variés qu'à l'ordinaire : moins de la moitié des postes de Landerneau correspondent à des postes d'enseignants alors que ce taux s'élève à 73% en Bretagne. On perçoit ici les retombées de la politique volontariste de l'ancienne municipalité qui a attiré une certaine vie en langue bretonne dans la ville de Landerneau.

Répartition des postes de travail en fonction de la catégorie socioprofessionnelle dans le pays de Brest au 1^{er} janvier 2006



La majorité des salariés du pays de Brest faisant usage du breton dans leurs relations de travail occupent des postes de travail liés à l'enseignement.

En pays de Brest, la répartition des postes de travail en fonction de la catégorie socioprofessionnelle est voisine de ce que l'on observe sur l'ensemble de la Bretagne, exception faite de deux domaines qui paraissent plus développés ici qu'ailleurs : **l'administration publique** et **le monde de la santé et des services à la personne**. Globalement, il n'a pas été possible de récolter des données complètes auprès de ces milieux ; le fait que les renseignements soient plus complets dans ce pays-ci témoigne de ce que la langue bretonne commence à y être reconnue dans le monde du travail.

De la même manière, il est remarquable que, sur l'ensemble des postes qui gagneraient à être pourvus par des brittophones mais qui ne le sont pas, la moitié d'entre eux soient situés dans le pays de Brest. En 2006, on a dénombré ici près de 20 postes bénéficiant d'une formation en cours ou en projet et près de 30 postes sans aucune formation ; ainsi, la somme des postes brittophones aurait pu approcher les 300.

D'après les réponses que nous avons obtenues et les estimations que nous avons pu faire, on attend au minimum **80 postes de travail brittophones supplémentaires dans le pays de Brest à l'horizon 2010**. Il y aurait alors sur ce territoire environ 320 postes ETP (ou davantage) occupés par des brittophones faisant un usage professionnel de leur langue.

En effet, le monde du travail en langue bretonne bénéficie d'une dynamique de développement. Dans le diagnostic de 2004, il avait été estimé qu'il y avait environ 200 postes brittophones dans le pays de Brest, l'enquête de 2006 a précisé le chiffre de 240. Il est certain que le développement des filières bilingues a permis la création de postes d'enseignants : on est passé de 120 postes d'enseignants en 2003/2004 à 160 en 2007/2008, soit une progression d'un tiers.

L'ANPE peine à reconnaître la langue bretonne

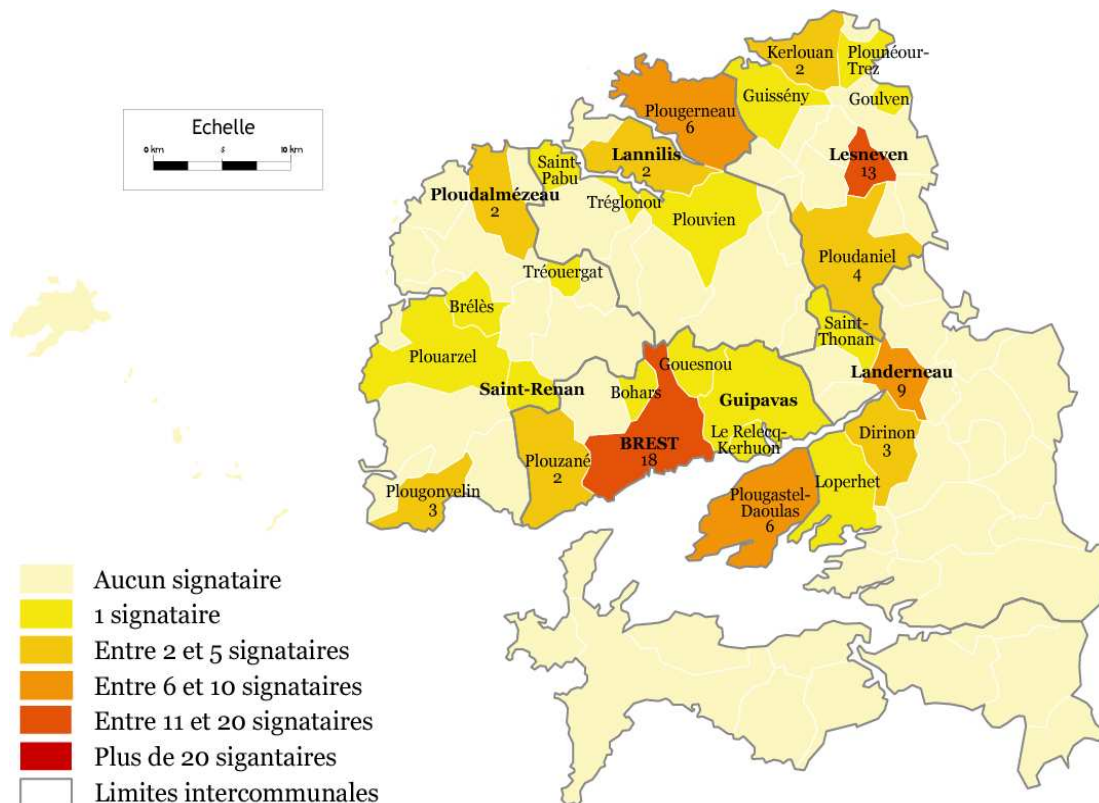
Fin 2005, l'ANPE de Brest avait refusé des annonces bilingues breton-français. Ce refus s'appuyait sur la loi Toubon, ceci alors que l'ANPE accepte parfois des annonces monolingues en anglais et que cette loi ne s'oppose pas à l'usage d'une autre langue en plus du français. La démonstration d'une méconnaissance du marché du travail en langue bretonne avait ainsi été faite.

La préfecture de Bretagne a par la suite donné des directives favorables à la langue bretonne pour confirmer la possibilité de publier des annonces bilingues. L'ANPE a depuis désigné une personne en charge de la langue bretonne pour la Bretagne.

L'économie

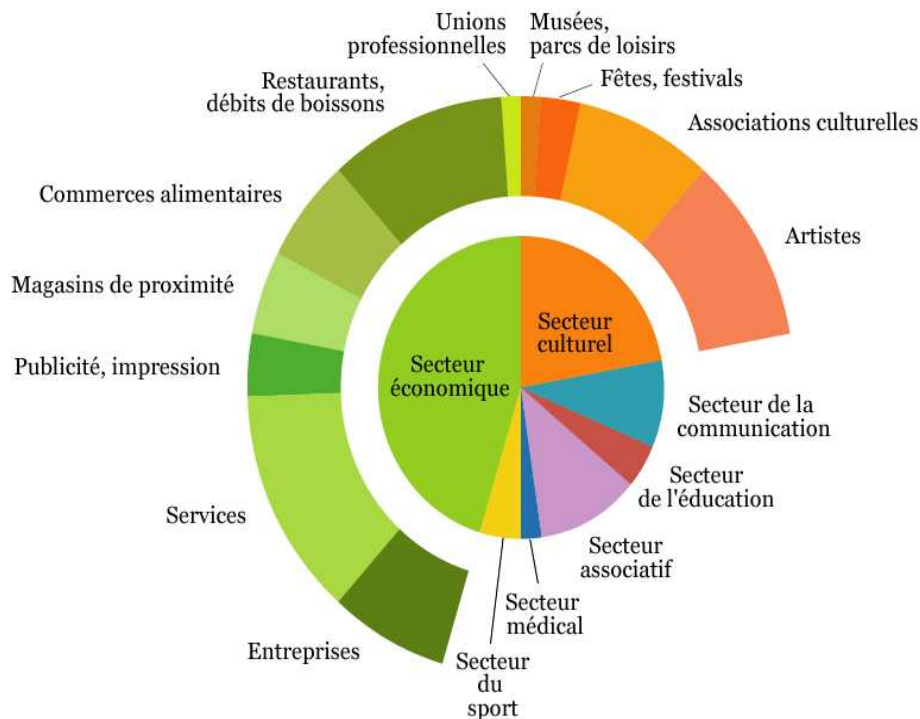
La campagne *Ya d'ar brezhoneg* a été lancée en 2001. En février 2008, l'Office avait regroupé 622 acteurs sociaux et économiques autour d'un principe simple : utiliser la langue bretonne dans leur fonctionnement quotidien. Depuis l'origine, une aide technique est apportée aux signataires pour les soutenir dans leur désir de développer la place du breton. L'Office leur propose des actions précises à mener à bien, ce qui leur permet de prétendre à un label. Les deux premières entreprises ayant obtenu ce label sont **Ouestélio**, une entreprise d'impression et de reproduction numérique de Brest, et **l'Intermarché de Plouguerneau**.

Répartition des signataires de Ya d'ar brezhoneg par commune dans le pays de Brest – Février 2008



En février 2008, le pays de Brest comptait **86 signataires**, soit 13,8% de l'ensemble. Le poids du pays de Brest dans cette campagne a augmenté en comparaison de la situation en 2004 (il compte maintenant 22 signataires supplémentaires). On remarque qu'il n'y a encore aucun signataire dans deux communes importantes du pays, Plabennec et Crozon, ni dans le tiers sud du pays (le retard de ces deux communautés de communes vis-à-vis de la langue bretonne transparaît encore ici).

Répartition des signataires de Ya d'ar brezhoneg par catégorie dans le pays de Brest – Février 2008



Cette répartition est très proche de celle qu'on observe pour la Bretagne. Bien que la place du secteur culturel soit grande (plus d'un cinquième des signataires), la majorité des signataires de Ya d'ar brezhoneg dans le pays de Brest est issue du secteur économique (39 signataires, soit près de la moitié de l'ensemble).

Les actions les plus concrètes accomplies pour mettre la langue bretonne en valeur ont été portées par les secteurs associatif et culturel (langue de travail et langue de communication), souvent grâce à des structures engagées de longue date. Parmi celles-ci, on compte des ententes de pays (Sked, Ti ar vro Bro-Leon), des structures d'enseignement (An Oaled, Diwan Breizh, Stumdi, le collège-lycée Saint-François-Notre-Dame de Lesneven), des médias (Dizale, Kalanna Production, Arvorig FM), des maisons d'édition (Al Liamm, Skrid, Moulladurioù Hor Yezh), des artistes (Strollad ar Vro Bagan). En dehors de ces secteurs, la langue bretonne est employée dans la communication d'une manière symbolique (par le biais d'un logo bilingue notamment) mais certaines structures vont tout de même beaucoup plus loin comme sur le terrain touristique (le Festival Kann al Loar de Landerneau, l'Office du Tourisme de Ploudalmézeau, Brest 2008), dans la grande distribution (Intermarché de Plouguerneau, Super U Keredern à Brest), ou encore dans des entreprises diverses (Ouestélio à Brest, Bro Leon Elagage à Guipavas).

Délégation de service public

Les collectivités publiques confient souvent à des entreprises privées la gestion de services publics (la distribution de l'eau, le transport urbain, etc.). Dans le cadre de sa politique linguistique, une collectivité peut faire en sorte que la langue bretonne soit prise en compte dans la convention de délégation de service public. De leur côté, les entreprises peuvent, de leur propre initiative, proposer des services bilingues. Ainsi, l'agence brestoise de la Compagnie des Eaux a décidé de rendre bilingues les documents qu'elle envoie aux mairies. Globalement, il serait bénéfique que la question de la langue bretonne soit couramment abordée lors de la négociation d'une délégation.

Conclusion partielle sur la pratique de la langue bretonne dans la société civile

C'est principalement un monde associatif structuré et professionnalisé qui développe la place de la langue bretonne dans la vie civile dans le pays de Brest. Cependant, cette émulation – et la demande sociale qu'elle traduit – nourrit une dynamique favorable à la langue suffisamment forte sur ce territoire pour que le monde économique s'y associe progressivement.

Le pays de Brest est depuis longtemps à l'avant-garde dans l'exploration de nouveaux terrains où faire progresser la langue bretonne. Beaucoup de choses sont faites pour les loisirs aussi bien à destination des enfants que des adultes, le centre An Oaled existe par exemple depuis les années 80. C'est dans ce pays où sont apparues les premières crèches bilingues que s'est établie Divskouarn, l'association pour le développement de la langue bretonne avant la scolarisation. Le pays de Brest est également important sur le marché du travail en langue bretonne et quelques entreprises donnent une place relativement conséquente à la langue bretonne quand bien même elles ne seraient pas positionnées sur un terrain « bretonnant ».

Tout cela alimente un environnement en langue bretonne qui influence le regard de la population sur sa langue. Cela soutient également les locuteurs dans leur vie quotidienne.

En dépit de cela, on ne peut pas dire que le profil du pays se soit modifié comparé à ce qu'il était déjà en 2004. Les innovations qui y ont vu le jour récemment ne sont venues que renforcer l'état antérieur. Le pays de Brest est donc capable d'aller encore plus loin et de mettre en place des actions existant déjà ailleurs voire même de faire émerger de nouveaux exemples à suivre pour garantir l'avenir et rester une référence pour les autres pays.

Sur certains terrains qui ont trait à la vie quotidienne, les **collectivités publiques locales** peuvent avoir une véritable influence dans la promotion de la langue bretonne à travers le grand rôle qu'elles ont à jouer dans la gestion de certains équipements. On peut trouver des exemples dans le domaine des services à la personne (activités en langue bretonne dans les maisons de retraites, accueil bilingue dans les crèches, information des jeunes parents sur l'intérêt du bilinguisme précoce), des loisirs (environnement bilingue dans les équipements publics sportifs et culturels, même choses dans les fêtes, activités en breton dans les centres de loisirs sans hébergement et dans les centres de vacances), des médias (émissions en langue bretonne quand une chaîne locale se met en place), etc.

Conclusion

Comparé aux autres territoires de Bretagne, le pays de Brest est en avance quant à l'état de la langue bretonne sur tous les terrains. Il s'agit d'en tirer profit pour initier ici de nouvelles avancées pour la langue bretonne.

Les particularités du pays de Brest vis-à-vis de la langue bretonne

Tous les modes d'apprentissage du breton sont présents en pays de Brest. Sur le territoire, leurs réseaux sont assez bien développés en comparaison des autres pays. La C.C. de Plabennec et des Abers domine le pays tant sur le terrain de l'offre que sur celui des effectifs (en particulier pour l'enseignement bilingue et l'initiation). L'influence d'un pays urbain donne du poids à Brest Métropole Océane dans les chiffres mais on constate que la ville de Brest elle-même est à la traîne : l'offre y est trop maigre et les taux concernés dans la population sont bien bas. La C.C. du pays de Landerneau-Daoulas est marquée par la dynamique vertueuse de la politique linguistique de la ville de Landerneau. Dans la C.C. de Lesneven et Côte des Légendes, l'état de l'apprentissage du breton dépend également de la commune centre, mais la dynamique de développement n'y ait pas aussi bonne. A l'inverse, bien que ses chiffres soient encore modestes, la C.C. du pays d'Iroise a connu des évolutions encourageantes au cours des toutes dernières années. Souvent, les structures intercommunales du sud du pays présentent des retards importants : C.C. de la Presqu'île de Crozon et C.C. de l'Aulne Maritime.

Plus spécifiquement au sujet du réseau des écoles bilingues, on peut noter des manques flagrants : la plupart des communes importantes du pays se trouvent au sein de Brest Métropole Océane mais aucune d'entre elle ne propose les trois filières d'enseignement bilingue simultanément (c'est pourtant le cas à Carhaix, commune de moins de 10 000 habitants). D'autres grandes faiblesses apparaissent : parmi les communes les plus peuplées comptant plus de 500 élèves dans le primaire, il n'est pas normal qu'il n'existe aucune offre bilingue au Relecq-Kerhuon (1117 élèves) et à Locmaria-Plouzané (640 élèves).

A l'instar de l'ensemble de la Bretagne, l'enseignement bilingue continue ici de progresser mais les autres modes d'enseignement scolaire paraissent délaissés par les institutions qui en ont la charge. Le Rectorat ne développe pas l'enseignement du breton dans le secondaire, l'initiation en primaire n'est pas soutenue par l'État et il est difficile d'amener toutes les communes à prendre part au dispositif. De leur côté, les adultes ne sont pas aussi nombreux à apprendre le breton en cours du soir que les années précédentes, globalement. Néanmoins, ils vont plus souvent jusqu'au terme de leur formation. La formation longue de Stumdi et la formation continue dans son ensemble continue à avoir du succès.

Au total, il n'y a pas suffisamment de locuteurs nouvellement formés dans le pays de Brest pour contrebalancer la disparition progressive des locuteurs âgés (un millier de personnes par an). C'est là le premier objectif à atteindre pour le rétablissement de la langue.

Pour aller dans ce sens, outre celle du monde associatif, l'influence du monde politique est primordiale. Le Finistère était depuis longtemps à l'avant-garde sur ce terrain. Il a été suivi par la Région Bretagne et sa politique linguistique en 2004. Ce sont maintenant les communes qui élaborent leur politique linguistique en fonction de leurs responsabilités. Pour ce faire, elles ont l'appui de la charte *Ya d'ar brezhoneg* de l'Office. Elle a été signée par quelques-unes

des communes importantes du secteur depuis sa mise en place en 2004. Il existe donc un contexte politique réellement favorable.

Mais cette initiative politique n'est pas uniformément répandue à travers le pays. En dehors de Brest Métropole Océane et de quelques communes (Landerneau, Lesneven, Plouguerneau, Milizac, etc.), de nombreuses communes léonardes ont du retard dans la mise en valeur de la langue bretonne. Il est clair que le paysage linguistique du pays de Brest ne coïncide pas sur le terrain avec l'enseignement bilingue par exemple. Il serait notamment possible d'aller plus loin dans les communautés de communes de la Presqu'île de Crozon, de l'Aulne Maritime et du pays de Landerneau-Daoulas (outre la ville centre, naturellement).

Qui plus est, le paysage linguistique ne se limite pas aux panneaux bilingues. Mais dans le pays de Brest, la place de la langue reste bien petite dans les équipements sportifs publics ainsi que dans les structures culturelles publiques. Par ailleurs, peu de communes ont corrigé l'orthographe de leurs noms de lieu et seul Landerneau fait usage de documents administratifs bilingues. Les actions de la Communauté d'Agglomération de Brest Métropole Océane, devenue signataire de *Ya d'ar brezhoneg*, évoluent dans le bon sens ; une évolution à confirmer et qui constitue un exemple pour les autres structures intercommunales.

L'environnement linguistique est encore complété par les actions des milieux associatifs et même économiques. En plus d'alimenter la vie en breton des locuteurs, ils introduisent progressivement la langue dans le paysage linguistique de tous. C'est ainsi qu'évolue le regard de la population sur sa langue ; plus elle sera visible, plus il sera facile de faire le choix de la réappropriation linguistique. Il est tout de même regrettable que les loisirs en breton restent excessivement liés au patrimoine local.

Il est nécessaire d'imaginer des moyens d'aller plus loin sur tous les terrains et de les mettre rapidement en pratique afin d'endiguer la perte de locuteurs dans un premier temps et de voir leur nombre augmenter à nouveau dans un second temps. Le pays de Brest est justement l'un des endroits les plus indiqués pour initier de nouvelles actions pour le développement de la langue bretonne.

A retenir...

Les chiffres clés de la langue bretonne dans le pays de Brest

- Près de 11,5% de la population du pays de Brest parlerait breton en 2008 (**entre 40 000 et 45 000 locuteurs**).
- En pays de Brest, plus de 10 000 locuteurs auraient disparu entre 1999 et 2008.
- Plus de **8 000 élèves** du pays suivent un enseignement de breton ou en langue bretonne de la maternelle au lycée.
- On trouve une **école bilingue** dans plus d'**un quart des communes** du pays disposant d'une école.
- Brest se place au **11^{ème} rang** des communes de Bretagne suivant le nombre d'élèves bilingues scolarisés (après des communes beaucoup plus petite comme Lannilis, Lesneven, Plougastel-Daoulas ou Landerneau).
- On trouve à Brest **deux fois moins** d'élèves bilingues qu'à Vannes.
- **22,6%** des élèves bilingues de Bretagne sont scolarisés dans le pays de Brest.
- Le taux de scolarisation en filière bilingue s'élève à **5,13%** dans le premier degré.
- Entre 8,1 et 9,2% de la population des écoles du premier degré bénéficient d'une **initiation** à la langue bretonne.
- **2,6%** de l'ensemble des élèves du second degré du pays suivent des **cours de breton**.
- Plus de **1 000 adultes** apprennent le breton d'une manière ou d'une autre.
- 169 étudiants ont reçu des **cours de breton** dans l'enseignement supérieur au sein du pays.
- 625 adultes ont suivi des **cours du soir** en 2007/2008.
- Brest se place au **3^{ème} rang** des communes de Bretagne suivant le nombre d'adultes inscrits en cours du soir après Rennes et Nantes.
- 161 personnes ont pris part à des **stages courts** et 70 apprenants ont suivi une **formation longue** à la langue bretonne en 2006/2007.
- En 2006/2007, **aucun stage de fin de semaine** n'a été organisé dans le pays.
- En 2004, plus de 95% des communes du pays de Brest étaient dotées de **panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération** bilingues.
- En mars 2008, on comptait 12 communes s'étant exprimées en faveur de la charte **Ya d'ar brezhoneg**.
- **56,9%** des habitants du pays résident dans ces communes.
- **Cinq crèches** du pays proposent un accueil en langue bretonne.
- On recense 8 structures proposant des **activités de découverte ou des camps en langue bretonne** dans le pays.
- Plus d'un tiers des structures ayant édité au moins une revue ou un **livre en langue bretonne** entre 2000 et 2006 se trouvent dans le pays de Brest (16 structures).
- Dans le pays, on capte 94 minutes hebdomadaires en langue bretonne sur **France 3 Ouest**.
- Environ 140 heures de breton sont diffusées sur le pays par l'ensemble des **radios**.
- Près de 240 **postes de travail ETP brittophones** ont été recensés dans le pays de Brest en 2006.
- 86 acteurs associatifs et économiques du pays ont signé **Ya d'ar brezhoneg**.

La langue bretonne dans l'éducation

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les modes d'enseignement sont présents sur le territoire ▪ L'offre est souvent dense ▪ En proportion, au cours des dernières années, davantage de sites bilingues ont ouvert ici qu'ailleurs ▪ Le taux de croissance de l'enseignement bilingue est stable ▪ L'offre d'enseignement aux adultes est assez bien développée ▪ L'Université de Brest propose un cursus de langue bretonne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des modes d'apprentissage ne forme pas suffisamment de locuteurs pour contrebalancer la perte qui a lieu du côté des personnes âgées ▪ Il y a encore des lacunes dans l'offre d'enseignement bilingue. Elle est notamment trop faible dans la ville de Brest (un seul site bilingue public pour près de 150 000 habitants) ▪ L'initiation est en danger dans le premier degré public ▪ L'enseignement catholique a cessé de proposer l'initiation en primaire ▪ De moins en moins d'élèves du secondaire reçoivent des cours de breton ▪ Le nombre d'adultes apprenant le breton a diminué 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'initiation (à l'école et au collège) ne suffit pas pour former des locuteurs ▪ Dans le système actuel, des difficultés s'opposent toujours l'ouverture de sites bilingues ▪ Le Rectorat a tendance à fermer les cours dans le secondaire ▪ Trop peu d'étudiants se préparent à devenir enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etendre l'initiation au breton à l'ensemble des écoles ▪ Ouvrir des sites bilingues dans les communes qui n'en disposent pas encore (par exemple en primaire au Relecq-Kerhuon, à Locmaria-Plouzané) ▪ Etendre l'offre à d'autres établissements dans les communes où existe déjà un site bilingue (à Brest en premier lieu) ▪ Faire en sorte que tout élève bilingue puisse poursuivre dans sa filière jusqu'au baccalauréat ▪ Développer, promouvoir et faciliter les cours de breton dans le secondaire ▪ Faire connaître les formations à la langue bretonne à destination des adultes ainsi que les débouchés auxquels elles conduisent ▪ Développer la formation continue à la langue bretonne, dans les structures publiques en premier lieu (mairies, communautés de communes, structures culturelles publiques et parapubliques) ▪ Trouver des enseignants bilingues supplémentaires (former des enseignants déjà titulaires, imaginer des formations adaptées à l'université)

La langue bretonne dans la vie publique

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La langue bretonne est bien visible au bord des routes départementales ▪ La politique linguistique du Finistère est plus diversifiée et plus forte que celle des autres départements ▪ Certaines communes du pays mènent une véritable réflexion sur la langue bretonne et une partie d'entre elles ont structuré leur politique linguistique par la signature de la charte <i>Ya d'ar brezhoneg</i> ▪ Brest Métropole Océane a signé la charte <i>Ya d'ar brezhoneg</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La langue bretonne est absente du Contrat du pays de Brest ▪ En dehors des panneaux, le breton n'est pas très visible (dans la communication, dans les événements officiels, dans les documents administratifs, dans l'accueil,...) ▪ Il reste encore beaucoup de travail à accomplir avant que la signalisation ne soit intégralement bilingue dans les agglomérations du pays (particulièrement en dehors de Brest Métropole Océane, Landerneau, Lesneven, Milizac, Plougastel-Daoulas et Plouguerneau) ▪ Les panneaux en breton qui sont mis en place comportent trop souvent des coquilles ▪ C'est essentiellement au bord des routes que sont installés des panneaux bilingues, il n'y en a pas beaucoup dans les établissements publics par exemple 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bien qu'il n'interdise pas l'usage d'une autre langue en plus du français, l'article 2 de la Constitution met souvent un frein au développement de la langue bretonne en raison des présupposés qui en découlent ▪ La langue bretonne est absente des routes nationales ▪ Une partie des autorités locales garde encore trop souvent un regard « traditionnel » sur la langue bretonne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il serait bon que le pays et les autres structures intercommunales prennent davantage en compte la langue bretonne ▪ Corriger l'orthographe des noms de lieux ▪ Continuer à compléter le paysage linguistique public (signalisation routière, plaques de rues, signalisation des établissements et des équipements publics, etc.) ▪ Sur les panneaux, prendre gare de toujours présenter les deux langues de manière identique ▪ Une politique linguistique efficace se doit d'aborder tous les sujets en fixant des objectifs précis : enseignement, communication interne et externe, accueil des administrés, documents officiels, etc.

La langue bretonne dans la vie civile

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le monde associatif du pays de Brest est plutôt développé, structuré et professionnalisé ▪ Sur le terrain de la langue bretonne avant la scolarisation, le pays de Brest fait preuve de dynamisme ▪ Le pays bénéficie d'un centre de vacances, et on trouve ici davantage de loisirs pour les enfants qu'ailleurs ▪ Le pays accueille de nombreux éditeurs en langue bretonne ▪ Le pays de Brest reçoit toutes les émissions en breton de France 3 ▪ Le pays de Brest est l'un des territoires de Bretagne où il est possible de capter le plus d'émissions en breton à la radio ▪ Le pays occupe une place importante dans le marché du travail en langue bretonne et il y aura encore davantage de postes dans les années à venir ▪ La place du breton dans les cérémonies religieuses est restée ici plus importante qu'ailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu de structures culturelles publiques font usage du breton ▪ On ne trouve pas de loisir régulier abondant en langue bretonne un sport ou une forme d'art précise (ni pour les enfants, ni pour les adultes) ▪ C'est encore principalement dans les milieux de l'enseignement que les brittophones trouvent du travail ▪ Une télévision ou une radio de langue bretonne captable sur l'ensemble de la Bretagne fait toujours défaut ▪ Le monde du tourisme n'a pas encore perçu le bénéfice qu'il a à retirer de la langue bretonne ▪ Le breton pourrait être davantage valorisé auprès des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La langue bretonne est cantonnée au fêtes « bretonnes » ▪ La place réservée aux programmes en langues bretonnes sur TV Breizh s'est considérablement réduite, et la chaîne ne peut toujours pas être captée par tous ▪ La chaîne locale de la région de Brest n'est pas encore tout à fait mise en place ▪ L'évêché manque un peu d'élan pour faire usage du breton 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir le bilinguisme précoce au sein des maternités ▪ Modifier l'image que les jeunes se font de la langue en leur proposant des divertissements modernes, des événements répondant à leurs préoccupations ou à la mode ▪ Former et embaucher des animateurs de loisir (en art ou en sport) qui utiliseraient le breton avec les jeunes ▪ Mieux diffuser les livres et les revues en langue bretonne ▪ Il faut qu'un nombre grandissant d'entreprises et de structures non perçues comme « bretonnantes » mettent la langue en valeur ▪ Inciter les employeurs à embaucher des brittophones (la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest et la Maison de l'emploi pourraient aider dans ce sens) ▪ Proposer une formation à la langue bretonne au séminaire

Annexes

Effectifs de l'enseignement bilingue par commune et par niveau dans le pays de Brest – Rentrée scolaire 2007

	Pré- élémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Brest	122	140	9	7	278
Crozon	13	22	0	0	35
Daoulas	23	0	0	0	23
Faou (Le)	12	18	0	0	30
Gouesnou	33	11	0	0	44
Guilers	28	31	0	0	59
Guipavas	31	39	0	0	70
Guissény	17	20	93	0	130
Landerneau	127	121	27	9	284
Lannilis	142	134	60	0	336
Lesneven	97	145	39	19	300
Loperhet	28	17	0	0	45
Milizac	24	7	0	0	31
Plabennec	68	74	45	0	187
Plouarzel	29	5	0	0	34
Ploudalmézeau	44	54	0	0	98
Plougastel-Daoulas	133	132	24	0	289
Plougonvelin	26	0	0	0	26
Plouguerneau	43	41	0	0	84
Plouvien	14	30	0	0	44
Plouzané	23	24	0	0	47
Relecq-Kerhuon (Le)	0	0	178	0	178
Pays de Brest	1077	1065	475	35	2652

Effectifs de l'enseignement bilingue par commune et par filière dans le pays de Brest – Rentrée scolaire 2007

	Diwan	Filière publique	Filière privée	Total
Brest	214	64	0	278
Crozon	35	0	0	35
Daoulas	0	23	0	23
Faou (Le)	30	0	0	30
Gouesnou	0	44	0	44
Guilers	0	0	59	59
Guipavas	0	70	0	70
Guissény	93	0	37	130
Landerneau	55	189	40	284
Lannilis	0	212	124	336
Lesneven	133	0	167	300
Loperhet	0	45	0	45
Milizac	0	31	0	31
Plabennec	26	0	161	187
Plouarzel	0	0	34	34
Ploudalmézeau	44	0	54	98
Plougastel-Daoulas	0	129	160	289
Plougonvelin	0	26	0	26
Plouguerneau	0	84	0	84
Plouvien	0	0	44	44
Plouzané	0	47	0	47
Relecq-Kerhuon (Le)	178	0	0	178
Pays de Brest	808	964	880	2652

Taux de l'enseignement bilingue par commune et par niveau dans le pays de Brest – Année scolaire 2007/2008

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du primaire	Collège	Lycée	Total
Brest	2,30%	1,90%	2,10%	0,10%	0,10%	0,80%
Crozon	3,80%	4,20%	4,10%	0,00%	0,00%	2,40%
Daoulas	17,70%	0,00%	8,10%	0,00%	0,00%	2,70%
Faou (Le)	12,50%	12,30%	12,40%	0,00%	0,00%	12,40%
Gouesnou	10,50%	2,60%	5,90%	0,00%	0,00%	5,90%
Guilers	8,40%	5,40%	6,50%	0,00%	0,00%	4,30%
Guipavas	4,90%	4,10%	4,50%	0,00%	0,00%	2,90%
Guissény	22,70%	21,50%	22,00%	100,00%	0,00%	49,80%
Landerneau	14,70%	9,90%	11,90%	1,70%	0,40%	4,80%
Lannilis	42,80%	28,20%	34,20%	7,50%	0,00%	20,80%
Lesneven	21,80%	19,60%	20,40%	2,60%	3,50%	9,20%
Loperhet	17,80%	7,60%	11,80%	0,00%	0,00%	11,80%
Milizac	12,20%	2,40%	6,40%	0,00%	0,00%	6,40%
Plabennec	16,30%	12,30%	13,90%	6,30%	0,00%	10,70%
Plouarzel	17,20%	2,00%	8,00%	0,00%	0,00%	8,00%
Ploudalmézeau	10,70%	9,60%	10,10%	0,00%	0,00%	5,90%
Plougastel-Daoulas	21,80%	14,30%	17,30%	3,80%	0,00%	13,40%
Plougonvelin	14,30%	0,00%	5,80%	0,00%	0,00%	5,80%
Plouguerneau	13,70%	10,40%	11,80%	0,00%	0,00%	11,80%
Plouvien	6,50%	10,90%	8,90%	0,00%	0,00%	8,90%
Plouzané	4,40%	2,90%	3,50%	0,00%	0,00%	1,90%
Relecq-Kerhuon (Le)	0,00%	0,00%	0,00%	26,10%	0,00%	9,80%
Pays de Brest	6,22%	4,35%	5,13%	2,64%	0,21%	3,45%

Taux de l'enseignement bilingue dans le premier degré du pays de Brest par commune et par année de 1999/2000 à 2007/2008

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Brest	1,30%	1,30%	1,40%	1,50%	1,60%	1,70%	1,90%	1,90%	2,10%
Crozon	3,70%	3,90%	3,70%	3,80%	4,30%	4,40%	5,40%	5,10%	4,10%
Daoulas	-	-	-	-	-	-	-	6,40%	8,10%
Faou (Le)	11,10%	11,20%	12,60%	10,90%	11,00%	10,90%	10,40%	12,70%	12,40%
Gouesnou	-	-	-	-	-	3,30%	3,80%	4,60%	5,90%
Guilers	-	-	-	2,40%	3,50%	4,00%	6,70%	6,60%	6,50%
Guipavas	3,60%	4,20%	4,30%	4,10%	4,10%	4,00%	4,00%	4,40%	4,50%
Guissény	28,70%	25,70%	28,20%	28,20%	20,20%	21,80%	23,60%	18,90%	22,00%
Landerneau	6,10%	6,30%	6,80%	7,40%	7,50%	8,00%	9,50%	10,90%	11,90%
Lannilis	18,00%	22,20%	24,30%	24,90%	25,90%	27,70%	33,10%	32,50%	34,20%
Lesneven	16,80%	16,70%	17,10%	18,30%	18,50%	18,90%	19,30%	19,50%	20,40%
Loperhet	-	-	-	-	-	5,00%	6,80%	8,40%	11,80%
Milizac	-	-	-	-	-	-	-	3,30%	6,40%
Plabennec	9,20%	9,30%	11,30%	12,70%	12,50%	14,30%	13,60%	13,40%	13,90%
Plouarzel	-	-	-	-	-	-	-	6,50%	8,00%
Ploudalmézeau	13,70%	15,00%	15,20%	16,50%	14,90%	13,40%	11,60%	11,10%	10,10%
Plougastel-Daoulas	10,30%	10,70%	11,60%	12,80%	14,00%	14,70%	15,70%	17,00%	17,30%
Plouguerneau	9,20%	11,40%	13,30%	12,90%	12,70%	12,70%	11,90%	12,30%	11,80%
Plouvien	12,90%	15,60%	15,50%	15,20%	15,00%	14,80%	14,50%	12,30%	8,90%
Plouzané	-	-	-	-	1,40%	1,60%	2,70%	2,90%	3,50%
Pays de Brest	3,0%	3,2%	3,5%	3,7%	3,9%	4,1%	4,5%	4,8%	5,1%

Effectifs des cours du soir par communes et par niveaux dans le pays de Brest – Année scolaire 2007/2008

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Total
Brest	50	15	20	19	18	122
Crozon	13	5	8	6		32
Gouesnou	5		5	9		19
Guilers	19		15			34
Guipavas	4	12				16
Hôpital-Camfrout	7	8	6	5		26
Landerneau					25	25
Lesneven	11	5	4			20
Locmaria-Plouzané					8	8
Loperhet	5	3				8
Plouarzel	7	8	3	6	8	32
Ploudaniel					8	8
Plougastel-Daoulas	16	11	16			43
Plougonvelin	18	11	10			39
Plouguerneau	10	8	8	12		38
Plourin		8	11			19
Plouvien	6	10	9			25
Plouzané	12		8		9	29
Relecq-Kerhuon (Le)		3				3
Saint-Pabu	6	6				12
Saint-Renan	6	10	4	7		27
Tréflévénez		8			10	18
Tréglonou	6	8	8			22
Pays de Brest	201	139	135	64	86	625

Bibliographie

- BAUDEQUIN I., janvier 2008. L'évolution de la population des 21 pays bretons de 1999 à 2005. Octant, Rennes, 111, 17-21.
- EBSSA (éd.), septembre 2003. L'espace breton. Les dossiers d'Octant, Rennes, 45, 152 p.
- GREF de Bretagne (éd.), juin 2007. Tableau de bord emploi-formation par pays - pays de Brest. Rennes, 44 p.
- Ministère de l'Education Nationale (éd.), avril 2008. Projet de programmes de l'école primaire. Paris, 55 p.
- Office de la Langue Bretonne (éd.), 2007. La langue bretonne à la croisée des chemins – deuxième rapport général sur l'état de la langue bretonne. Rennes, 135 p.
- Office de la Langue Bretonne (éd.), 2004. Diagnostic de l'état de la langue bretonne dans le pays de Brest. Rennes, 29 p.
- Collectivité Territoriale de Corse (éd.), 2006. PRDF « Lingua è cultura corsa » - Plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses et de son apprentissage tout au long de la vie. Ajaccio, 35 p.
- UBAPAR, avril 2008. Klasoù hag obererezhioù dizoleiñ / Classes et activités de découverte en breton pour les scolaires. Rennes, 12 p.
- UBAPAR, 2007. Kreizennoù vakañsoù - Hañv 2007 / Séjours enfants et ados en breton - Été 2007. Rennes, 26 p.

Sources

- An Oaled
- Arvorig FM
- CFP Brest
- Daoulagad Breizh
- DDEC du Finistère
- Département du Finistère
- Education Nationale
- Dihun
- Divskouarn
- Div Yezh
- Diwan
- Inspection académique du Finistère
- France 3 Ouest
- France Bleu Breizh Izel
- Protection Maternelle et Infantile (Conseil général du Finistère)
- Radio Kerne
- Région Bretagne
- Rectorat de Rennes
- Sked
- Université de Bretagne Occidentale
- Ti ar vro Bro-Leon
- TV Breizh
- Yezh ha Sevenadur